

ROYAUME DU MAROC

LA COMMISSION SPECIALE
POUR L'EDUCATION
ET LA FORMATION

MINISTERE DE
L'EDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE

STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT DE L'EDUCATION PRESCOLAIRE

MOHAMMED FAIQ
BRAHIM CHEDATI
CONSULTANTS
SEPTEMBRE 2003

SOMMAIRE

INTRODUCTION

POURQUOI LE PRESCOLAIRE ?

REPERES METHODOLOGIQUES

I. 1. TYPES D'IMPLICATION

II. LES PRINCIPES FONDAMENTAUX DE L'APPROCHE STRATEGIQUE

II.1. LA COHERENCE

II. 1. 1. LES FINALITES DU SYSTEME D'EDUCATION ET DE FORMATION

II. 1. 2. LES OBJECTIFS GENERAUX DE L'EDUCATION PRESCOLAIRE

II. 1. 3. LES DOMAINES DISCIPLINAIRES

II. 1. 4. VISION PEDAGOGIQUE, METHODES ET PROGRAMME

II. 1. 4. 1. La vision pédagogique

II. 1. 4. 2. Approche, programme et manuel

II. 1. 4. 3. Proposition issues des ateliers

II. 1. 5. LA FORMATION ET LA RECHERCHE

II. 1. 5. 1. Propositions issues des ateliers

II. 1. 6. SUIVI ET EVALUATION DE L'ACTIVITE PEDAGOGIQUE

II. 2. LA FLEXIBILITE

II. 2. 1. LES INSTANCES

II. 2. 1. 1. La Haute Commission Nationale pour le Préscolaire

II. 2. 1. 2. Les commissions centrale, régionale et provinciale pour le préscolaire

II. 2. 2. LE FINANCEMENT ET PARTENARIATS

II. 2. 2. 1. Les propositions issues des ateliers

II. 3. LA PROXIMITE

II. 3. 1. LES INSTANCES

II. 3. 2. LA MOBILISATION SOCIALE

II. 3. 2. 1. Les propositions issues des ateliers

II. 4. LA DISCRIMINATION POSITIVE

II. 4. 1. LA PROMOTION DE L'INVESTISSEMENT DANS LE PRESCOLAIRE

II. 4. 2. DISCRIMINATION POSITIVE EN FAVEUR DES ENFANTS DEMUNIS

II. 4. 2. 1. Les propositions issues des ateliers

5. SUIVI ET EVALUATION DE LA STRATEGIE

II. 5. 1. EVALUATION DU CYCLE PRESCOLAIRE ET EVALUATION DE LA STRATEGIE

II. 5. 2. EVALUATION DE LA STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT DU PRESCOLAIRE

III. LES NORMES DE LA NOUVELLE INSTITUTION NATIONALE D'EDUCATION PRESCOLAIRE

III. 1. STRUCTURE ET EQUIPEMENT DE BASE DE L'INSTITUTION

III. 2. EQUIPEMENT ET OUTILS PEDAGOGIQUES

III. 2. 1. EQUIPEMENT DE LA CLASSE

III. 2. 2. EQUIPEMENT DE L'EDUCATION PHYSIQUE (EPS)

III. 2. 3. COUT INDICATIF DU MATERIEL D'EPS

III. 3. GESTION ET AMENAGEMENT DE L'ESPACE DANS L'INSTITUTION

III. 3. 1. L'INTERET D'AMENAGER L'ESPACE DE L'INSTITUTION

III. 3. 2. MODES D'AMENAGEMENT ET REPERCUSSIONS PEDAGOGIQUES

III. 4. GESTION ET AMENAGEMENT DU TEMPS

III. 4. 1. MODELE D'EMPLOI DE TEMPS (NIVEAU 1 ET 2)

III. 4. 2. ORGANISATION HEBDOMADAIRE DU TRAVAIL EN GROUPES

III. 4. 3. LES DIFFERENTS MOMENTS DE LA JOURNEE

IV. LES GRANDS DOMAINES DISCIPLINAIRES

IV. 1. LES ACTIVITES D'EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE

IV. 1. 1. LES OBJECTIFS DE L'EPS AU PRESCOLAIRE

IV. 1. 2. APPRENTISSAGES ET COMPETENCES INTERDISCIPLINAIRES

IV. 2. LES ACTIVITES D'EXPRESSION COMMUNICATION

IV. 2. 1. COMMUNIQUER, LIRE ET ECRIRE

IV. 2. 2. MAITRISER L'ACTE GRAPHIQUE

IV. 2. 3. L'EXPRESSION PLASTIQUE ET ARTISTIQUE

IV. 3. LES ACTIVITES MATHEMATIQUES SCIENTIFIQUES ET TECHNOLOGIQUES

IV. 3. 1. LES ACTIVITES MATHEMATIQUES

IV. 3. 1. 1. Les notions et les contenus mathématiques au préscolaire

IV. 3. 2. LES ACTIVITES SCIENTIFIQUES ET TECHNOLOGIQUES

IV. 3. 2. 1. Approche, notions et contenus

IV. 4. EDUCATION RELIGIEUSE CITOYENNE ET CIVIQUE

IV. 4. 1. QUELLES METHODES PEDAGOGIQUES ?

IV. 4. 2. QUELLE FORME DONNER A L'EDUCATION A LA CITOYENNETE ?

IV. 5. EDUCATION A LA SANTE

IV. 5. 1. LES GRANDS AXES DE L'EDUCATION POUR LA SANTE

V. LES BESOINS GLOBAUX EN VUE DE LA GENERALISATION

V. 1. SCENARIO DE GENERALISATION

V. 2. BESOINS EN LOCAUX ET EN EDUCATEURS

EN GUISE DE CONCLUSION

1. LES ACQUIS

2. LES MESURES URGENTES

Bibliographie

ANNEXE

LISTE DES ABBREVIATION

COSEF : COMMISSION SPECIALE POUR L'EDUCATION ET LA FORMATION
E N : ENTRAIDE NATIONALE
IRCA : INSTITUT ROYAL DE LA CULTURE AMAZIGHE
MA : MINISTERE DE L'AGRICULTURE
MENJ : MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE
MHAI : MINISTERE DES HABOUS ET DES AFFAIRES ISLAMIQUES
MI : MINISTERE DE L'INTERIEUR
MSP : MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

INTRODUCTION

Les composantes de la présente stratégie de développement du secteur préscolaire s'inscrivent dans le prolongement du diagnostic effectué dans le cadre d'une approche participative incluant toutes les parties concernées par le secteur.

La même approche participative et impliquante de l'ensemble des parties concernées par le développement du secteur préscolaire a été maintenue en vue de tenir compte de l'expérience, des contraintes, des avis et des spécificités de l'ensemble des intervenants dans le secteur. Afin de répondre aux nouvelles questions posées par la stratégie par comparaison à et à la lumière du diagnostic :

1. Nous avons, bien entendu veillé à prendre en compte dans le projet du document de travail sur la stratégie, élaboré par nos soins, les conclusions et les recommandations des travaux des différents ateliers organisés lors de la 1^{ère} journée nationale sur le préscolaire réservée au diagnostic.
2. Nous avons naturellement continué à consulter et à faire contribuer selon les besoins les compétences institutionnelles et de tutelle dans le cadre de la commission qui a accompagné la réalisation de ce document et qui est composée par
la commission spéciale pour l'éducation et la formation
le Ministère de l'Education Nationale et de la Jeunesse
le Ministère des Habous et des Affaires Islamiques
l'Entraide Nationale
le Ministère de la Famille, de la Solidarité et de l'Action Sociale
l'Institut royal de la culture amazighe
l'Agence de Développement Social
3. les conclusions et les recommandations des travaux des ateliers organisés à l'occasion de la 2^{ème} journée nationale réservée au préscolaire sur la base du document de travail sur la stratégie ont également été intégrées.
4. Nous avons veillé à impliquer selon les besoins les compétences universitaires et/ou associatives les mieux indiquées et reconnues dans leur domaine (notamment l'IRCA et l'équipe ATFALE).

Ainsi, les composantes de l'approche stratégique liées à l'organisation, la gestion et le développement du secteur ont été élaborées en concertation avec les intervenants institutionnels et de tutelle ainsi que les partenaires. En revanche, les composantes à caractère strictement pédagogique ont été élaborées, comme il se doit, par des spécialistes du domaine préscolaire avant d'être discutées au sein de la commission de préparation des journées nationales sur le préscolaire.

Ainsi, les parties relatives aux normes de la nouvelle institution nationale d'éducation préscolaire ont été rédigées par les membres de l'équipe ATFALE¹ (K. El Andaloussi, B. El Andaloussi, H. Erghouni, N. Bentouimou et M. Faiq).

Il s'agit par conséquent de prendre acte du fait que la présente approche stratégique visant le développement de l'éducation préscolaire est une œuvre collective. Outre l'apport des consultants et de leur expertise, la présente approche stratégique reflète la réflexion et les contributions :

Des membres de la Commission Spéciale pour l'Education et la Formation (la COSEF)

Des représentants au niveau central, régional et selon les cas provincial des ministères de tutelle (Ministère de l'Education Nationale et de la Jeunesse, Ministère des Habous et des Affaires Islamiques).

Des représentants de l'Entraide Nationale

Des représentants du Ministère de l'Intérieur.

Des représentants de l'Institut Royal de la Culture Amazighe

Des représentants des élus

Des représentants des organisations syndicales du secteur

Des pourvoyeurs de fonds internationaux (à travers leur contribution écrite au diagnostic et à la stratégie)

D'universitaires de la faculté des sciences de l'éducation

D'experts nationaux.

Force est de reconnaître qu'élaborer une stratégie de développement d'une éducation préscolaire de qualité n'est pas une mince affaire. C'est une entreprise délicate et parsemée d'écueils. C'est un exercice d'autant plus périlleux qu'il concerne ce que toute société possède de plus précieux : ses enfants.

¹ L'ONG ATFALE est une équipe de spécialistes universitaires du préscolaire avec une expérience de plus de 15 ans dans le domaine du préscolaire au Maroc.

Naturellement, les problèmes sont nombreux et les résistances inhérentes à toute tentative de changement. Cependant un atout de taille subsiste : le bien-être des enfants est un sujet consensuel par excellence. L'apport finalement de ce travail aura été de promouvoir un consensus entre tous les intervenants, les intéressés et les partenaires, en partant des acquis et en se projetant dans l'avenir. Or l'avenir ne se prévoit pas, il se prépare....

Avant d'entrer dans le vif du sujet, nous voudrions remercier chaleureusement la COSEF, son président et ses membres, les hauts responsables et les cadres du MENJ et des différents ministères impliqués dans ce long processus, ainsi que les organisations, organismes, agences et personnes qui n'ont épargné aucun effort pour nous soutenir et nous aider à mener à bien cette mission. Une mention spéciale pour nos collègues de l'équipe ATFALE pour leurs contributions.

FAIQ / CHEDATI

POURQUOI DEVELOPPER LE PRESOLAIRE ?²

Il est légitime de se poser la question, pourquoi est-il finalement important de développer l'éducation préscolaire ?

L'ensemble des documents, études et synthèses publiés par les organismes spécialisés internationaux (Unicef, UNESCO, OCDE, la Banque Mondiale) s'accorde sur l'importance de la qualité de la prise en charge de la petite enfance. Ils considèrent qu'investir dans le développement de la petite enfance, c'est investir dans l'avenir³.

Importance cruciale des premières années de la vie de l'enfant :

Il est de notoriété publique que les premières années sont décisives dans le développement de l'intelligence, de la personnalité et des conduites sociales de l'enfant. Le concept de périodes critiques dans le développement de l'enfant est de plus en plus accepté par la communauté scientifique.

Les recherches récentes en biologie moléculaire apportent un nouvel éclairage sur le fonctionnement du cerveau et son développement et sur l'impact de l'environnement :

Le développement du cerveau avant l'âge d'un an est plus important et plus rapide que prévu (le nombre de synapses et les connections à la base de l'apprentissage est multiplié par 20). La sensibilité du cerveau à l'influence de l'environnement est plus importante qu'on le pensait. L'alimentation, les soins, la stimulation et les interactions pendant les deux premières années ont des incidences sur le développement futur de l'enfant.

L'environnement et sa richesse ont un impact sur le nombre des cellules du cerveau, sur le nombre de ses connections et sur la densité des processus de connections.

L'influence de l'environnement sur le développement du cerveau se fait sentir d'une manière durable. L'exposition précoce de l'enfant à une bonne alimentation, à des jouets et des activités ludiques et à des interactions stimulantes avec son environnement physique et social entraîne des incidences positives sur les fonctions du cerveau à l'âge de 15 ans.

Importance des expériences perceptives et motrices des premières années dans l'apprentissage ultérieur :

A l'âge de 6 ans, la majorité des cellules cérébrales du cerveau, dont la plus grande partie est formée à la naissance, est déjà formée et la plupart des connections neuronales sont déjà faites à la lumière de la qualité de l'environnement de l'enfant. Aussi la possibilité de bénéficier d'expériences riches, diversifiées et complexes affecte les diverses capacités d'apprentissage.

Aussi, priver les enfants d'une prise en charge éducative précoce, c'est mettre en péril leur développement et par voie de conséquence leur chance de survie et de réussite scolaire, s'ils sont scolarisés ultérieurement.

Les évaluations relatives aux programmes de développement de la petite enfance révèlent dans l'ensemble des effets positifs sur les enfants bénéficiaires. Plusieurs

² Ce plaidoyer est une reprise réactualisée d'un document déjà publié par M. Faiq dans le cadre de la contribution des réseaux d'experts nationaux sur la situation actuelle et les voies de rénovation de l'éducation et de la formation, COSEF, Août 2000.

³ Cet énoncé est inspiré du titre d'un document de la Banque Mondiale sur la question : Développement de la petite enfance : investir dans l'avenir (2001)

études longitudinales démontrent des effets à longs termes. Selon des synthèses de la Banque Mondiale, Parmi les bénéfiques liés aux projets intégrés en faveur de la petite enfance dans les pays en voie de développement, on peut citer :

- Un moyen efficace pour atténuer l'inégalité des chances.

Tel qu'il fonctionne aujourd'hui, le secteur préscolaire au Maroc constitue une formidable machine de sélection sociale, aussi bien horizontale que verticale (aisés - défavorisés, urbain - rural, filles - garçons).

Ce n'est pas seulement l'accès à l'éducation préscolaire qui est déterminé exclusivement par le niveau socio-économique des parents, mais également la qualité des prestations éducatives.

Ainsi, compte tenu de l'impact avéré de l'éducation préscolaire sur la réussite, comme en témoignent les travaux de recherche en Europe, en Amérique, en Asie, en Afrique et même au Maroc⁴, les enfants de statuts et de milieux défavorisés se trouvent doublement pénalisés. Face aux exigences de la culture scolaire, ils sont victimes de leur appartenance sociale et de leur non préscolarisation forcée.

L'importance critique des premières années dans le développement de l'intelligence, de la personnalité et du comportement social est attestée tant par les sciences psychologiques, physiologiques que nutritionnelles. Or, la pauvreté, l'ignorance et la discrimination sociale et sexuelle produisent des conditions pénibles et des inégalités qui inhibent le développement global, harmonieux et maximal des enfants d'âge préscolaire.

Des recherches récentes montrent que la structure et l'organisation neuronale du cerveau sont influencées par la richesse, la diversité et la qualité des stimulations sensorielles qui proviennent de l'environnement. Aussi, priver des enfants d'une prise en charge éducative précoce à cause de l'indigence de leur milieu revient-il à mettre en péril leur développement, et par voie de conséquence leurs chances de survie et de réussite, s'ils sont scolarisés.

Cela serait d'autant plus incompréhensible qu'il est bien établi aujourd'hui que les enfants pauvres et/ou issus de *groupes sociaux défavorisés profitent plus des programmes d'intervention précoce* que leurs pairs favorisés.

De plus en plus de données montrent que les interventions en faveur de la petite enfance en particulier bénéficient particulièrement aux démunis et aux défavorisés. Dans le projet 'Haryana project' indien par exemple, les taux d'abandons n'ont pas changé d'une manière significative pour les enfants des castes supérieures, mais ils ont baissé de 46% pour la caste inférieure et de 80% pour la caste moyenne (Chaturvedi et al)⁵. Les projets en Inde et au Guatemala ont enregistré une baisse significative dans l'âge de fréquentation scolaire parmi un des groupes les plus défavorisés, à savoir les petites-filles (Myers, 1995).

En n'intervenant pas pour encourager la prise en charge éducative précoce là où le besoin se fait le plus sentir, les autorités publiques contribuent, tacitement certes mais directement, à approfondir et à pérenniser les inégalités.

⁴ On peut consulter à ce sujet les travaux de Wagner, D. et Coll. (1987) et également la publication du MEN sur l'évaluation du niveau d'acquisition des élèves de la 4^{ème} année fondamentale (1996).

⁵ Chaturvedi, E., B.C. Srivastava, J.V. Singh et M. Prasad. 1987 'Impact of six years'exposure to the ICDS Scheme on Psychosocial Development.' Indian Pediatrics 24 : 153-64

- Un moyen de promouvoir la généralisation de l'enseignement fondamental et la scolarisation de la petite-fille.

Cette ligne de réflexion est relativement récente et par conséquent le corpus de recherches qui confirme cette tendance reste fragmentaire. Cependant les travaux effectués en Inde, montrent que l'inscription en 1^{ère} année de l'école primaire a été supérieure pour les enfants ayant bénéficié d'une prise en charge éducative précoce par comparaison aux non bénéficiaires. Des résultats similaires ont été enregistrés au Guatemala, en Argentine, au Chili et au Pérou⁶. En Colombie, le projet Promesa relatif à la prise en charge précoce de la petite enfance rapporte des taux d'enrôlement des enfants dans l'école primaire supérieur par comparaison aux enfants non impliqués⁷.

Un fait qui mérite d'être relevé, c'est qu'aussi bien en Inde qu'au Guatemala, les gains en termes d'inscriptions en 1^{ère} année du primaire ont été *plus significatifs pour les filles*. Un autre aspect intéressant concerne le fait que plusieurs de ces études ont montré que les enfants pris en charge à l'âge préscolaire ont tendance à fréquenter l'école primaire à un âge plus précoce par rapport aux autres enfants qui rejoignent directement l'école primaire. Or, nous savons qu'au Maroc, " *Les élèves les plus jeunes réalisent les meilleures performances dans toutes les matières*"⁸.

- Un moyen efficace d'améliorer la qualité et l'efficacité du système éducatif.

En effet, les enfants impliqués dans le projet de la Jamaïque (Jamaica's first Home Visiting Program), de la Colombie (Cali Project), au Pérou (Programa Non Formal de Educacion Initial (Pronoei)) et de la Turquie (Turkey Early Enrichment Project) ont obtenus des scores d'aptitudes intellectuelles supérieurs aux enfants non impliqués⁹.

Les résultats d'une méta-analyse de 13 études qui concernent l'Asie, le Moyen-Orient et l'Amérique Latine montrent que les programmes d'interventions précoces peuvent avoir des effets positifs non seulement sur l'accès à la scolarisation mais également sur le rythme de progression, tel qu'il est déterminé par les taux de redoublement et d'abandon.

Les enfants dans l'étude du projet Promesa en Colombie et ceux des études des projets au nord du Brésil et en Argentine ont tous enregistrés en moyenne des taux inférieurs de redoublement. Les abandons ont été moindres au sein de 3 programmes sur 4.¹⁰

Comme on le sait, toute initiative permettant de réduire ces taux et d'accélérer le rythme de progression améliore automatiquement le rendement du système dans son ensemble, en réduisant les coûts des apprentissages.

Au Maroc, les quelques résultats épars relatifs à ce sujet confirment cette hypothèse. Des travaux effectués par Wagner et Spratt (1987)¹¹ comparent les acquisitions en 1^{ère} année du primaire des enfants marocains préscolarisés dans

⁶ Myers, R. : *The Twelve Who Survive* ; Routledge/UNESCO ; N.Y, 1992.

⁷ Op. cit.

⁸ Evaluation du Niveau d'Acquisition des Elèves de 4^{ème} Année Fondamentale, MEN/UNESCO/UNICEF; Al Maarif Al Jadida, Rabat, 1996; pp 74

⁹ Glewwe, P. ; Jacoby, H. G. et King, E. M. (2001) : Early Childhood Nutrition and Academic Achievement : A Longitudinal Analysis ; *Journal of Public Economics*, vol 81 (3), pp. 345-368

¹⁰ <http://www.worldbank.org/children/benefitsben2.html>

¹¹ Wagner, D ; Spratt, J. : Cognitive Consequences of Contrasting Pedagogies : The Effects of Quranic Pre-Schooling in Morocco ; *Child Development*, vol. 58 (1987); pp 1209-19

les kouttab coraniques et dans les jardins d'enfants avec celles des enfants non préscolarisés. Les résultats des tests montrent clairement un effet positif de la préscolarisation sur l'acquisition, indépendamment du type d'institutions préscolaires fréquentées (kouttab coraniques ou jardins d'enfants).

En plus, c'est un impact durable, puisqu'une étude plus récente (1995), effectuée par la Direction de la Statistique, de la Prospective et de la Programmation, en collaboration avec l'UNICEF et l'UNESCO, au niveau de la 4^{ème} année de l'enseignement fondamental arrive aux mêmes conclusions, à savoir que "*...les élèves ayant bénéficié d'un enseignement préscolaire, que ce soit à l'école moderne ou à l'école coranique réussissent mieux que ceux ayant accédé directement à l'enseignement fondamental, par ailleurs les scores s'améliorent d'autant plus que la durée d'enseignement préscolaire est longue*"¹².

- Un investissement qui " rapporte "

Depuis le début des années 80, des données s'accumulent montrant qu'une prise en charge éducative précoce des enfants influe non seulement sur les performances scolaires et la survie scolaire, mais également sur l'emploi, sur les revenus et sur le comportement social des concernés.

De plus en plus de données, surtout des USA, montrent qu'une éducation préscolaire de qualité aident les enfants de milieux défavorisés à développer non seulement les habilités cognitives et sociales nécessaires à l'école primaire mais imprime également des effets durables que l'on retrouve durant l'adolescence et la vie d'adulte.

A ce titre, l'étude sur "The Perry Preschools Project" représente l'étude longitudinale la plus exemplaire jamais réalisée. Ce projet concernait des noirs américains issus de familles à très bas revenus.

Les bénéfiques du programme d'intervention ont été définis en termes d'économies générées et d'une meilleure productivité économique. Parmi les économies induites identifiées et estimées :

- ◆ des économies au niveau des soins médicaux apportés aux enfants,
- ◆ une réduction des coûts des apprentissages, dans la mesure où ces enfants n'avaient pas eu besoin de sessions de soutien, ni de redoubler une année scolaire,
- ◆ des économies en termes de dépenses collectives à caractère social (Welfare expenditures).
- ◆ des économies à travers la réduction des taux de criminalité et délinquance (et par conséquent réduction des frais des poursuites, d'emprisonnement et de réinsertion)¹³.

Une analyse des résultats de cette étude, effectuée par des chercheurs européens cette fois, suggère que le ratio coût/bénéfice relatif à l'éducation préscolaire peut être très élevé. Il était de 7 à 1 dans le cas du programme d'intervention américain¹⁴.

Une autre évaluation, au Brésil cette fois, a montré qu'il est possible pour un programme de prise en charge intégrée d'enfants d'âge préscolaire de s'auto-

¹² Evaluation du Niveau d'Acquisitions des Elèves de la 4^{ème} Année Fondamentale; MEN/UNESCO/UNICEF; El Maarif El Jadida, Rabat, 1996, pp. 55.

¹³ Myers, R., op. cit.

¹⁴ SYLVA, K : : Un Banquet Médiéval avec ses Barons, ses Troubadous et ses Ménestrels, in Rayna, S et Coll. : L'Education Préscolaire : Quels Objectifs Pédagogiques ? INRP/Nathan, 1996, pp. 85 - 101.

financer en réduisant au primaire les coûts supplémentaires occasionnés par les redoublements (Ministro da Saude, 1983)¹⁵.

- Un moyen de créer des emplois productifs.

Les besoins de notre pays sont importants en matière de spécialistes de prise en charge éducative de la petite enfance. Aussi paradoxal que cela peut sembler, cet état de fait ne doit pas être ressenti comme une malédiction, mais plutôt comme une chance de créer pour les jeunes diplômés des emplois, aussi bien dans le public que dans le privé, et dont l'intérêt pour le système éducatif et pour le pays ne souffre aucun doute.

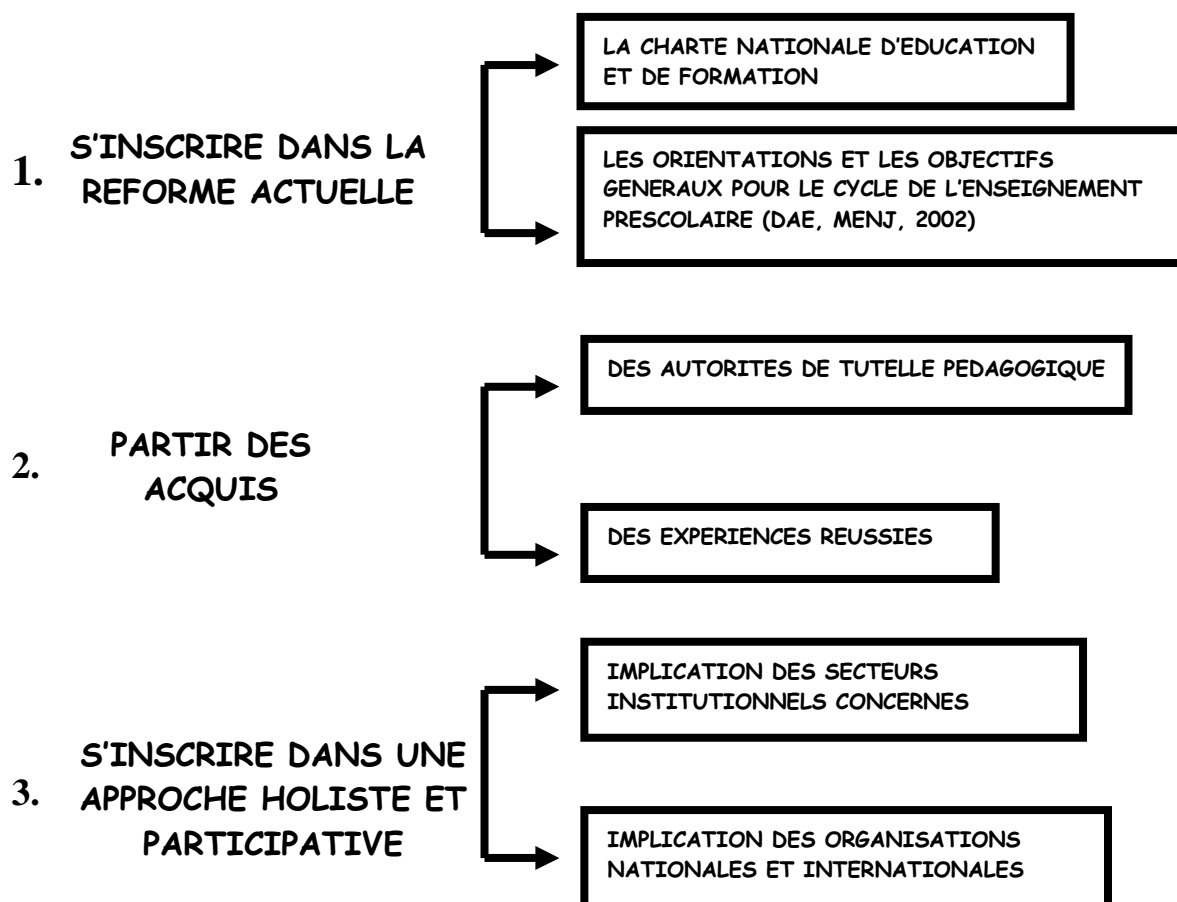
D'ailleurs le Ministère de l'Education Nationale ne s'y est pas trompé puisqu'il estime les opportunités d'emploi " à environ 50 000 emplois nouveaux "¹⁶. Mais aujourd'hui, les besoins réels sont estimés autour de 30 000 nouveaux éducateurs

¹⁵ Myers, R., op. cit.

¹⁶ Préparer l'Avenir : les Mesures d'Urgence, MEN, Juillet 1998, document dactylographié. pp. 16.

I. REPERES METHODOLOGIQUES

L'approche méthodologique adoptée s'articule autour de trois repères essentiels :



Le caractère holiste et participatif s'illustre dans les différents types de processus d'implication de tous les intervenants qui ont été mis en œuvre tout au long de l'élaboration de ce travail, et ce depuis les travaux de la préparation des journées nationales sur le préscolaire, jusqu'à la journée réservée à la stratégie en passant par les ateliers lors de la journée réservée au diagnostic. Ci-après le récapitulatif des modes d'implication et du statut des participants.

I. 1. TYPES D'IMPLICATION

LA COMMISSION PREPARATOIRE DES JOURNEES

LE MINISTERE DE L'EDUCATION
NATIONALE ET DE LA JEUNESSE
LA COSEF
LE MINISTERE DES HABOUS ET
DES AFFAIRES ISLAMIQUES
LE S.E.C. DE LA JEUNESSE
LE S.E.C. DE LA FAMILLE, DE LA
SOLIDARITE ET DE L'ACTION
SOCIALE
L'INSTITUT ROYAL DE LA CULTURE
AMAZIGH
L'ENTRAIDE NATIONALE
L'AGENCE DE DEVELOPPEMENT
SOCIAL
LES CONSULTANTS

PARTICIPANTS AUX TRAVAUX DES ATELIERS SUR LE DIAGNOSTIC

LE SECTEUR INSTITUTIONNEL :

LE MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE :

- les directeurs centraux
- les directeurs d'académies
- les délégués

LE MINISTERE DES HABOUS ET DES AFFAIRES
ISLAMIQUES :

- les délégués provinciaux

LE S. E. C. DE LA JEUNESSE

LE S. E. C. DE LA FAMILLE, DE LA SOLIDARITE
ET DE L'ACTION SOCIALE

LA DIRECTION DES COLLECTIVITES LOCALES

L'ENTRAIDE NATIONALE
LE MINISTERE DE L'INTERIEUR

INSTITUTS, ORGANISMES ET ONG :

LA COSEF

L'INSTITUT ROYAL DE LA CULTURE AMAZIGH

LES REPRESENTANTS DES ELUS

LES REPRESENTANTS DU SECTEUR

DES ASSOCIATIONS NATIONALES

DES ORGANISMES INTERNATIONAUX

DES UNIVERSITAIRES DE LA FACULTE DES
SCIENCES DE L'EDUCATION

CONTRIBUTIONS SECTORIELLES

LA COSEF

LE MINISTERE DE L'EDUCATION
NATIONALE ET DE LA JEUNESSE
-DAE

LE MINISTERE DES HABOUS ET DES
AFFAIRES ISLAMIQUES

LE S. E. C. DE LA JEUNESSE

LE S. E. C. DE LA FAMILLE, DE LA
SOLIDARITE ET DE L'ACTION SOCIALE

L'ENTRAIDE NATIONALE

L'INSTITUT ROYAL DE LA CULTURE
AMAZIGH

L'ASSOCIATION ATFALE

PARTICIPANTS AUX TRAVAUX DES ATELIERS SUR LA STRATEGIE

LA COSEF
LE SECTEUR INSTITUTIONNEL :

LE MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE :

- les directeurs centraux
- les directeurs d'académies
- les délégués

LE MINISTERE DES HABOUS ET DES AFFAIRES
ISLAMIQUES :

- les délégués provinciaux

LE S. E. C. DE LA JEUNESSE

LE S. E. C. DE LA FAMILLE, DE LA SOLIDARITE
ET DE L'ACTION SOCIALE

LA DIRECTION DES COLLECTIVITES LOCALES

L'ENTRAIDE NATIONALE
LE MINISTERE DE L'INTERIEUR

INSTITUTS, ORGANISMES ET ONG :

L'INSTITUT ROYAL DE LA CULTURE
AMAZIGH

LES REPRESENTANTS DES ELUS

LES REPRESENTANTS DU SECTEUR

DES ASSOCIATIONS NATIONALES

DES ORGANISMES INTERNATIONAUX

DES UNIVERSITAIRES DE LA FACULTE DES
SCIENCES DE L'EDUCATION

II. LES PRINCIPES FONDAMENTAUX DE L'APPROCHE STRATEGIQUE

A l'origine de l'approche stratégique adoptée réside une prouesse de la COSEF : celle de réunir autour de la même table l'ensemble des intervenants institutionnels et des partenaires pour réfléchir et construire ensemble des solutions pour un secteur préscolaire trop longtemps délaissé. A notre connaissance, c'est une première !

Dans un système profondément marqué par la multiplicité des tutelles, la diversité des types, par la médiocrité pédagogique et par l'inégalité, l'approche stratégique se devait de renforcer le passage de la logique de la revendication (des prérogatives) à la logique de la *coopération/synergie*, de favoriser la mise en *cohérence* à travers une vision partagée de l'évolution et de l'avenir du système et de pallier aux inégalités criantes par une *discrimination positive*. Vaste programme qui ne peut se réaliser que si on implique l'ensemble des intéressés dans une vision volontariste, de *proximité* et consciente des enjeux.

Aussi, l'approche stratégique est-elle articulée autour de cinq principes fondamentaux, à savoir :

- ❑ La cohérence : nécessité d'un socle qui constitue l'ancrage qui réunit et nourrit l'ensemble des intervenants.
- ❑ La flexibilité : nécessité de rompre avec les rigidités et les chasses gardées bureaucratiques, sources de déperditions matérielles et humaines.
- ❑ La proximité : impliquer l'ensemble des partenaires en valorisant leur participation et leurs apports.
- ❑ La discrimination positive : apport de soutien particulier aux groupes et aux régions défavorisés et promouvoir l'égalité des chances.
- ❑ Le suivi et l'évaluation

Comme on peut le deviner, chaque principe constitue en soi tout un programme.

II. 1. COHERENCE

La cohérence du système constitue le préalable incontournable au déroulement de toute stratégie de développement. Le socle de la cohérence pour le secteur préscolaire dans l'optique notre approche, qui se veut centrée autour de l'enfant et de ses besoins, est constitué par *un référentiel* comprenant : *les grandes finalités du système d'éducation et de formation, les objectifs généraux de l'éducation préscolaire, les domaines disciplinaires et la vision pédagogique*. Les contenus et les

pratiques ainsi que les autres composantes du dispositif préscolaire au sein des différents ministères de tutelle et entités doivent s'articuler autour de ce socle et contribuer aux moyens de le mettre en œuvre.

A partir des spécificités et des besoins des enfants d'âge préscolaire, la cohérence du système projeté s'appuie sur 4 quatre axes :

- une relecture des grandes finalités du système d'éducation et de formation et du projet de société dans lequel elles s'inscrivent.
- L'actualisation des objectifs généraux de l'éducation préscolaire, à la lumière des finalités.
- L'articulation d'une vision pédagogique adéquate et adaptée.
- La définition des domaines disciplinaires appropriés.

II. 1. 1. LES FINALITES DU SYSTEME D'EDUCATION ET DE FORMATION

Un retour sur les grandes finalités du système d'éducation et de formation est nécessaire pour plusieurs raisons :

- elles représentent le cœur battant du système à partir duquel va découler le reste des composantes. L'ancrage autour duquel va se construire la cohérence tant recherchée.
- elles permettent de s'inscrire dans le cadre de la réforme en cours et de partir comme prévu des acquis.
- elles permettent d'actualiser et de mettre à jour les objectifs généraux de l'éducation préscolaire à la lumière des grandes finalités et du projet sociétal tel qu'il ressort de la charte nationale d'éducation et de formation.

Une lecture analytique des dispositions de la charte nationale d'éducation et de formation nous permet de ressortir les grandes finalités du système pouvant s'illustrer dans le domaine de la petite enfance.

Ci-après, les grandes finalités du système d'éducation et de formation issues de la charte :

GRANDES FINALITES DU SYSTEME D'EDUCATION ET DE FORMATION

Renforcement de l'amour de la patrie et de la volonté de la servir

renforcement des valeurs islamiques et de l'identité nationale

développement du respect des institutions sacrées et des fondements de la patrie

Renforcement de l'identité marocaine et de la complémentarité de ses composantes

L'ouverture sur les acquis et les réalisations de l'humanité

Renforcement de l'amour de la connaissance, de la poursuite de la science, de la recherche et de l'exploration

L'éducation à la citoyenneté et aux pratiques démocratiques

Promotion des valeurs du dialogue, de la tolérance et de l'acceptation de la différence

Développement de la prise de conscience des droits et des devoirs

Renforcement des valeurs de l'authenticité nationale et de la modernité

La maîtrise des modes et des types de communication

Ces finalités doivent, bien entendu, trouver leur traduction dans les objectifs généraux de l'éducation préscolaire.

II. 1. 2. LES OBJECTIFS GENERAUX DE L'EDUCATION PRESCOLAIRE

Une analyse des objectifs généraux de l'éducation préscolaire adoptés par le MENJ¹⁷ révèle que ces objectifs s'accordent dans leur ensemble avec ce qui est universellement admis par les spécialistes pour ce type d'éducation.

OBJECTIFS GENERAUX DU PRESCOLAIRE

- 1. Représentation du schéma corporel et découverte des capacités d'expression motrice et corporelle de l'enfant.
Positionnement par rapport aux autres et aux objets environnants.**
- 2. Socialisation et responsabilisation de l'enfant.
Intégration des rapports sociaux et des valeurs religieuses, culturelles marocaines.**
- 3. Encouragement chez l'enfant de l'observation, la recherche et la communication dans sa langue.
Développement des capacités perceptives, motrices et communicationnelles de l'enfant.
Préparation à l'école primaire.**
- 4. Développements des compétences linguistiques de l'enfant en l'incitant à s'exprimer, à écouter et à prendre en compte les autres.**

Cependant, ces objectifs généraux ne traduisent guère l'ensemble des grandes finalités du système d'éducation et de formation et ne reflètent nullement certaines caractéristiques essentielles du projet de société qui les sous-tend. Conçue plutôt comme un enseignement, la composante 'éducation, socialisation et configuration du citoyen de demain' semble avoir été laissée pour plus tard. En effet, les finalités relatives au développement des valeurs de citoyenneté, de modernité, de tolérance, de dialogue et d'acceptation de la différence semblent avoir été omises. Il en est de même en ce qui concerne le développement chez l'enfant de la capacité de préserver et de gérer son capital santé dans sa relation avec le respect de l'environnement et sa protection. Il est fort probable que les auteurs ont considéré que les enfants à cet âge étaient trop jeunes pour ce type d'éducation. Or, tous les spécialistes s'accordent sur le fait qu'une bonne partie de la structuration de la personnalité de base de la personne s'effectue durant la petite enfance.¹⁸

Toujours fidèle à notre option méthodologique de partir des acquis, il nous semble opportun de maintenir les objectifs généraux actuels tels qu'ils sont définis par les services du MENJ et de les compléter afin de les mettre en phase avec les grandes finalités du système d'éducation et de formation.

¹⁷ Les orientations et les objectifs généraux pour le cycle de l'enseignement préscolaire ; DAE/MEN/2001

¹⁸ Dodson; F. : Tout se joue avant 6 ans ; Réponses/Robert Laffont, Paris ; 1972

OBJECTIFS GENERAUX ACTUALISES

1. Représentation du schéma corporel et découverte des capacités d'expression motrice et corporelle de l'enfant.
Positionnement par rapport aux autres et aux objets environnants.
2. Socialisation et responsabilisation de l'enfant.
Intégration des rapports sociaux et des valeurs religieuses, culturelles marocaines.
3. Encouragement chez l'enfant de l'observation, la recherche et la communication dans sa langue.
Développement des capacités perceptives, motrices et communicationnelles de l'enfant.
Préparation à l'école primaire.
4. Développement des compétences linguistiques de l'enfant en l'incitant à s'exprimer, à écouter et à prendre en compte les autres.
5. Prise de conscience chez l'enfant de ses devoirs et droits et renforcement des valeurs de la citoyenneté et de la modernité ancrées dans le patrimoine culturel marocain, ainsi que l'ouverture sur les acquis et les réalisations de l'humanité.
6. Promotion chez l'enfant des valeurs de la démocratie, du dialogue, de la tolérance et de l'acceptation de la différence et de l'autre.
7. Promotion chez l'enfant de la préservation et la gestion de son capital santé et de la protection de l'environnement.

Les objectifs complémentaires (5,6,7) sont inspirés des travaux et de la réflexion au sein de l'équipe ATFALE

II. 1. 3. LES DOMAINES DISCIPLINAIRES PRESCOLAIRES

Les spécialistes ne cessent de répéter que l'éducation préscolaire ne doit pas être confondue avec l'enseignement scolaire. Cependant, cette différence doit se manifester non seulement au niveau des objectifs, des méthodes et des contenus, mais également au niveau du découpage épistémologique.

L'analyse des deux documents élaborés par les soins du ministère de l'Education nationale et de la Jeunesse, durant la phase du diagnostic, a permis de dégager les constats suivants :

- Une conception épistémologique du savoir calquée sur le primaire
- Une terminologie et un lexique pédagogiques scolaires
- Un découpage disciplinaire à l'image des matières de l'école primaire

La symbolique de ces éléments, associée au manque de formation de l'écrasante majorité des travailleurs dans le préscolaire, ne pouvaient que favoriser la reproduction du modèle et des pratiques pédagogiques scolaires. Aussi, est-il primordial de concevoir un découpage du champ des activités préscolaires qui soit en rupture avec le modèle scolaire et en phase avec les spécificités de la petite enfance et les objectifs de ce cycle.

ci-après un découpage épistémologique non scolaire en 4 grands domaines d'activités :

LES DOMAINES DISCIPLINAIRES PRESCOLAIRES	
<p>1. LE DOMAINE DES ACTIVITES MOTRICES PHYSIQUES ET CULTURELLES</p>	<p>On ne saurait insister suffisamment sur l'importance de l'activité physique et motrice pour le développement de l'enfant. C'est avant tout par l'expérience et par l'activité du corps que se construisent chez l'enfant les relations, les comportements et la connaissance. D'où la nécessité de promouvoir au profit de l'enfant une expérience riche, diversifiée, régulière et progressive.</p> <p>Dans l'institution préscolaire, l'éducation physique et sportive favorise le développement global de l'enfant tout en stimulant les fonctions organiques principales et la structuration ascendante de l'enfant et de son autonomie à travers l'affinement et la diversification de ses conduites motrices.</p> <p>En plus le patrimoine marocain de danses traditionnelles permet également d'élaborer des activités motrices et physiques à caractère culturel.</p>
<p>2. LE DOMAINE DES ACTIVITES D'EXPRESSION ET DE COMMUNICATION</p>	<p>Le domaine de l'expression et de la communication tel qu'il conçu ici transcende la vision traditionnelle qui le réduit à l'apprentissage de la lecture et de l'écriture. Dans la vision adoptée ici, le domaine des activités d'expression et de communication comprend et aligne sur le même niveau toutes les formes et tous les modes de communication :</p> <p>L'expression orale et écrite</p> <p>L'expression artistique et esthétique au sens large :</p> <ul style="list-style-type: none"> Des activités picturales (utilisation des couleurs) Des activités graphiques (utilisation des tracés et des incisions) Des activités sculpturales et de modelage (volumes par retrait et par ajout de la matière) Des activités de créations d'objets (bijoux, masques, décorations...) Des activités musicales (rythmes, chants, danses...) Des activités théâtrales (imitation, théâtre, expression corporelle, mime...) <p>Il s'agit de favoriser et de développer toutes les formes et tous les modes d'expression et de communication de l'enfant.</p>
<p>3. LE DOMAINE DES ACTIVITES RELIGIEUSES CIVIQUES ET DE LA CITOYENNETE</p>	<p>Dans la vision proposée ici, la foi musulmane, le civisme et la citoyenneté relèvent du même champ des valeurs sacrées et des valeurs universelles. Les valeurs du civisme, de la citoyenneté, de la tolérance et de la démocratie trouvent leurs sources dans la foi musulmane. En pratique, ces domaines se nourrissent mutuellement pour développer chez l'enfant son ancrage dans le champ des valeurs musulmanes, nationales et universelles (ouvert sur le monde).</p>
<p>4. LE DOMAINE DES ACTIVITES MATHÉMATIQUES SCIENTIFIQUES ET TECHNOLOGIQUES</p>	<p>Les mathématiques au préscolaire sont habituellement approchées selon 3 grands axes : la construction et l'organisation de l'espace, les activités logiques et l'approche du nombre et de la mesure. Mais elles peuvent également être approchées à travers les activités scientifiques et technologiques. L'enfant peut observer, découvrir et organiser les relations logiques et mathématiques qui fondent la construction des objets, l'identification de leur propriété et l'élaboration de classification pour découvrir et construire le nombre et les relations spatiales. De ce fait, ils font partie du même champ que les activités scientifiques et technologiques.</p> <p>Il n'est pas question d'étudier les sciences au niveau préscolaire, mais il s'agit de les approcher et surtout d'éveiller l'esprit scientifique chez l'enfant. L'enfant, avant même le préscolaire agit et pense à expliquer son action. Il s'agit donc de favoriser, par l'observation et le contact direct, l'élaboration de concepts relatifs au vivant sous ses différentes formes et par l'action, la manipulation et la fabrication, le développement de concepts d'ordre physico-technologiques. Ainsi, l'enfant sera amené à poser des questions et à tenter des réponses susceptibles d'être vérifiées, à développer l'esprit critique et permettre de comprendre le monde.</p>

II. 1. 4. VISION PEDAGOGIQUE, METHODES ET PROGRAMME

II. 1. 4. 1. la vision pédagogique

Développer une vision pédagogique claire, centrée sur les besoins de l'enfant, ouverte sur son environnement et sur le monde et ancrée dans les spécificités culturelles nationales, à la lumière des connaissances scientifiques actuelles relatives à la petite enfance constitue un autre jalon essentiel dans la mise en cohérence du système.

VISION PEDAGOGIQUE

- partir de l'enfant dans son contexte écologique et de ses besoins dans la mise en œuvre des activités préscolaires.
- instaurer une continuité et une progression dans les activités
- travailler en petits groupes, aménager l'espace et diversifier les modes d'organisation de la classe.
- ancrer l'organisation spatio-temporelle du préscolaire dans son environnement
- s'ouvrir sur l'environnement et l'exploiter pédagogiquement (sorties, visites, construction d'outils pédagogiques et de jeux éducatifs peu coûteux)
- adopter une pédagogie du projet
- centrer sur l'éducation pour la santé avec un suivi du développement de l'enfant en coordination avec les parents
- exploiter le jeu comme outil pédagogique à part entière
- centrer sur l'activité physique, sportive et culturelle de l'enfant
- développer l'éducation à l'environnement et l'éducation à la citoyenneté
- impliquer les parents dans la vie de l'institution dans une vision globale du développement et de l'éducation de l'enfant
- impliquer les parents dans les apprentissages et les activités en valorisant leurs savoirs et savoir-faire
- instaurer un échange et une coopération entre les éducateurs (trices) d'une même institution et/ou d'institutions différentes
- intégrer l'évaluation de type préscolaire au processus éducatif comme un outil pédagogique et de gestion.

Association ATFALE

Les éléments de cette vision pédagogique ont été développés et progressivement enrichis par des recherches-actions durant plus de 10 ans par l'équipe de l'association ATFALE, en partenariat avec le Ministère de l'Éducation Nationale (avec le soutien de la Fondation Bernard Van Leer depuis 1990) ainsi qu'avec des organismes nationaux et internationaux. Ces recherches-actions ont été menées, selon le cas, dans des kouttab coraniques et des jardins d'enfants, dans les milieux urbains et ruraux, dans des communautés arabophones et berbérophones.

II. 1. 4. 2. Approche, programme et manuel pour le préscolaire

Habituellement, la cohérence des systèmes scolaires est assurée par les objectifs. Mais nous savons tous que, outre les moyens, ce sont surtout les programmes et les manuels qui déterminent, dans leur quotidienneté, les pratiques effectives des enseignants et à la longue les nivellent. Une dérive vers le manuel unique serait désastreuse pour le préscolaire et sa pédagogie, car à force d'unifier ou d'uniformiser, on finit par réduire, par automatiser.

En vue de faciliter l'ancrage de la pédagogie préscolaire dans le vécu des enfants et de promouvoir son ouverture sur son environnement immédiat, il est primordial de s'abstenir d'adopter un programme dans sa forme traditionnelle, ni d'imposer un manuel unique. Ainsi, chaque éducateur aura la possibilité de concevoir et de mettre en œuvre des activités ayant un sens pour les enfants dans leur environnement, à partir bien entendu du socle commun (les finalités, les objectifs généraux, les domaines disciplinaires et la vision pédagogique). Il aura le loisir de fabriquer des outils pédagogiques peu coûteux et de développer progressivement une pratique pédagogique préscolaire autonome, c'est à dire une pratique :

- centrée sur les besoins de l'enfant concret, réel et non le stéréotypé,
- ancrée dans son vécu et ouverte sur sa communauté et sur son environnement,
- fondée sur la promotion d'un environnement éducatif ludique, motivant et propice,
- basée sur :
 - l'activité concrète de l'enfant,
 - la diversité des types d'activités (dirigées, autonomes et libres ; intérieures, extérieures ; debout, assis...),

-la diversité des modes d'organisation (petits groupes, grand groupe ; individuels, collectifs...),
 en vue d'*accompagner* et de *promouvoir* le développement de l'enfant.

II. 1. 4. 3. Propositions issues des ateliers

LA PARTIE CONCERNEE	PROPOSITIONS
MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE	<ul style="list-style-type: none"> ❑ définir le profil de l'enfant visé par l'éducation préscolaire. ❑ Définir les grandes lignes des activités éducatives. ❑ Elaboration d'un curriculum pour l'éducation préscolaire dans le respect des spécificités de l'enfant et son milieu tout en évitant les manuels d'activités 'prêtes à consommer' dans la mesure où ils empêchent toute formation pédagogique digne de ce nom et adaptée aux besoins véritables de l'enfant. ❑ Harmonisation des méthodes et des programmes en tenant compte des spécificités et les différences des milieux. ❑ Associer la dimension enseignement et la dimension éducation dans la construction des curricula. ❑ Inscrire la dimension socialisation dans les composantes de la stratégie. ❑ Elaborer un cahier de charge qui définit les critères et les normes adaptés aux spécificités de l'enfant d'âge préscolaire. ❑ Prise en compte des enfants ayant des besoins spéciaux ❑ Développer la langue maternelle tout initiant progressivement l'enfant à d'autres langues pour communiquer. ❑ Veiller à ce que le préscolaire puisse accompagner l'intégration de la langue amazighe au niveau du primaire à partir 2003/2004.

II. 1. 5. LA FORMATION ET LA RECHERCHE

L'absence de formation de cadres, indispensables à un préscolaire de qualité, conscients des besoins des enfants et capables d'exploiter les atouts de l'environnement dans une optique éducative constitue un des catalyseurs des dysfonctionnements du secteur. A l'exception d'une expérience avortée de formation d'éducateurs spécialisés en préscolaire au sein de la faculté des sciences de l'éducation (formation de 2 promotions), notre pays peine encore à mettre sur pied des formations initiales formelles d'éducateurs du préscolaire. Or, sans structures pérennes de formation initiale et continue en matière du préscolaire, aucune amélioration du secteur, ni de généralisation qualitativement maîtrisée n'est envisageable.

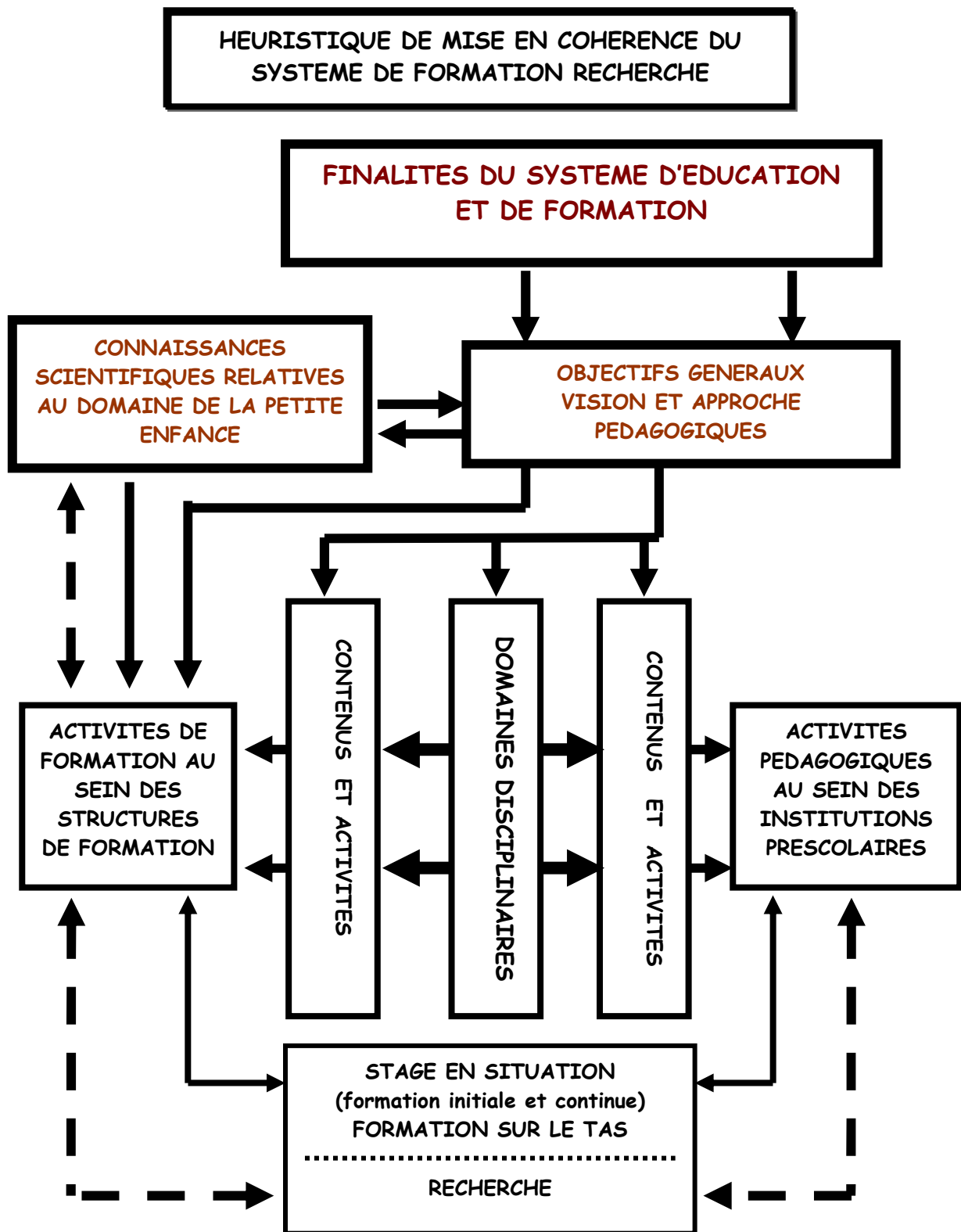
Compte tenu du profil des éducateurs actuellement en service dans les institutions préscolaires (jardins d'enfants et kouttab), trois types de formation doivent être mis en oeuvre :

- Une formation initiale : il s'agit de concevoir et d'organiser la formation des futurs éducateurs diplômés, spécialistes du préscolaire, en cohérence avec les finalités et les objectifs tracés pour le secteur.
- Une formation continue : elle vise les futurs éducateurs diplômés.
- Une formation sur le tas : elle vise la qualification accélérée des personnes actuellement en charge des enfants dans les institutions préscolaires. A ce titre, il s'agit d'accélérer la généralisation en cours des centres de ressources¹⁹ et de renforcer leurs moyens humains et matériels d'intervention.

Parallèlement, il s'agit de concevoir et d'organiser la formation initiale et continue des futurs encadreurs du préscolaire (conseillers et/ou inspecteurs du préscolaire) tout en continuant la formation sur le tas des conseillers actuellement en service.

La formation (initiale, continue et sur le tas) des éducateurs, des conseillers et/ou inspecteurs doit, bien entendu, refléter dans ses objectifs, ses contenus et ses méthodes les finalités, les objectifs et la vision pédagogique qui composent le référentiel :

¹⁹ projet GKPS/ATFALE/la Fondation B. VAN LEER



La formation doit en outre promouvoir *l'autonomie pédagogique de l'éducateur* (trice), afin de pallier la rareté des outils, du matériel pédagogique et le manque des moyens d'une large partie des parents. N'oublions point que le préscolaire est un secteur privé.

Au niveau de la formation des instituteurs et des inspecteurs du fondamental, il serait souhaitable d'inclure des modules de formation théorique et pratique au préscolaire dans leur programme, en vue de promouvoir une meilleure compréhension des spécificités physiques, cognitives et affectives de la petite enfance. Cela contribuera également à faciliter l'introduction de pratiques innovantes dans les premières années de l'enseignement fondamental, de manière à faire de l'exigence d'une *continuité pédagogique entre le préscolaire et le fondamental* une réalité dans les classes. Nous savons maintenant que le fait d'associer les instituteurs de la première année du fondamental aux diverses sessions de formation sur le tas organisées au profit des éducateurs (trices) du préscolaire, favorise la continuité pédagogique (amplement justifiée par la continuité psychologique de ce stade de l'enfance) et les échanges et la coopération entre le préscolaire et le fondamental. L'impact positif de cette formation sur les pratiques pédagogiques des instituteurs en première année du fondamental et sur leur engagement en faveur du préscolaire a été confirmé par les résultats du projet mené par MEG/USAID/ATFALE à Ouerzazate et à Errachidia.

A la lumière des caractéristiques, des difficultés et des contraintes du secteur préscolaire, la formation préconisée doit être guidée par deux principes directeurs :

1. répondre aux besoins de l'enfant et respecter ses spécificités développementales et socioculturelles.
2. promouvoir l'autonomie pédagogique des éducateurs.

La formation doit également s'inspirer des principes de la recherche-action, à savoir :

- L'implication : impliquer les stagiaires dans la construction des savoirs, des savoir faire et des savoir être.
- L'alternance : entre la théorie et la pratique
Entre les moments de réflexion et de recherche et les moments de l'action et de la production.
Entre la formation académique et la formation sur le terrain.
- L'évaluation : instaurer une culture de l'évaluation participative de la formation en vue de l'enrichir et de l'auto-évaluation.

La formation doit s'articuler autour de 3 dimensions :

La dimension développement personnel de l'éducateur	La dimension activités pédagogiques préscolaires	La dimension production de matériel pédagogique
<p>-les connaissances scientifiques relatives à la petite enfance (développement, socialisation, spécificités et besoins selon l'âge)</p> <p>-connaissances et compétences psychopédagogiques (théories de l'apprentissage, méthodes et techniques d'animation actives et ludiques et utilisation de la technologie de l'éducation, modalités d'organisation préscolaire, suivi et évaluation)</p> <p>-compétences en matière de gestion d'institution préscolaire privée</p>	<p>-Une maîtrise des grandes finalités, des objectifs généraux et opérationnels, de la vision pédagogique et de l'approche de la nouvelle institution nationale d'éducation préscolaire.</p> <p>-une maîtrise des domaines disciplinaires préscolaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Domaine des activités d'expression communication. ➤ Domaine des activités physiques, sportives et culturelles. ➤ Domaine des activités religieuses, citoyennes et civiques. ➤ Domaine des activités mathématiques, scientifiques et technologiques. ➤ Domaine de l'éducation à la santé ; 	<p>- des compétences en matière de conception et de fabrication de jeux et d'outils pédagogiques peu coûteux , en vue de renforcer l'autonomie pédagogique de l'éducateur.</p>

le niveau académique requis pour entamer la formation d'éducateur diplômé du préscolaire ainsi que sa durée ne doivent pas être déterminés uniquement par des considérations scientifiques, mais également par les niveaux de salaires actuellement en cours et raisonnablement prévisibles dans le futur. Il s'agit de tirer les leçons de l'expérience passée de la Faculté des Sciences de l'Éducation en matière de formation des éducateurs du préscolaire en évitant le surdimensionnement des profils, qui ferait des lauréats des diplômés chômeurs.

Plusieurs niveaux peuvent être envisagés en vue de répondre à la diversité du secteur :

1. Un diplôme d'éducateur du préscolaire ouvert aux candidats ayant le niveau de la 9^{ème} année de l'enseignement fondamental avec une durée de formation de 2 années.
2. Un diplôme d'éducateur spécialisé dans le domaine du préscolaire ouvert aux candidats titulaires du baccalauréat avec une durée de formation de 2 à 3 années.

II. 1. 5. 1. Propositions issues des ateliers

PARTIE CONCERNEE	PROPOSITIONS
MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE	<ul style="list-style-type: none">❑ dotation des centres de ressources en documents pédagogiques, institutionnalisation d'une dotation financière annuelle à leur profit (20000 Dh par centre) et renforcement de leurs ressources humaines.❑ Améliorer le niveau de formation des éducatrices et des éducateurs et les professionnaliser.❑ Organiser des structures régionales de formation initiale et continue des éducateurs (trices), des encadreurs et de tous les acteurs dans le domaine.❑ Exploiter les centres de formations publics et privés.❑ Former les conseillers pédagogiques.❑ Former des éducateurs et des spécialistes dans le domaine des enfants avec des besoins spéciaux.❑ Création d'une entité commune d'encadrement pédagogique de l'éducation préscolaire, comprenant des conseillers et coordinateurs des centres de formation.❑ Elaboration des critères d'évaluation des pratiques professionnelles des éducateurs et des encadreurs.

II. 1. 6. SUIVI ET EVALUATION DE L'ACTIVITE PEDAGOGIQUE

L'évaluation est un processus complexe. Mal maîtrisée, elle peut s'avérer dangereuse. On peut à ce titre se demander si la recommandation faite par la charte d'instaurer des tests à la fin du préscolaire a été mûrement réfléchie. L'évaluation au préscolaire est totalement différente de l'évaluation scolaire à tous les niveaux. Elle ne procède pas de la même philosophie, ne poursuit pas les mêmes objectifs, ne met pas en œuvre les mêmes processus pédagogiques, n'interprète pas les données de la même manière et s'interdit de les utiliser pour classer les enfants.

Instaurer au préscolaire une évaluation de type scolaire, c'est ouvrir la voie à tous les abus. Mal conçue, elle serait néfaste pour la santé et le développement psychique de l'enfant, elle le déstabiliserait, lui ferait perdre confiance en ses capacités, entamerait l'estime de soi et compromettrait sa relation future avec l'école en lui faisant connaître précocement l'échec.

Aussi est-il primordial d'appréhender la spécificité de l'évaluation au préscolaire par comparaison à l'évaluation scolaire :

Au préscolaire, l'évaluation a une fonction de **régulation pédagogique** dans le sens strict du terme.

Elle ne vise pas à classer les enfants, ni à les sélectionner, ni à les comparer.

L'évaluation au préscolaire est une stratégie à double détente :

- **UN SUIVI des progrès et des gains de l'enfant** dans une optique d'accompagnement de son développement, loin de tout jugement de valeur qui s'apparenterait à une notation. Ce suivi peut s'effectuer tout le long et à la fin de chaque séquence pédagogique pour être rapporté et complété à la fin de chaque trimestre dans le cahier de suivi de l'enfant.²⁰
- **UNE EVALUATION des mérites des actions et des processus éducatifs planifiés et engagés par l'éducateur (trice)** en vue de les améliorer et d'individualiser les approches à la lumière des données recueillies.

²⁰ un modèle de cahier de suivi de l'enfant au préscolaire peut être consulté dans Suivi et évaluation pour le préscolaire; M. ; Faiq, Gaetan Morin Maghreb, 1997.

Au préscolaire, l'évaluation doit être :

INTEGREE au processus éducatif en tant qu'outil de régulation et de pilotage.

RESPECTUEUSE des différences des rythmes de développement et d'apprentissage des enfants

AXEE SUR LES PROGRES et les gains réalisés par l'enfant en comparaison avec ses propres performances antérieures (évaluation critériée) et non avec celles du groupe-classe (évaluation normative).

INDIVIDUALISEE, c'est à dire centrée sur chaque enfant et sur ses besoins particuliers.

MULTIDIMENSIONNELLE : inscrite dans une vision globale du développement de l'enfant (dimension physique, psychique et affective).

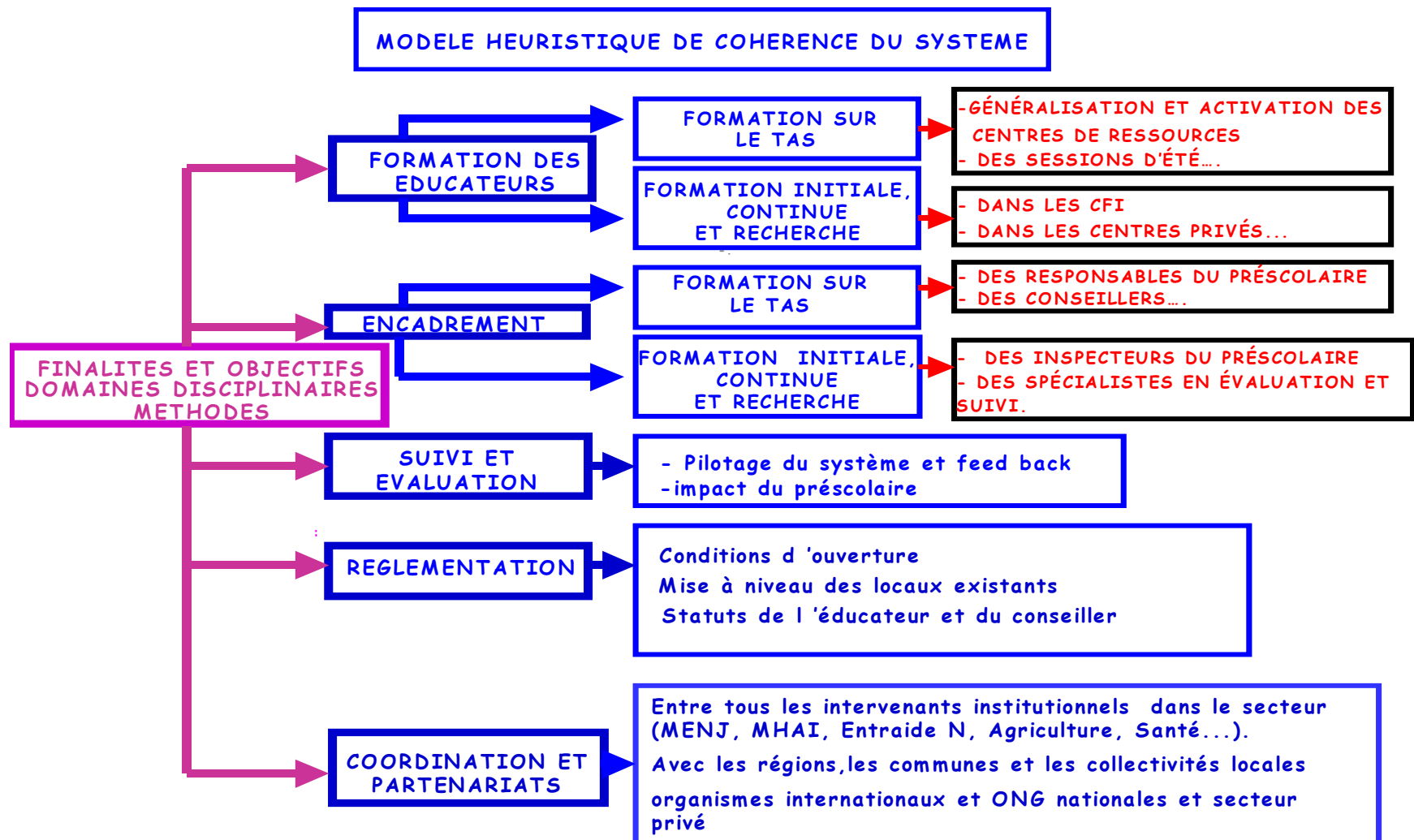
VARIEE : elle utilise des approches et des techniques diversifiées pour croiser les informations prises à partir de plusieurs sources (observation, évaluation des productions de l'enfant, auto-évaluation des enfants).

L'évaluation est effectuée par l'éducateur(trice), elle doit se baser sur :

L'observation des enfants et l'utilisation de grilles ou de check-lists élaborées par l'éducateur(trice).

Des dossiers nominatifs rassemblant les productions datées des enfants et classées chronologiquement par type d'activités (coloriage, graphismes....)

L'auto-évaluation par les enfants de leurs propres réalisations



II. 2. LA FLEXIBILITE :

Comme on a pu le constater lors du diagnostic, le secteur préscolaire est caractérisé par la multiplicité des types et des intervenants institutionnels et privés.

Jusqu'à présent cette multiplicité a été vécue comme une difficulté et un obstacle au développement du préscolaire. Elle a été une source de blocage dans la mesure où chacun des intervenants institutionnels tenait à être reconnu comme le seul responsable du secteur et exclure les autres. Or en adoptant une attitude flexible, il est possible de transformer ces obstacles en atouts qui favorisent la généralisation de l'éducation préscolaire.

Dans cette nouvelle optique, faire preuve de flexibilité :

- c'est prendre acte de :
 - La richesse des composantes de notre société.
 - La multiplicité du secteur et de sa diversité (secteur privé, public ; jardins d'enfants, kouttab coraniques ; urbain rural).
- C'est adopter une logique de stratégies multiples, décentralisées avec la capacité de travailler avec tous ceux qui sont susceptibles de contribuer aux objectifs de développement du préscolaire.

II. 2. 1. LES INSTANCES

La flexibilité n'est pas uniquement une attitude d'ouverture à adopter, c'est être capable de développer une intelligence multi-référenciée pour des situations différenciées (urbain rural, dispersion, cultures locales, langues maternelles). Elle est surtout un ensemble d'instruments qui permet de collaborer avec tous les intervenants potentiels du secteur. Opérationnellement, il s'agit de :

- Développer la capacité de coordonner avec les différents intervenants institutionnels dans un esprit de partenariat et de coordination :
 - Le Ministère de l'Education Nationale et de la Jeunesse
 - Le Ministère des Habous et des Affaires Islamiques
 - L'Entraide Nationale
 - L'Institut Royal de la Culture Amazighe
- Développer la capacité de coopérer et de coordonner avec tous les différents partenaires sans exception :
 - Le secteur privé
 - Les associations nationales
 - Les organisations internationales
 - Le ministère de l'Intérieur
 - Le ministère de la Santé Publique
 - Le ministère de l'Agriculture

Les œuvres sociales des différents ministères

II. 2. 1. 1. La Haute Commission Nationale pour le Préscolaire

Le développement de cette capacité est structuré sous la forme d'une instance nationale de concertation, de coordination et de suivi réunissant, au plus haut niveau, les responsables des intervenants institutionnels et les partenaires :

<p style="text-align: center;">LA HAUTE COMMISSION NATIONALE POUR LE PRESCOLAIRE</p> <p>COMPOSITION : Président de la COSEF Des ministres impliqués ou leurs représentants (MENJ, MHAI, EN) Des ministres concernés ou leurs représentants (MI, MSP, MA) Du responsable de l'IRCA Des représentants des élus Des représentants des associations travaillant dans le secteur Des représentants du secteur privé</p> <p>FONCTIONS : Coordination entre les différents intervenants. Orientation du secteur. Mobilisation des instances impliquées et concernées à tous les niveaux. Recours en cas de difficultés ou de blocage. Supervision, suivi et évaluation.</p> <p>FONCTIONNEMENT Réunion au début de chaque année scolaire en vue de lancer les différents chantiers. Réunion de suivi et d'évaluation à la fin de chaque année scolaire. Organisation d'une journée annuelle sur le préscolaire en vue de faire connaître les réalisations et de valoriser les réussites par région et par académie.</p>

Il faut bien comprendre que la réussite de cette Haute Commission Nationale pour le Préscolaire dépend de la mise en oeuvre de structures de concertation et de coordination aux niveaux inférieurs (niveaux central, régional et local).

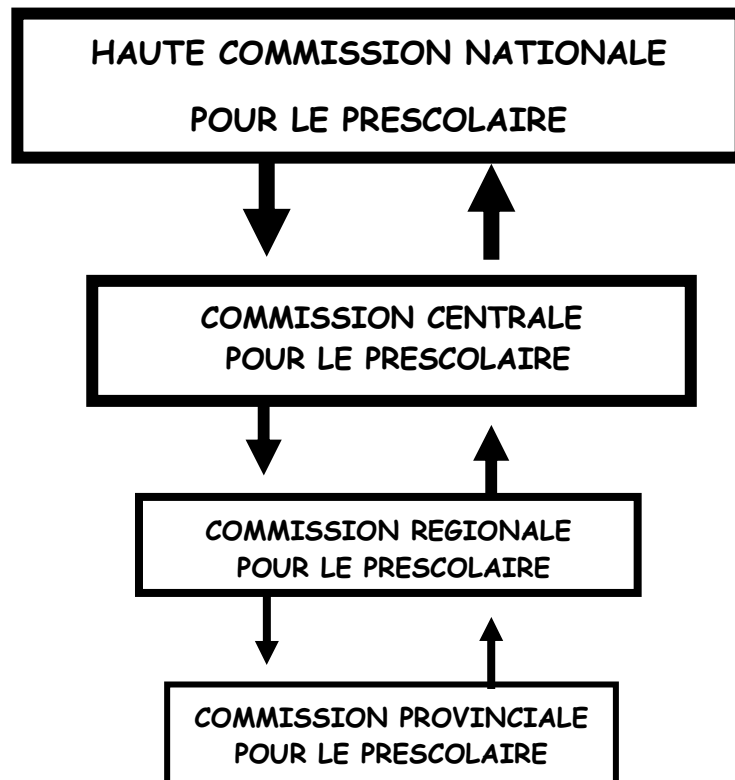
- Développer la capacité de promouvoir et de développer toutes les potentialités locales :
 - Les collectivités locales
 - Les notables locaux
 - Les associations de développement local

Les APTE
Le secteur privé

II. 2. 1. 2. Les Commissions centrale, régionale et provinciale

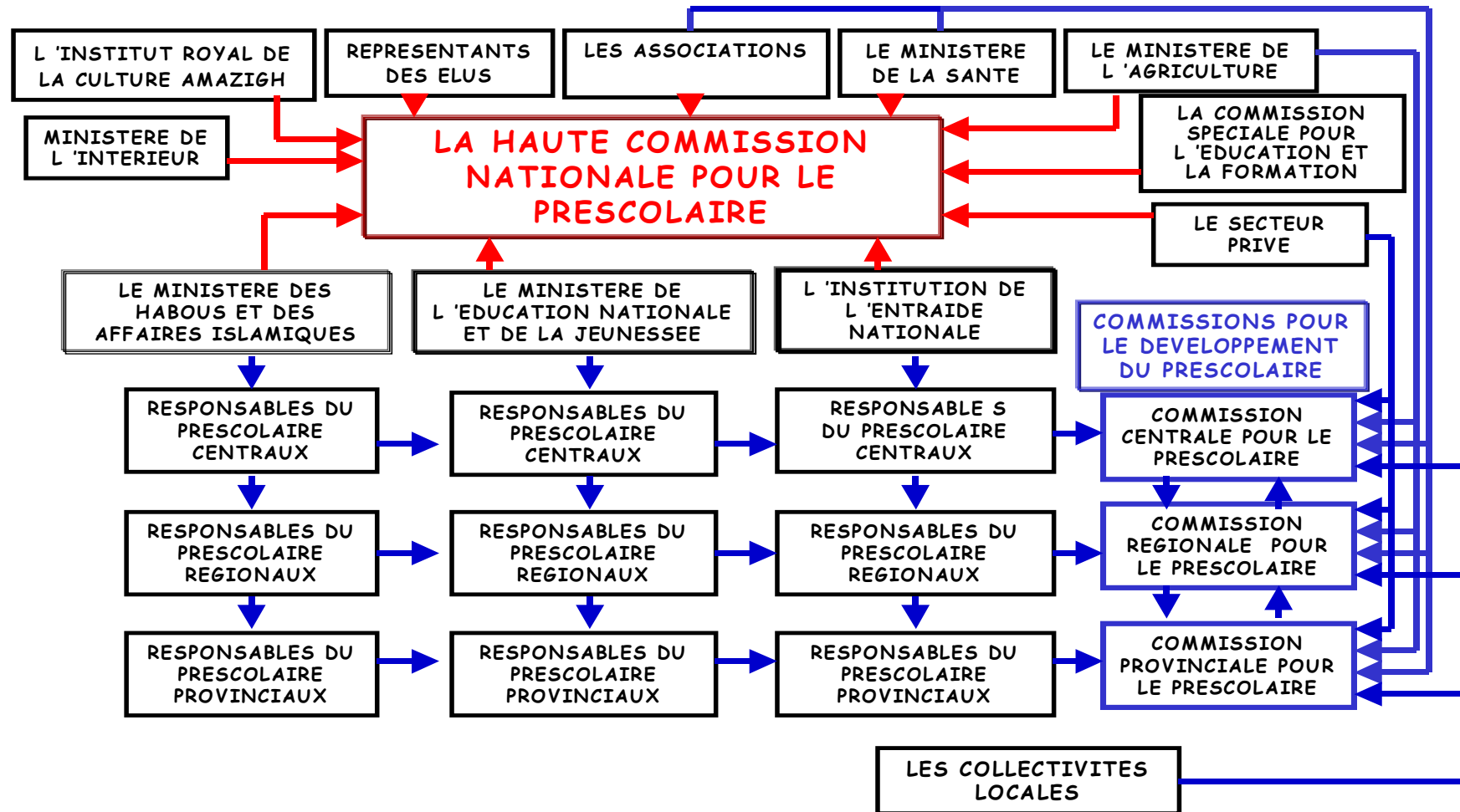
COMMISSIONS POUR LE DEVELOPPEMENT DE L'EDUCATION PRESCOLAIRE		
Type de commission	composition	fonctions
Commission centrale pour le préscolaire	Les responsables du préscolaire centraux : MENJ, MHAI, EN Un responsable du MSP Un responsable du M A Représentants d'associations Représentants des collectivités locales Représentants du secteur privé	<ul style="list-style-type: none"> ○ La concertation et la coordination entre les différents intervenants au niveau central ○ La mobilisation et la mise en œuvre des décisions prises au niveau de la haute commission pour le préscolaire. ○ Mobilisation en faveur du préscolaire au niveau central ○ Mobilisation des instances impliquées et concernées au niveau central
Commission régionale pour le préscolaire	Les responsables régionaux du préscolaire : MENJ, MHAI, EN Un responsable du MSP Un responsable du M A Représentants d'associations Représentants des collectivités locales Représentants du secteur privé	<ul style="list-style-type: none"> ○ Concertation et coordination entre les différents intervenants au niveau régional . ○ Mobilisation en faveur du préscolaire au niveau régional. ○ Planification et mise en œuvre de la mobilisation sociale au niveau régional ○ Mise en œuvre de la discrimination positive en faveur des sites prioritaires.
Commission provinciale pour le préscolaire	Les responsables provinciaux du préscolaire MENJ, MHAI, EN Un responsable du MSP Un responsable du M A Représentants d'associations locales Représentants des collectivités locales Représentants du secteur privé	<ul style="list-style-type: none"> ○ concertation et coordination entre les différents intervenants au niveau provincial et local ○ mobilisation en faveur du préscolaire au niveau local ○ planification et mise en œuvre de stratégies locales de mobilisation social en faveur du secteur ○ recherche de partenaires locaux et finalisation de partenariats avec tous les intervenants potentiels

Ces différentes commissions multipartites reflètent, à quelques exceptions près, la composition de la haute commission nationale pour le préscolaire. Elles assurent à partir du niveau local l'évaluation des besoins, la prospection des potentialités et la recherche de solutions viables, la mobilisation sociale autour du préscolaire et le développement de la demande.



Chacune de ces commissions doit disposer de pouvoirs décisionnels qui lui permettent de prendre des décisions, de s'engager dans des initiatives d'une manière décentralisée à la lumière de données, des possibilités et des contraintes sectorielles, régionales et/ou provinciales.

La cohérence, la flexibilité et la coordination que ces composantes auront réussi à mettre en œuvre constitueront sans aucun doute le secret de la réussite. Ci-contre un diagramme qui reflète les interactions entre les différentes instances pour le développement du préscolaire :



Cette organisation doit pouvoir jouer un rôle primordial dans la généralisation de l'éducation préscolaire à travers la recherche de divers modes de financement et le développement de partenariats pour l'ouverture de nouvelles classes préscolaires.

Les travaux des ateliers organisés durant la journée réservée au diagnostic du secteur et ceux de la journée réservée à l'élaboration de la stratégie ont été l'occasion pour collecter un certain nombre d'engagements fermes et de propositions issus des participants tant au niveau du financement qu'au niveau des partenariats.

II. 2. 2. LE FINANCEMENT ET PARTENARIATS

II. 2. 2. 1. Les propositions issues des ateliers

A. LES ENGAGEMENTS

LA PARTIE CONCERNEE	LES ENGAGEMENTS
<p>LE MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE</p>	<ul style="list-style-type: none"> ❑ Création de classes préscolaires intégrées aux écoles primaires dont 1500 pour l'année scolaire 2003-2004. ❑ Formation des éducateurs et des conseillers pédagogiques. ❑ Intégration de classes préscolaires dans les plans des nouvelles écoles rurales.
<p>LE MINISTERE DES HABOUS ET DES AFFAIRES ISLAMIQUES</p>	<ul style="list-style-type: none"> ❑ Intégration de kouttab coraniques dans les plans des nouvelles mosquées.
<p>L'ENTRAIDE NATIONALE</p>	<ul style="list-style-type: none"> ❑ Ouverture de nouveaux jardins d'enfants (1224) dans le rural et les quartiers pauvres en coordination avec les académies. ❑ Augmentation du nombre des bénéficiaires des jardins d'enfants (105000 enfants). ❑ Création de jardins d'enfants en partenariat avec les collectivités locales. ❑ Partenariats pour employer des éducatrices (licenciées au chômage) en coordination avec l'Agence Nationale de Promotion de l'Emploi. ❑ Partenariats avec les organisations de la société civile et avec les collectivités locales.

S.E.C. DE LA FAMILLE, DE LA SOLIDARITE ET DE L'ACTION SOCIALE	<ul style="list-style-type: none"> □ Organisation de sessions au profit des éducatrices autour de la thématique : l'institution d'éducation préscolaire, l'éducateur et l'enfant en apprentissage.
---	---

B. LES PROPOSITIONS

LA PARTIE CONCERNEE	LES PROPOSITIONS
LE MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE	<ul style="list-style-type: none"> □ La coordination horizontale et verticale par le biais de commissions multi-sectorielles dotées de prérogatives administratives, financières lui permettant de prendre des décisions.
LES COLLECTIVITES LOCALES	<ul style="list-style-type: none"> □ Activation des incitations prévues dans la charte nationale d'éducation et de formation et la loi 05/00. □ Promulgation des textes de lois permettant aux collectivités locales de remplir leur rôle tel qu'il est défini dans la charte nationale d'éducation et de formation. □ Réserver une partie des 5% d'augmentation annuelle prévue pour encourager le secteur. □ Promulgation des textes traduisant le principe de discrimination positive en faveur du secteur préscolaire. □ Réserver des ressources des collectivités locales disposant de moyens financiers au développement de l'éducation préscolaire dans les régions isolées en application du principe de la discrimination positive. □ Etablir une convention de partenariat entre le MENJ et le Ministère de l'intérieur (à l'image des conventions spéciales relatives l'électrification et à l'eau potable dans le rural), avec une mise en œuvre tripartite entre les collectivités locales, les délégations du MENJ et les associations locales. □ Garantir le transfert effectif des fonds aux collectivités locales en vue de financer l'éducation préscolaire. □ Mettre à la disposition des classes préscolaires les ressources humaines en surnombre des collectivités locales, après les avoir formées.

<p>LES PROMOTEURS LES ENTREPRISES LES BANQUES</p>	<ul style="list-style-type: none"> ❑ Prise en charge et création de jardins d'enfants. ❑ Activation des textes de lois relatifs à la réservation de lots pour le secteur de l'éducation et de la formation dans les lotissements. ❑ Activation des textes de lois relatifs à l'obligation d'ouverture de jardins d'enfants dans les entreprises selon la proportion du personnel féminin. ❑ Inciter ces secteurs à financer des projets de développement du préscolaire et ce en : <ul style="list-style-type: none"> Créant des institutions préscolaires ou en agrandissant celles qui existent. Parrainant des institutions des institutions préscolaires. Etablissant des conventions de types divers avec des secteurs gouvernementaux, avec des collectivités locales et avec les associations qui travaillent dans le développement du préscolaire sur la base d'un cahier de charges qui délimite les responsabilités et les engagements de chaque partie. Mettant en œuvre des mesures incitatives pour encourager ces secteurs à s'engager dans la promotion et la généralisation de l'éducation préscolaire. En intégrant le préscolaire dans toutes les écoles communautaires (madrasat.com). ❑ Mettre en œuvre des mesures préférentielles au profit des jeunes promoteurs dans le domaine du préscolaire. ❑ Instituer des prix nationaux au profit des secteurs bancaires et entrepreneuriaux en vue de valoriser leurs initiatives dans le domaine de l'éducation préscolaire.
<p>L'ENSEIGNEMENT PRIVE LES ASSOCIATIONS</p>	<ul style="list-style-type: none"> ❑ Création de jardins d'enfants dans les écoles primaires privées. ❑ Obligation de prévoir des classes préscolaires dans tout projet d'ouverture de nouvelles écoles. ❑ Etablir des conventions types de partenariat entre les associations et l'administration en général et le MENJ en particulier. ❑ Instituer un cahier de charges qui respecte les spécificités des régions et des provinces. ❑ Mettre en œuvre des aides financières visant à aider les associations véritablement actives dans le domaine de l'éducation préscolaire. ❑ Adapter les textes de lois et activer les procédures d'encouragement à l'investissement dans le secteur préscolaire. ❑ Inciter l'enseignement privé à parrainer des classes préscolaires dans le milieu rural.

<p style="text-align: center;">AU NIVEAU GOUVERNEMENTAL</p>	<ul style="list-style-type: none"> ❑ Réserver un pourcentage du budget des secteurs gouvernementaux pour contribuer à mettre en oeuvre la stratégie de développement du préscolaire. ❑ Créer un fond national sous la supervision du MENJ en vue de traduire dans la réalité les principes de la discrimination positive et de l'égalité des chances entre les régions, les villes et les campagnes et en faveur des nécessiteux. ❑ S'occuper des enfants avec des besoins spéciaux en vue de garantir leur préscolarisation. ❑ S'intéresser aux enfants d'âge préscolaire des résidents marocains à l'étranger en vue de les imprégner de la culture de leur pays d'origine.
---	---

SCHEMA HEURISTIQUE DES SYNERGIES POSSIBLES



II.3. LA PROXIMITE

La proximité exige la flexibilité. La proximité est en fait une des opérationnalisations majeures du principe de la flexibilité. Il s'agit de développer la capacité de mettre en œuvre des approches de proximité adaptées aux situations qui se présentent et d'exploiter les leviers qui sont disponibles, selon le site.

En dernière analyse, il s'agit d'abandonner la logique de la stratégie unique centralisée visant à développer le préscolaire dans l'ensemble du pays pour des **stratégies de proximité**.

Pour atteindre cet objectif, il est impératif de :

Permettre aux représentants et aux agents régionaux et locaux de divers intervenants institutionnels d'articuler les stratégies et les approches locales les plus pertinentes et les plus adaptées, sur la base d'un **contrat d'objectifs** qualitatifs et quantitatifs.

Favoriser la prise de décisions à l'échelle la plus locale possible (par ordre de préférence : école et village, délégation).

Développer la demande locale (directeurs, enseignants, mosquée, nadi, centre d'alphabétisation, projet de développement local).

A ce titre des instances de coordination et de suivi au niveau régional et local ont été conceptualisés.

II. 3. 1. LES INSTANCES

Au niveau de la région :

COMMISSION REGIONALE POUR LE PRESCOLAIRE

COMPOSITION :

Les représentants régionaux des ministères impliqués :

- MENJ (directeurs d'académies et délégués relevant de l'académie, le représentant régional du secteur de la jeunesse et les responsables provinciaux).
- MHAI (le représentant régional et cadres provinciaux).
- EN (le représentant régional et cadres provinciaux).

Les représentants des ministères et entités concernés :

- MSP (le représentant régional et ses responsables au niveau provincial)
- MA (le représentant régional et ses responsables au niveau provincial)
- le président de la région ou son représentant
- les représentants du secteur au sein du conseil de l'académie
- les représentants d'associations régionales et locales

FONCTION :

- Mobiliser les représentants régionaux et locaux des différents intervenants institutionnels pour le développement du préscolaire.
- Coordonner et rendre complémentaires les programmes et les projets des différents intervenants institutionnels et promouvoir des synergies.
- Suivre et évaluer la mise en œuvre des objectifs tracés
- Servir de recours en cas de blocage ou d'imprévus
- Initier des recherches et des études pour mieux cerner le profil démographique, social, matériel et éducatif du secteur préscolaire de la région

La commission régionale pour le préscolaire constitue l'instance d'harmonisation entre les différents projets qui sont en fait développés localement et/ou au niveau provincial.

Au niveau de la délégation/province :

**COMMISSION PROVINCIALE
POUR LE PRESCOLAIRE**

COMPOSITION :

Les ministères et entités impliqués :

MENJ (le délégué de l'éducation nationale, le délégué de la jeunesse et leurs responsables locaux).

MHAI (le représentant provincial et responsables locaux).

EN (le représentant provincial et responsables locaux du préscolaire).

Les ministères et entités concernés :

MSP (le représentant provincial et les responsables locaux).

MA (le représentant provincial et les responsables locaux).

Les représentants des collectivités locales relevant de la province.

Les représentants des associations locales.

FONCTIONS :

Mobiliser les représentants locaux des différents intervenants institutionnels pour le développement du préscolaire.

Développer, coordonner, rendre complémentaires les programmes et les projets des différents intervenants institutionnels.

Suivre et évaluer la mise en œuvre des objectifs tracés

Servir de recours en cas de blocage ou d'imprévu.

Prospecter au niveau local les possibilités de créations de nouvelles classes préscolaires et de développement de partenariats suivant les sites.

Dans le cadre d'une vision décentralisée, cet organe est le **moteur** de tout le processus. C'est à son niveau que sont élaborés les projets et les programmes de développement du préscolaire, que sont pensés les modes de mobilisation sociale et de création de la demande au niveau local.

A ce titre et particulièrement dans les zones rurales, les directeurs des écoles avec le corps enseignant, les conseillers et les inspecteurs, les directeurs des nadis relevant de la Jeunesse, les imams des mosquées et les fkihs, les responsables des institutions de l'Entraide Nationale, doivent être investis de la mission du développement du préscolaire dans leur localité. Ils constituent les agents sur le terrain au niveau local qui sont les mieux placés pour :

- Identifier les besoins.
- Contribuer à la mobilisation sociale et à la création de la demande.
- Recenser les possibilités qui existent et repérer les leviers les plus pertinents localement en vue de développer le secteur préscolaire.
- Identifier les partenaires potentiels au niveau local ou provincial (collectivités locales, associations locales, bienfaiteurs, APTE, mosquées...).
- Elaborer des projets locaux en initiant et/ou en contribuant à des partenariats.

D'autres intervenants locaux peuvent et doivent être associés aux efforts de sensibilisation à l'importance du préscolaire :

- Les personnes chargées de l'alphabétisation.
- Les organismes et les agents ayant des projets de développement dans la localité, le site ou la région²¹.

II.3. 2. LA MOBILISATION SOCIALE

Le mot d'ordre de la mobilisation sociale tel qu'il ressort des travaux de l'atelier sur la question de la mobilisation sociale et du développement de la demande est comme suit :



L'approche préconisée pour la mobilisation sociale :

- ❖ Une campagne de mobilisation sociale ouverte toute l'année.
- ❖ La priorité aux contacts directs dans les régions rurales isolées.
- ❖ Adaptation du discours et de la langue de communication selon le milieu.
- ❖ Exploitation de toutes les ressources disponibles.

²¹ Rapport de synthèse et de suivi, Projet éducatif pour la promotion du préscolaire dans la commune de Zoumi,(ASSBI/UNICEF/ATFALE) ; M. Faiq, B. El Andaloussi, 2001.

II. 3. 2. 1. les propositions issues des ateliers

A. LES ENGAGEMENTS

AU NIVEAU NATIONAL

PARTIE CONCERNEE	LES ENGAGEMENTS
LE MINISTERE DES HABOUS ET DES AFFAIRES ISLAMIQUES	<ul style="list-style-type: none"> ❑ Organiser chaque année le prix Mohammed VI pour les kouttab coraniques.
S.E.C. DE LA FAMILLE, DE LA SOLIDARITE ET DE L'ACTION SOCIALE	<ul style="list-style-type: none"> ❑ Organiser des journées de sensibilisation sur les priorités pour les enfants d'âge préscolaire 'la famille et l'enfant au cycle préscolaire'.

AU NIVEAU LOCAL

LE MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE	<ul style="list-style-type: none"> ❑ Exploiter les mécanismes utilisés lors de la mobilisation pour la scolarisation au primaire des enfants de 6 ans. ❑ Sensibiliser les élèves du fondamental à l'importance de la préscolarisation de leurs jeunes frères et sœurs. ❑ Rencontres de sensibilisation des APTÉ en tant que canal de communication dans la mobilisation en faveur du préscolaire. ❑ Des campagnes de sensibilisation et d'information des souks hebdomadaires. ❑ Impliquer véritablement les directeurs des écoles, les inspecteurs, les conseillers et surtout les enseignants dans le rural en vue de promouvoir la demande localement.
S.E.C. DE LA JEUNESSE	<ul style="list-style-type: none"> ❑ Organiser des sessions de sensibilisation dans les nadis. ❑ Organiser des caravanes mobiles dans le rural.
LE MINISTERE DES HABOUS ET DES AFFAIRES ISLAMIQUES	<ul style="list-style-type: none"> ❑ Organiser des campagnes de conscientisation à travers les prêches du vendredi et les sessions d'éducation religieuse dans les mosquées du royaume.
L'ENTRAIDE NATIONALE	<ul style="list-style-type: none"> ❑ Organiser des journées de sensibilisation des familles dans chaque institution relevant de l'E.N. ❑ Organiser des rencontres avec les parents au niveau provincial. ❑ Exploiter les campagnes de vaccination en faveur du préscolaire en coordination avec le ministère de la santé publique. ❑ Créer des associations des parents d'élèves comme moyen de communication avec les communautés locales

S.E.C. DE LA FAMILLE, DE LA SOLIDARITE ET DE L'ACTION SOCIALE	<ul style="list-style-type: none"> ❑ Exploiter les séances d'alphabétisation pour sensibiliser en faveur de l'éducation préscolaire.
---	---

B. LES PROPOSITIONS

AU NIVEAU LOCAL

LE MINISTERE DE L'INTERIEUR LES COLLECTIVITES LOCALES	<ul style="list-style-type: none"> ❑ Des sessions de sensibilisation pour les élus locaux. ❑ Exploiter les relations dont disposent les agents d'autorité en vue de favoriser le préscolaire. ❑ Elaborer un programme de sensibilisation des habitants des parents et des élus de l'importance du préscolaire. ❑ Diversifier les modes de sensibilisation. ❑ Utiliser des mécanismes et des moyens adaptés selon les régions. ❑ Implication des mass-média écrits et audio-visuels. ❑ Exploitation des annonces, des panneaux publicitaires. ❑ Exploitation d'unités mobiles d'éducation préscolaire dans les collectivités locales isolées en vue de sensibiliser à l'importance de ce type d'éducation. ❑ Elaboration d'un guide de la stratégie nationale de développement de l'éducation préscolaire qui doit être distribué aux collectivités locales par les wilayas et les préfecture. ❑ Organisation par les collectivités locales de campagnes de sensibilisation pour leur électorat. ❑ Elaboration des moyens, des outils et du matériel nécessaires aux campagnes de sensibilisation (banderoles, affiches...).
--	--

LE MINISTERE DE L'AGRICULTURE	<ul style="list-style-type: none"> ❑ Mobiliser les cadres et les agents provinciaux et régionaux dans la campagne de mobilisation sociale.
-------------------------------	---

LE MINISTERE DE LA SANTE PUBLIC	<ul style="list-style-type: none"> ❑ Exploiter la mobilisation lors des campagnes de vaccination et de suivi pour contribuer à la mobilisation sociale en faveur du préscolaire. ❑ Assurer une couverture sanitaire aux enfants des institutions préscolaires.
---------------------------------	--

<p style="text-align: center;">ENTREPRISES ET BANQUES</p>	<ul style="list-style-type: none"> □ Organisation de campagnes de mobilisation adressées aux secteurs des entreprises et des banques et qui visent : <ul style="list-style-type: none"> Renforcer la culture de l'entreprise citoyenne et la culture du parrainage. Mettre en relief l'importance de l'éducation préscolaire dans tout processus de développement global. □ Contribution des secteurs des entreprises et des banques dans l'organisation de campagne de mobilisation à travers : <ul style="list-style-type: none"> Exploitation de leurs moyens propres, comme les agences et autres. Exploitation des mass-média écrits et audio-visuels. Exploitation de toutes les manifestations culturelles, touristiques, sportives et artistiques... Intégration des secteurs des entreprises et des banques dans le cadre d'un programme de mobilisation sociale intégrée dans un esprit de coordination et de complémentarité entre tous les intervenants (au niveau local, provincial, régional et national). Organisation de campagnes de mobilisation sociale sur la base d'un programme de travail réaliste et susceptible d'être appliqué et dont les objectifs sont clairs.
---	--

<p style="text-align: center;">ENSEIGNEMENT PRIVE ASSOCIATIONS</p>	<ul style="list-style-type: none"> □ Organisation de grandes campagnes de sensibilisation à l'importance d'une éducation préscolaire de qualité. □ Organisation de journées ouvertes sur le préscolaire au sein des institutions et par les associations. □ Organisation de caravanes en faveur du préscolaire dans le rural et les régions isolées. □ Utilisation des mass-média. □ Centrer sur les associations et les motiver pour appuyer les objectifs de la stratégie, dans le milieu rural en particulier.
--	--

<p style="text-align: center;">AU NIVEAU GOUVERNEMENTAL</p>	<ul style="list-style-type: none"> ❑ Nécessité pour l'état d'assumer ses responsabilités dans le projet de développement du préscolaire en préparant les conditions et en accélérant les procédures, en éditant les lois et les circulaires qui incitent à la contribution aux objectifs visés. ❑ Nécessité pour tous les ministères d'assumer leur responsabilité dans ce domaine, en incitant leurs œuvres sociales à s'intéresser à l'éducation préscolaire, à parrainer des classes intégrées surtout dans le rural et à mettre en œuvre des projet ambitieux et opérationnels qui traduisent les fondements du plan national global. ❑ Nécessité pour la Haute Commission Nationale pour le Préscolaire et qui comprend tous les ministères concernés de mettre en œuvre un plan national de promotion de l'éducation préscolaire qui définit les responsabilités, les engagements, les objectifs et les moyens. Les travaux de la commission doivent être supervisés par le MENJ en vue de garantir une éducation préscolaire cohérente. Ce plan doit comporter les plans sectoriels relatifs à chaque ministère à la lumière de ses spécificités, des plans régionaux et d'autres locaux, différenciés selon les sites.
<p style="text-align: center;">AU NIVEAU DES FONDEMENTS DE LA COMMUNICATION</p>	<ul style="list-style-type: none"> ❑ Sensibiliser le citoyen à l'importance de l'éducation préscolaire. ❑ Argumenter l'importance de l'éducation préscolaire dans le développement global. ❑ S'inscrire dans une stratégie de proximité dans la mise en œuvre de la discrimination positive en faveur du milieu rural et des filles. ❑ Inscrire les plans et projets dans les finalités et les objectifs du préscolaire tels qu'ils ressortent de la stratégie. ❑ Adapter les modes de communication aux situations régionales et locales. ❑ Renforcer la culture de l'entreprise citoyenne et celle du parrainage. ❑ Exploiter les journées ouvertes lors de la rentrée scolaire pour sensibiliser les parents à l'importance du préscolaire. ❑ Exploiter les moussems et les souks dans le rural.

II. 4. LA DISCRIMINATION POSITIVE

La discrimination positive constitue un axe essentiel dans cette stratégie. Elle est conçue ici comme un processus bi-dimensionnel :

Une discrimination positive en faveur du secteur et notamment dans les zones déficitaires.

Une discrimination positive en faveur des enfants les plus démunis.

Il serait naïf de penser que la discrimination positive se réduit à une mesure compensatoire en faveur d'un secteur et de groupes défavorisés. Et que comme toute compensation, elle a un coût. En réalité, la généralisation du préscolaire est un investissement rentable. D'une manière générale, les interventions publiques dans les programmes destinés à la petite enfance sont économiquement et socialement rentables. C'est ce qui a été démontré à travers deux études longitudinales conduites aux Etats Unis sur deux programmes.²²

En effet les auteurs desdites études, par application de l'analyse coûts-économies,²³ ont montré par les chiffres que les ressources affectées par les pouvoirs publics aux deux programmes sont largement compensées par les rentrées fiscales générées par les projets d'une part et, d'autre part, par les économies réalisées en termes de coûts « évitées » tels que les coûts du crime, les coûts des déperditions scolaires, de santé, etc...

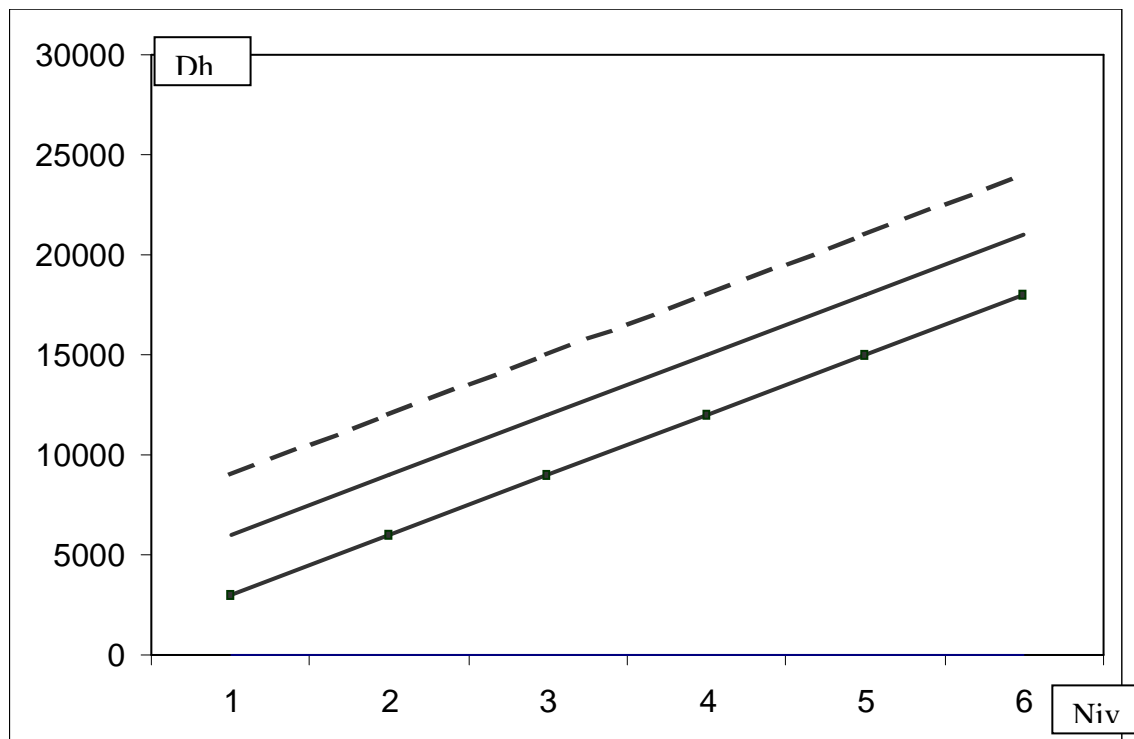
Il faut dire que ce genre d'étude utilisant ce type d'approche n'a jamais été réalisé au Maroc pour des raisons que nous ignorons d'ailleurs. Cependant l'utilité du préscolaire a été mise en évidence dans une étude réalisée par le MENJ en 1997²⁴. Pris comme variable explicative (parmi d'autres) dans un modèle multivarié, le préscolaire s'est avéré avoir un effet positif significatif sur la progression des élèves au premier cycle de l'enseignement fondamental. Ainsi sur la base des coefficients estimés, nous avons pu chiffrer l'effet marginal du passage par le préscolaire sur la réussite des élèves en 2^{ème} année de l'enseignement fondamental. Toutes choses égales par ailleurs, un élève de 2^{ème} année qui a fréquenté un établissement préscolaire a 43.8% plus de chance de réussir qu'un élève qui n'a pas été pré-scolarisé.

Ce gain en terme de réussite scolaire se traduit, bien évidemment, par des économies de ressources financières qui, en cas de déperditions, sont majorées. Le graphique suivant visualise les coûts différentiels selon que le parcours scolaire se fait avec ou sans redoublement.

²² Il s'agit des programmes Parental Early Infancy Project et Perry Preschool.

²³ Les auteurs ont préféré l'analyse coûts-économies (cost savings analysis) à l'analyse coût-bénéfices (cost-benefits analysis)

²⁴ analyse du fonctionnement du premier cycle de l'enseignement fondamental. MEN/IREDU, 1997.



Graphique 1 : Montants des coûts cumulés par niveau et progression scolaire

II. 4. 1. PROMOTION DE L'INVESTISSEMENT DANS LE PRESOLAIRE

Afin d'atteindre cet objectif, il serait judicieux de :

- Mettre en œuvre toutes les dispositions relatives aux incitations de la charte nationale pour l'éducation et la formation (levier 18, art. 165, para. A) et de la loi 05/00.
- Réserver un pourcentage des 5% de revalorisation annuelle prévue pour favoriser l'éducation préscolaire.
- Appliquer les dispositions des lois relatives :

Aux entreprises tenues d'ouvrir dans ses locaux des jardins d'enfants selon la proportion du personnel féminin

Aux promoteurs immobiliers tenus de prévoir sur le lotissement les espaces réservés au secteur scolaire et notamment le préscolaire

Il serait erroné de penser qu'il suffit de mettre en œuvre des mesures financières et fiscales incitatives pour développer l'offre préscolaire. Les moyens et le niveau de vie des habitants de nombre de régions et de localités surtout dans le rural ne peuvent assurer la viabilité économique d'une institution préscolaire.

II. 4. 2. DISCRIMINATION POSITIVE EN FAVEUR DES ENFANTS DEMUNIS

La structure sociale du secteur préscolaire dans notre pays renforce l'inégalité des chances. Les enfants démunis se trouvent doublement pénalisés.

Avant l'âge scolaire ils sont d'abord victimes de la pauvreté et ensuite d'une discrimination par rapport aux enfants issus de milieu plus aisés qui bénéficient d'une prise en charge éducative précoce.

Une fois scolarisés et à cause de leur non préscolarisation, ils ont moins de chances de réussir et de survivre dans le système de formation.

Aussi, il est impératif qu'une préscolarisation soit assurée à ces enfants démunis afin de contribuer à une meilleure égalité des chances.

A partir de là, et si l'on se remémore l'impact du préscolaire sur le devenir scolaire et même ultérieur de l'enfant et sur l'efficacité du système scolaire, il est évident que toute volonté d'assurer une égalité des chances et de limiter les déperditions passe par la garantie d'une préscolarisation à tous les enfants, sans exception. Pour cela, il semble opportun d'accorder une attention particulière aux enfants démunis appartenant aux régions prioritaires identifiées sur la base du taux de préscolarisation.

Tableau n° 1. Répartition des régions selon le taux de préscolarisation à 5 ans

	Enfants (5 ans)	Préscolarisés	Taux
Ouad Eddahab	1300	697	53,6%
Laayoun-Boujdour	4902	2814	57,4%
Guelmim- Essmara	11085	3772	34,0%
Souss Massa Draa	61513	40428	65,7%
Gharb chrarda Béni Hssen	37927	26066	68,7%
Chaouia Ourdigha	34702	17858	51,5%
Marrakech Tensift Al Haouz	63380	26931	42,5%
Oriental	42785	8942	20,9%
Grand Casablanca	55854	37790	67,7%
Rabat Salé Zemmour Zaer	37946	26051	68,7%
Doukkala Abda	40928	15519	37,9%
Tadla Azilal	30167	14019	46,5%
Meknes Tafilalet	44383	24919	56,1%
Fès Boulmane	32660	12153	37,2%
Taza Houceima Taounate	33031	12982	39,3%
Tanger Tétouan	55123	25223	45,8%
Ensemble	587686	296164	50,4%

En prenant le taux moyen (50.4%) observé en 2001/02 comme seuil en deçà duquel il y a besoin d'intervention en matière de préscolarisation, la moitié des régions se trouve alors dans le besoin (voir tableau ci-après)

Région	Taux	Rang
Guelmim- Essmara	34%	15
Marrakech Tensift Al Haouz	42.5%	11
Oriental	20.9%	16
Doukkala Abda	37.9%	13
Tadla Azilal	46.5%	9
Fès Boulmane	37.2%	14
Taza Houceima Taounate	39.3%	12
Tanger Tétouan	45.8%	10

Quels sont les besoins immédiats de ces régions en termes d'infrastructure et de ressources humaines pour qu'elles arrivent au moins à la situation moyenne ? Le tableau ci-après récapitule les besoins par région sur la base d'un taux d'encadrement pédagogique de 20 et d'une taille de classe de 30 en moyenne.

Tableau 3. niveau de besoins en locaux et en éducateurs par régions prioritaires

Région	Taux	pop. préscolarisée	Pop. additionnelle	Educateurs	Locaux
Guelmim- Essmara	34%	3772	1803	90	60
Marrakech Tensift Al Haouz	42.5%	26931	4838	242	161
Oriental	20.9%	8942	10905	545	364
Doukkala Abda	37.9%	15519	4949	247	165
Tadla Azilal	46.5%	14019	1154	58	38
Fès Boulmane	37.2%	12153	4177	209	139
Taza Houceima Taounate	39.3%	12153	3427	171	114
Tanger Tétouan	45.8%	25223	2500	125	83
Total		106559	33753	1688	1125

II. 4. 2. 1. Les propositions issues des ateliers

PARTIE CONCERNEE	PROPOSITIONS
AU NIVEAU GOUVERNEMENTAL	<ul style="list-style-type: none">❑ Chercher des modes d'allègement du fardeau des familles pauvres.❑ Veiller principalement à développer des institutions préscolaires dans le rural et dans les zones périphériques en application du principe d'égalité des chances.❑ Les régions prioritaires doivent être :<ul style="list-style-type: none">Les régions ruralesLes quartiers périphériques et les ceintures de pauvreté.❑ Appliquer une stratégie de proximité à travers la discrimination positive en faveur du monde rural et des petites filles en vue de réduire les disparités.❑ Créer un fond national sous la tutelle du MENJ pour traduire sur le terrain la discrimination positive et assurer une égalité des chances entre les régions, les villes et les campagnes pour encourager les groupes dans le besoin.

II. 5. SUIVI ET EVALUATION DE LA STRATEGIE

II. 5. 1. EVALUATION DU CYCLE PRESCOLAIRE ET EVALUATION DE LA STRATEGIE

Il faut bien différencier entre l'évaluation de la composante préscolaire et celle de la stratégie de développement du secteur. En effet, en tant que composante essentielle de l'enseignement fondamental, le suivi et l'évaluation systématiques du secteur préscolaire feront partie intégrante des missions de l'Agence Nationale de l'Evaluation. D'ailleurs, l'évaluation de l'impact différentiel du cycle préscolaire ne peut être évalué avec validité que dans le cadre des autres cycles de l'enseignement fondamental.

II. 5. 2. EVALUATION DE LA STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT DU PRESCOLAIRE

Pendant la phase de mise en place des composantes de la stratégie de développement sur le préscolaire, il est impératif de disposer pour le pilotage de cette dernière, de données relatives :

Aux progrès réalisés en matière de généralisation.

Aux progrès réalisés en matière de discrimination positive.

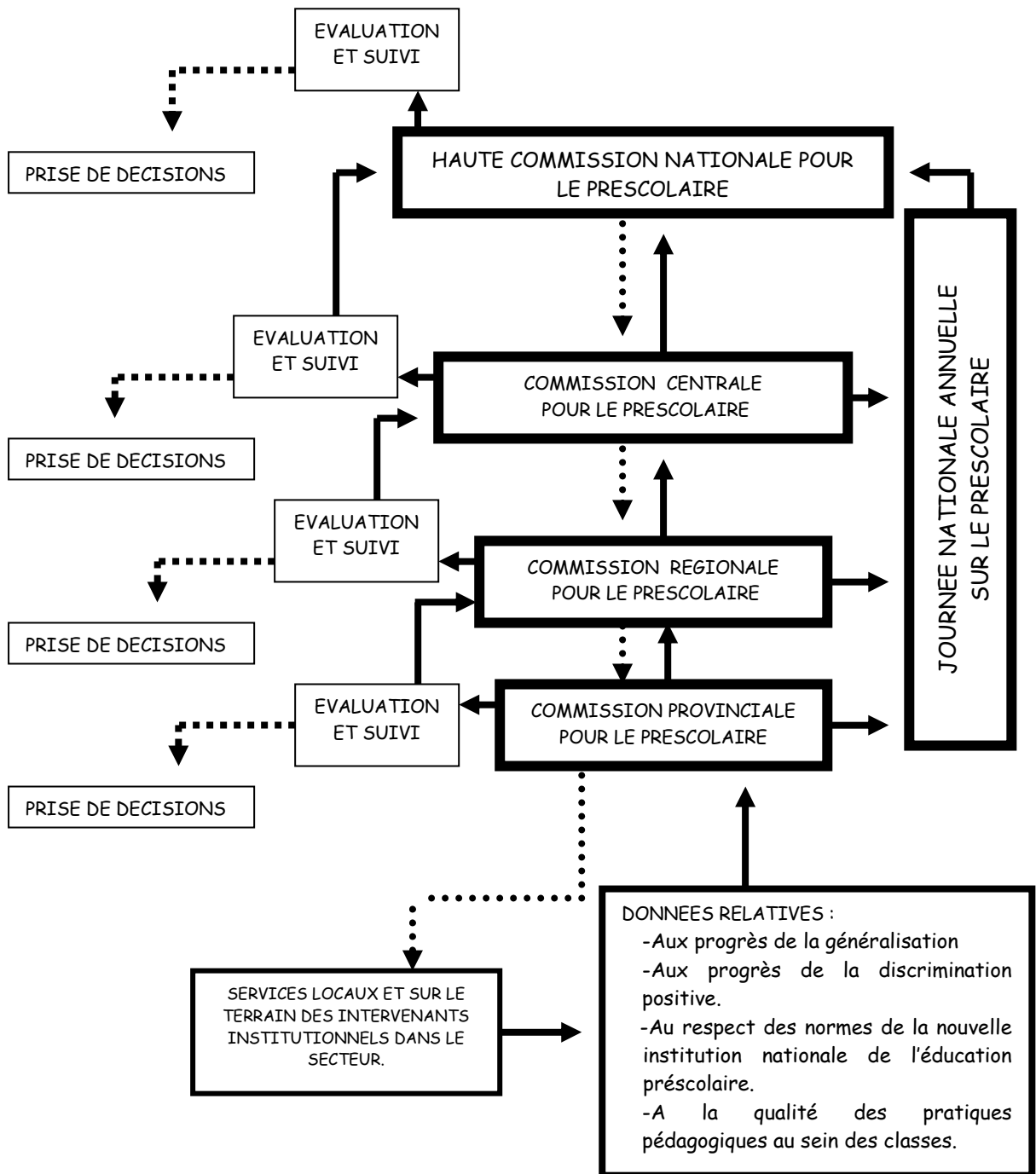
Au respect progressif des normes de la nouvelle institution nationale de l'éducation préscolaire.

A l'évolution de la qualité des pratiques pédagogiques au sein des institutions.

Ces données doivent nécessairement remonter à partir des sites locaux jusqu'à la haute commission nationale d'éducation préscolaire. En ce qui concerne les problèmes, les blocages et les difficultés rencontrées, seuls ceux qui ne peuvent être traités aux niveaux provincial, régional ou central remontent jusqu'au niveau de la haute commission nationale d'éducation préscolaire.

Par ailleurs, l'organisation annuelle d'une journée nationale sur le préscolaire sera également une occasion supplémentaire de faire le point sur l'état d'avancement du développement de l'éducation préscolaire et de valoriser les réalisations, les projets et les expériences qui se distinguent par leur vitalité voire leur originalité.

**BOUCLE DE SUIVI ET D'EVALUATION
DE LA STRATEGIE DU DEVELOPPEMENT
DE L'EDUCATION PRESCOLAIRE**



III. LES NORMES DE LA NOUVELLE INSTITUTION NATIONALE D'EDUCATION PRESCOLAIRE

La composante relative aux normes de nouvelle institution nationale d'éducation préscolaire est une contribution à la stratégie de développement de l'éducation préscolaire de K. El Andaloussi, B. El Andaloussi, H. Erghouni, N. Bentouimou, M. Faiq, tous membres de l'équipe ATFALE²⁵, spécialisée dans le préscolaire depuis plus de 15 ans. Cette équipe est porteuse d'une longue expérience en recherches-actions, formation et conception de guides et de documents pour le préscolaire dans notre pays.

III. 1. STRUCTURE ET EQUIPEMENT DE L'INSTITUTION PRESCOLAIRE

L'INSTITUTION TYPE
<p>ARGUMENTAIRE</p> <p>Le secteur préscolaire est un secteur privé et hétérogène où la qualité théorique des services est déterminée quasi-exclusivement par les moyens matériels des parents, et qui souffre de l'absence d'une tradition du préscolaire. L'expérience de ATFALE sur terrain du préscolaire dans son hétérogénéité (moderne et coranique, urbain et rural, riche et pauvre) et de ses contraintes, lui ont appris qu'il serait vain à l'étape actuelle d'imaginer le plan d'une institution-type susceptible d'être généralisée. Ce que personne ne conteste en revanche, c'est que les enfants ont le droit à un espace protégé, conçu pour répondre à leurs besoins spécifiques, avec des espaces pour travailler et des espaces pour se reposer et se nourrir, des espaces dont une partie est abritée pour des activités extérieures.</p>
<p>RECOMMANDATION</p> <p>A partir de ce qui précède, il est possible de dresser la liste d'un certain nombre de composantes dont doit disposer une institution préscolaire.</p> <p>Idéalement, une institution préscolaire de taille minimale devrait disposer de :</p> <ul style="list-style-type: none">➤ Une entrée spécifique➤ 2 salles de classes (une salle pour chaque niveau)➤ Une salle de repos (avec des matelas empilés) et de pratique de motricité.➤ Un vestiaire.➤ Un cagibi ou un local de stockage de matériel, notamment celui de l'éducation physique et sportive.➤ Une aire de récréation et d'activités extérieures fermée, protégée et équipée et dont une partie est couverte par un auvent pour abriter les enfants des intempéries.➤ L'équipement sanitaire suffisant et adapté à la taille des enfants.➤ L'éclairage et l'aération adéquates. <p>Mais face aux contraintes qui pèsent sur le secteur, il semble plus opportun d'adopter <u>une approche de mise à niveau progressive du secteur.</u></p>

²⁵ ATFALE : Alliance de Travail dans la Formation et l'Action pour l'Enfance.

LOCAUX

ARGUMENTAIRE

A ce titre, le nombre d'enfants susceptible d'être accueilli dans une classe doit tenir compte de la viabilité de l'institution à la lumière des possibilités de financement des parents et des préoccupations d'ordre pédagogiques. En effet, dans chaque salle, l'éducatrice doit être capable d'aménager l'espace de la classe et de l'organiser de manière à permettre aux enfants de travailler individuellement et en petits et en grand groupe, tout en favorisant la mobilité, le déplacement et l'interaction enfants/enfants.

RECOMMANDATION

**Prévoir 1,5 et jamais moins de 1 mètre carré par enfant dans les classes.
Pas plus de 30 enfants par éducateurs (trice). Rappelons que la circulaire 92/2000 recommande 1,5m carré et 5m cube par enfant.**

ECLAIRAGE

ARGUMENTAIRE

Une des caractéristiques des activités préscolaires est qu'elles exigent une grande concentration visuelle des enfants (graphisme, coloriage, jeux d'observation, découpage...). En l'absence d'un éclairage naturel grâce à de grandes ouvertures, l'enfant sera exposé à la fatigue oculaire que provoque la lumière artificielle ou le manque de luminosité.²⁶

RECOMMANDATION

Les salles de classe doivent être naturellement bien éclairées. L'éclairage artificiel devrait constituer un simple complément de l'éclairage naturel quand celui-ci devient insuffisant à certains moments de la journée et durant certaines saisons. Les dispositions de la circulaire 92/2000 recommandent que les fenêtres doivent occuper 1/3 de la surface à 1,20m du sol.

PEINTURE

ARGUMENTAIRE

L'importance de la peinture dans l'entretien de l'institution et dans la maximisation de l'intensité de la source lumineuse n'échappe à personne²⁷.

RECOMMANDATION

Les couleurs de la salle et de l'institution doivent être claires (blanche, rose, crème...).

La peinture doit être lavable afin de permettre le lessivage régulier des murs. Ne pas laisser la peinture s'écailler pour éviter que les enfants mangent les petites écailles, très toxiques, récupérées sur les murs.

²⁶ L'Enfant et la Santé ; B. El Andaloussi, 1997

²⁷ L'Enfant et la Santé ; B. El Andaloussi, 1997.

COUR DE RECREATION

ARGUMENTAIRE

L'existence d'une cour de récréation, ou d'un espace extérieur est nécessaire. Les enfants d'âge préscolaire ont besoin de bouger et de se mouvoir librement : sauter, courir, crier, danser, escalader, se mesurer aux autres, jouer avec leurs pairs. A cet âge, l'enfant ne peut rester assis pendant de longues heures, aussi le besoin de bouger et de se dépenser est pour lui vital. Cette cour ou espace est nécessaire pour les séances **quotidiennes** de l'éducation physique, indispensables pour les enfants d'âge préscolaire.

RECOMMANDATION

L'institution préscolaire doit disposer d'une cour intérieure et/ou extérieure ou tout au moins d'un espace extérieur pour les activités extérieures (pédagogiques, sportives et physiques).

ACCES A L'EAU POTABLE

ARGUMENTAIRE

Toute institution préscolaire doit être alimentée en eau potable. En fait, il faut veiller à ce que toute l'eau qui est fournie à l'école soit potable afin d'éviter tout risque de consommation d'eau impropre. L'accès des enfants de l'institution à l'eau potable n'est pas seulement une question d'hygiène, c'est également une question d'ordre pédagogique. Nombreux sont les objectifs pédagogiques relatifs à la santé (hygiène, nutrition, conscience environnementale...) qui dépendent de l'accès à l'eau au sein de l'institution.

RECOMMANDATION

Prévoir autant que possible deux (2) robinets par classe adaptés à la taille des enfants d'âge préscolaire.

CABINETS

ARGUMENTAIRE

L'importance de l'existence de cabinets dans l'institution n'est plus à démontrer. Malheureusement dans notre pays, leur nombre et leur adaptation aux besoins des enfants d'âge préscolaire laissent encore à désirer. Ils sont d'autant plus importants qu'ils constituent des outils pédagogiques sans lesquels l'acquisition d'habitudes d'hygiène saines et irréversibles est difficile, voire impossible. On doit trouver dans les toilettes un lavabo, du papier hygiénique, un savon et une serviette. Ils doivent être d'accès facile en vue d'encourager l'autonomie de l'enfant.²⁸

RECOMMANDATION

Dans le cas de classes avec des petites filles, il faut prévoir 2 cabinets par classe (un pour les filles et un pour les garçons, surtout dans le milieu rural). Ils doivent être équipés de petites cuvettes adaptées à la taille des enfants. Prévoir des urinoirs pour les garçons de la grande section. Les cabinets doivent être autant que possible disposés de manière à être surveillés de la cour et éventuellement de la classe. Les sols doivent être revêtus d'un matériau imperméable, non glissant et facilement lavable.

²⁸ L'Enfant et la Santé ; B. El Andaloussi, 1997

MOBILIER DE LA CLASSE

ARGUMENTAIRE

Le mobilier doit être adapté à la taille des enfants afin de favoriser de bonnes postures et éviter les douleurs et les malformations de la colonne vertébrale. La chaise doit être détachée de la table en vue de favoriser le libre déplacement des enfants.²⁹

Le matériel utilisé (crayons, feutres, feuilles ...) est de préférence collectif ceci favorise la socialisation des enfants et leur implication dans sa gestion.

RECOMMANDATION

Le mobilier doit être adapté à la taille des enfants. Utiliser des tables rondes ou des tables individuelles et modulables afin de favoriser la plus grande diversité de situations pédagogiques et de modes de communication possibles. Les pupitres scolaires sont à éviter dans les classes préscolaires.

Pour le rangement du matériel, il est préférable d'utiliser des étagères d'environ 1mètre de hauteur. Elles permettent de placer le matériel à la portée des enfants et de créer des petites cloisons qui délimitent des espaces dans la classe.

TROUSSE A PHARMACIE

ARGUMENTAIRE

Chaque institution doit disposer d'une trousse à pharmacie afin d'apporter les premiers soins en cas de blessure dans l'institution. L'utilisation de la trousse à pharmacie représente également un intérêt pédagogique pour les enfants dans la mesure où elle favorise l'acquisition des gestes nécessaires en cas d'accident, aussi mineur soit-il.

RECOMMANDATION

Toute institution doit disposer d'une trousse à pharmacie qui doit contenir au minimum les éléments suivants : coton, compresses, sparadrap, bandes, éosine aqueuse, eau oxygénée, petits ciseaux, pince à épiler (pour retirer d'éventuelles échardes)³⁰

²⁹ L'Enfant et la Santé ; B. El Andaloussi, 1997

³⁰ L'Enfant et la Santé ; B. El Andaloussi, 1997.

ENTRETIEN DE L'INSTITUTION

ARGUMENTAIRE

En vue d'éviter la contradiction répandue entre le discours véhiculé par les éducatrices sur la santé et l'état sanitaire de l'institution, il est primordiale qu'elle soit entretenue d'une manière rigoureuse. L'institution doit constituer un modèle pour le jeune enfant en matière de propreté et d'entretien.

RECOMMANDATION

Le ménage doit être fait en l'absence des enfants.

Au niveau de la propreté des locaux : passer une serpillière humide tous les jours dans toutes les classes. Les lieux de passage (couloirs, cours intérieures..) doivent être nettoyés deux fois par jour. Les toilettes et les lavabos doivent être nettoyés après chaque passage des enfants. Le nettoyage à l'aide d'un désinfectant doit être effectué chaque jour (javel ou grésil). Les poignées des portes et les robinets doivent être nettoyés avec soin.

Au niveau du matériel et des outils pédagogiques : les tables et les chaises doivent être nettoyés chaque jour avec un linge humide. Un soin tout particulier doit être réservé aux objets mis à la disposition des enfants.

Les serviettes de toilettes utilisées par les enfants pour s'essuyer les mains doivent être changées chaque jour.

Une fois par mois, les salles sont vidées pour faire le grand ménage (lessivage des murs, nettoyage des carreaux...).

III.2. EQUIPEMENT ET OUTILS PEDAGOGIQUES

Les listes des équipements et du matériel proposées ont été conçues et expérimentées lors de l'aménagement des classes pilotes préscolaires dans les sites d'intervention du projet MEG/USAID, dans le cadre de la composante préscolaire du projet (projet MEG/ATFALE).

III. 2. 1. EQUIPEMENT DE LA CLASSE

DESIGNATION	QUANTITE
Petites tables individuelles en plastique (Mikafrika par exemple)	1 par enfant
Petites chaises individuelles avec dossier en plastique	1 par enfant
Meubles/étagères à la portée des enfants	3
Panneaux de contreplaqué avec attaches murales (2m/1m) à accrocher à la hauteur des enfants : <ul style="list-style-type: none"> - panneau pour les rituels et affichage - panneau pour les activités de l'enfant (peinture, graphisme....) 	2
Tableau noir à accrocher à la hauteur des enfants	1
Matelas en éponge (pour les coins de jeux et le regroupement) 40cm/90cm, épaisseur 10cm par matelas.	10
Tissu coloré (couleurs vives et gaies) pour couvrir les matelas avec fermeture éclair (largeur 1,20m ou 1,50m.	20 mètres
Nattes en plastique (hssira) pour recouvrir le sol de la classe (couleur à harmoniser avec les tissus des matelas)	Selon la surface de la classe
Radio-cassette de bonne qualité	1
Cassettes audio 60mn	10
Grands ciseaux de bonne qualité	2
Petits ciseaux à bout arrondis	20
Cutters (pour l'éducatrice)	2
Règles plates 40cm (pour l'éducatrice)	2
Règles plates 20cm	20
Pinceaux (tailles diverses)	30
Ballons et balles (dimensions diverses)	20
Tuyau orange (diamètre 20mm) pour fabriquer des cerceaux	40 mètres
Tuyau orange (diamètre 15 mm) pour la jonction des cerceaux	2 mètres
Cordes en nylon de différentes couleurs	50 mètres
Manches de balai	10
Rubans de 6 couleurs différentes (largeur 5 cm)	10 m de chaque
Gommes blanches	15
Cahiers grand format	10
Ramettes de papier	6
Grandes plaques de carton blanc semi-rigide (≅ 1,50m/1m)	10

Grand rouleau de papier blanc	1
Pochettes papier Canson couleurs	5
Pochettes papier Canson blanches	8
Crayons HB	25
Taille-crayons métalliques	5
Rouleaux de scotch	10
Pot de colle Flambo de 1kg	10
Sticks de colle	20
Boites Feutres pointes fines (de bonne qualité)	15
Boites d'art (pastel) (de bonne qualité)	15
Boites de crayons de couleurs (de bonne qualité)	15
Boites Feutres mines épaisses (de bonne qualité)	15
Boites de 100 attaches parisiennes	3
Rouleaux plastiques transparents auto-collant	1
Boite de peinture Astral à l'eau 1kg Blanc Noir Rouge Jaune Bleu	1 de chaque

La présente configuration de l'équipement et du matériel a été définie en tenant compte des besoins d'une pratique pédagogique préscolaire de qualité et des limites de financement dont souffre la majorité des institutions préscolaires. Avec moins de 10.000 Dh, il est possible d'acquérir tout cet équipement de la classe, avec une partie du matériel nécessaire à l'éducation physique.

III. 2. 2 EQUIPEMENT DE L'EPS

PETIT MATERIEL	A fabriquer	A récupérer	A acheter
Foulards (quatre couleurs)	30 cm X 30 cm, à découper dans du tissu		
Cerceaux	Avec tuyau plastique orange, D = 16 mm, et 13mm pour assemblage avec colle flambo)		
Anneaux lestés	Diamètre 20 cm, fil de fer enrobé de mousse, enveloppé dans du tissu		
Balles			Type tennis
Balles	Balles de tissu plastifié bourré		
Ballons			Diamètre 150 à 220 mm
Baudruches			Par grand sac
Cordelettes	L = 1.5 à 2m, sur un diamètre de 2 à 3 cm, achat au kilo		
Bâtons	Morceaux de manche à balais (25 à 35 cm), une extrémité peut être peinte.		
Elastiques	Elastique rouge en rouleau, morceaux de 6 à 7 mètres		
Baguettes	En osier, longueur 40 cm		
Rubans (quatre couleurs)	3 à 4 m de long sur largeur de 5 à 10 cm		
Balises	Bouteilles de Sidi Ali peinte, remplies de sable		
Sacs de graines	Poches de tissus (rectangulaires et carrées (15x15, 10x15) mettre dans le sac 150 à 300 grammes de graines : lentilles, riz, pois cassés		
Pneus Isolés ou groupés en structure		Les peindre et les vernir	
Pneus		Pneus nettoyés et vernis, ou peints	

MATERIEL SPECIFIQUE			
Raquettes			
Patins à roulettes			
Bicyclettes			
Haies	Un tube plastique est fixé dans le couvercle d'un baril de lessive, un élastique relie deux tubes parallèles		
Echasses	Grandes boites de conserve, percées des deux côtés et reliées par une ficelle		

GROS MATERIEL			
Tapis			
Plintes			
Poutres			
Filet à grimper			
Plans inclinés			

III. 2. 3. COUT DE MATERIEL D'EPS (PRIX A TITRE INDICATIF)

désignation	descriptif	prix de vente TTC	prix de revient à l'unité	Pour 30 unités
Cerceaux plastique en tuyau orange	1m et 1.20m de tuyau à diamètre 16mm	2.00dh/ 1m	2.00 et 2.40dh	30dh 36dh ----- 66 dh
Cerceaux plastique en tuyau orange	20cm de tuyau de diamètre 13mm	1.50 dh / 1m	0.30 dh	1.50 x6 ----- =9dh
Manches à balai en bois de 1.5m à découper en 6 x25cm ou en 4x35cm	18x25cm et 12x35 cm	6dh	1dh pour 25cm 1.50dhpour 35cm	Il faut 6 manches 6x6=36dh
Cordes plastique en	15 de 2 m 15 de 2.5 m	43 dh / 1kg + ou - 15m	2.80dh/m 5.60 dh/2m ou 7dh/2.5m	15x5.6=84dh 15x7=105dh

III. 3. GESTION ET AMENAGEMENT DE L'ESPACE DANS L'INSTITUTION

III. 3. 1. L'INTERET D'AMENAGER L'ESPACE DE L'INSTITUTION

L'aménagement de l'espace éducatif est l'expression même de l'approche pédagogique que l'éducateur souhaite mettre en oeuvre. Il reflète cette approche et conditionne aussi bien les attitudes éducatives de l'enseignant que les comportements des enfants.

Les lieux, qui accueillent les enfants, pendant de longues heures de la journée, doivent être aménagés afin que ces derniers puissent disposer d'un espace pour jouer, pour apprendre, pour s'exercer aux différentes activités d'éveil et d'exploration et pour se déplacer sans se sentir freinés par la disposition du mobilier.

L'aménagement de l'espace en coins de jeux et en ateliers éducatifs doit satisfaire les besoins spécifiques des jeunes enfants. Il doit également constituer un outil pédagogique adapté aux objectifs du préscolaire.

Par ailleurs, l'éducateur doit modifier la relation éducative. Il doit instaurer, au sein de la classe, un réseau de communication dont il n'est plus toujours le centre.

Dans cette optique, il n'est pas nécessaire que tous les enfants soient assis en face de l'éducateur dans la mesure où il n'est plus censé s'adresser à tous les enfants à la fois. L'organisation éducative doit exploiter la curiosité naturelle de l'enfant, son besoin de jouer, de communiquer, de bouger et sa soif d'apprendre. L'éducation qui n'intègre pas ces quelques fondements est contre nature : elle se fait au détriment des besoins naturels de l'enfant.

Les coins de jeux et les ateliers éducatifs qui constituent des composantes essentielles de l'aménagement de l'espace éducatif, doivent permettre d'établir des relations facilitant l'échange, d'une part, entre l'éducateur et les enfants, d'autre part, entre les enfants.

L'aménagement de l'espace doit obéir à un certain nombre de principes pédagogiques tels que :

- ❖ répondre aux exigences des projets éducatifs que l'éducateur cherche à animer et des objectifs et des finalités qu'il vise à atteindre,

- ❖ respecter les différents rythmes de chacun des enfants et de la rapidité de leur évolution à cet âge-là,
- ❖ prendre en compte les diverses contraintes qui varient selon les moyens dont il dispose (les locaux, l'équipement, le matériel éducatif, etc.),
- ❖ valoriser l'apport des parents qu'il peut susciter et mettre à contribution.

III. 3. 2. MODES D'AMENAGEMENT DE L'ESPACE ET REPERCUSSIONS PEDAGOGIQUES

L'aménagement de l'espace tel qu'il se présente fréquemment dans les institutions préscolaires peut être schématisé selon trois types:

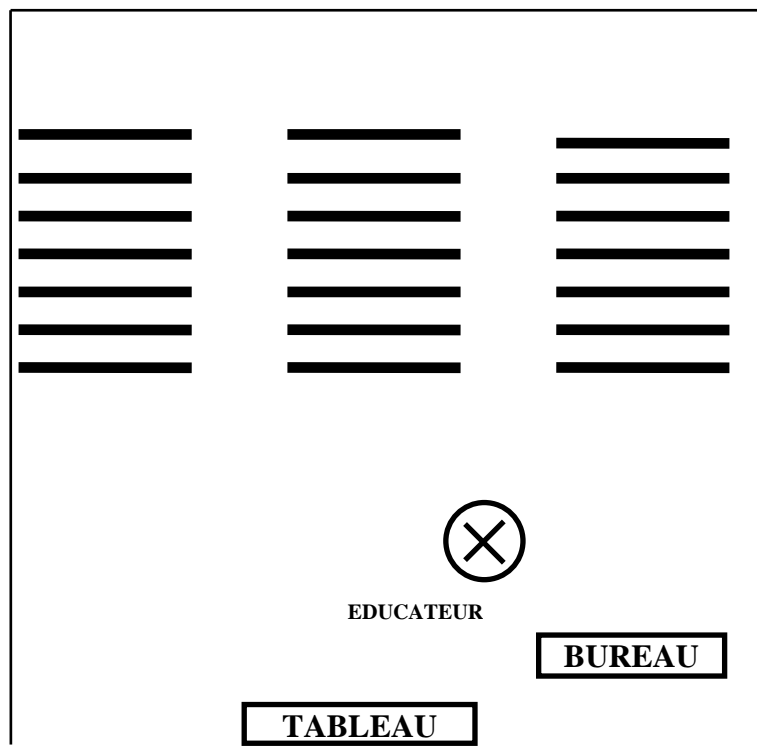
- l'enseignement scolaire et frontal (type 1),
- l'enseignement scolaire en petits groupes (type 2),
- l'animation éducative et l'aménagement des ateliers et des aires de jeux (type 3).

Chacun de ces modes d'aménagement de l'espace va induire un certain type de pratiques éducatives en classe. Il est important que l'éducateur en prenne conscience pour pouvoir organiser l'espace de sa classe ou le réviser en fonction de ses objectifs.

Voyons donc les divers modes d'organisation spatiale et leurs implications pédagogiques.³¹

³¹ Aménagement de l'espace dans l'institution préscolaire ; K. El Andaloussi, 1977.

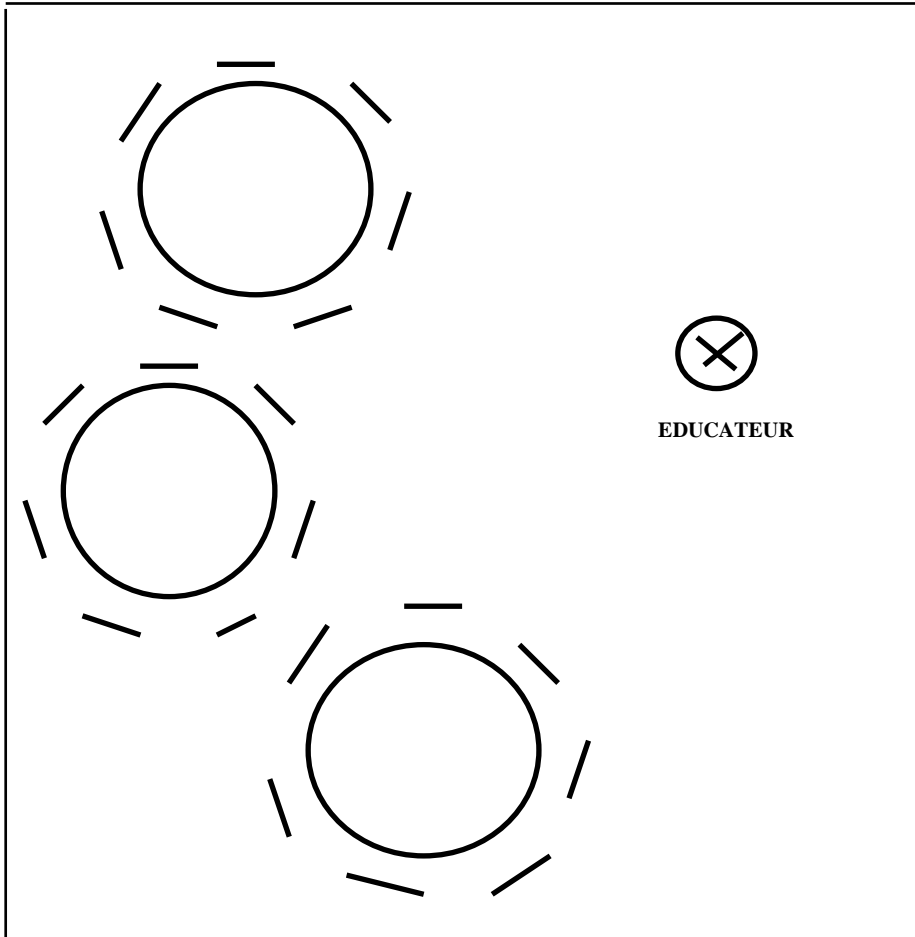
**AMENAGEMENT DE LA
CLASSE
TYPE I**



Implications pédagogiques de la configuration type 1

- * *L'éducateur est le seul référent.*
- * *L'éducateur s'adresse à tous les enfants en même temps.*
- * *L'enfant s'adresse essentiellement à l'éducateur.*
- * *Tous les enfants effectuent la même activité au même moment.*
- * *L'enfant est toujours en position assise.*
- * *L'enfant est un apprenant passif qui ne mobilise que ses capacités mnémoniques et intellectuelles.*
- * *Le tableau noir devient l'outil pédagogique majeur.*
- * *Tout l'espace est occupé par les pupitres.*
- * *Le déplacement des enfants est quasiment proscrit.*
- * *La communication entre les enfants est difficile.*

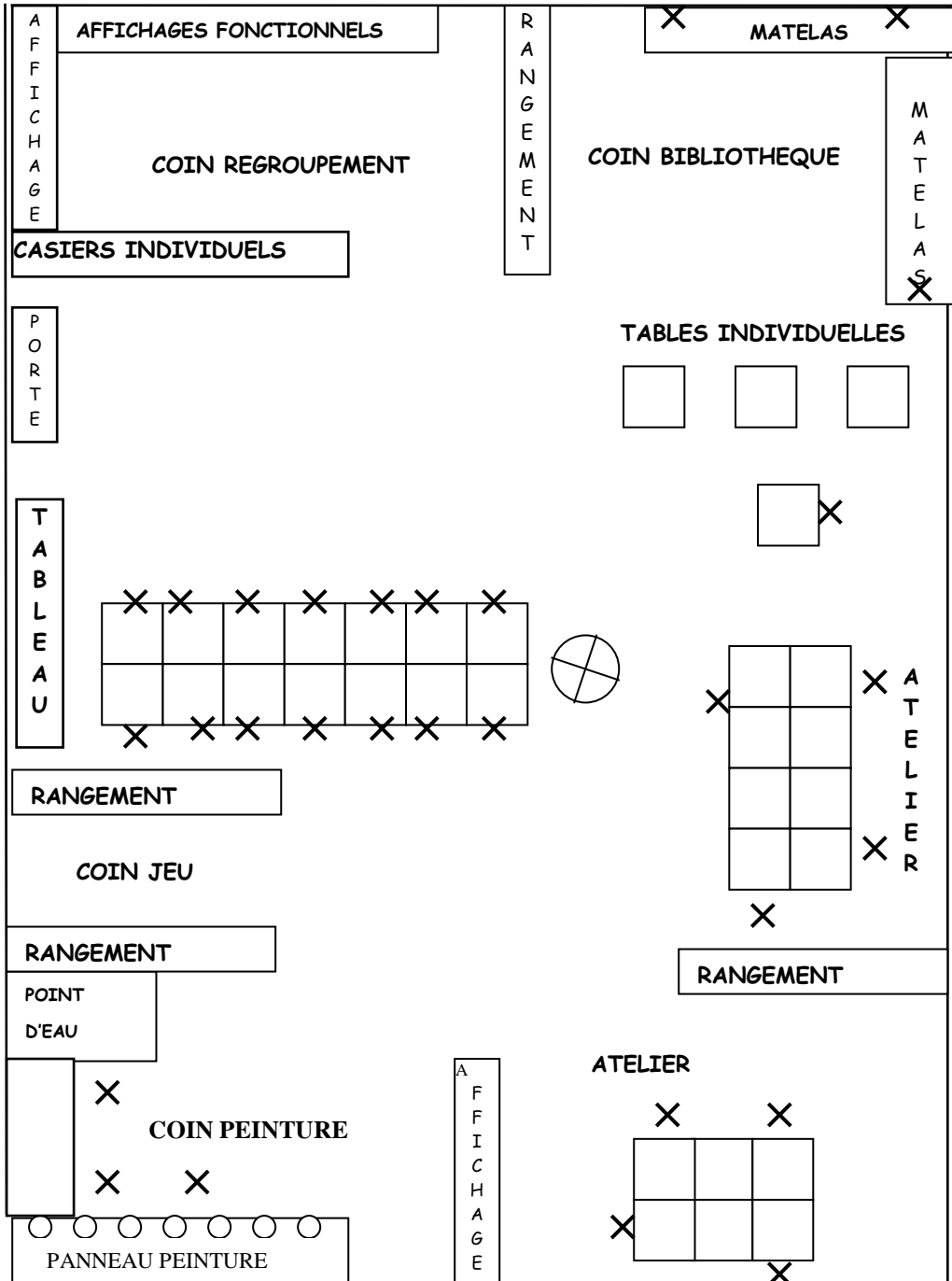
**AMENAGEMENT DE LA CLASSE
TYPE II**



Implications pédagogiques de la configuration type 2

- * L'éducateur s'adresse à tous les enfants en même temps mais, il lui est possible de créer trois groupes de travail.*
- * Chaque enfant peut discuter avec son voisin de gauche et de droite.*
- * Le tableau noir n'est plus le seul support pédagogique.*
- * L'enfant est toujours en position assise.*
- * L'organisation éducative ne favorise pas le mouvement et le déplacement de l'enfant.*
- * La communication entre les enfants est relativement améliorée.*

AMENAGEMENT DE L'ESPACE TYPE III



Implications pédagogiques de la configuration type 3

- * Les enfants peuvent se déplacer.*
- * Les enfants peuvent modifier leurs postures (assis, debout, couché, agenouillé, accroupi...).*
- * L'éducateur peut organiser le travail en grand groupe, en petits groupes et centrer son action sur chacun des enfants.*
- * Les enfants peuvent s'organiser dans des activités en dehors du contrôle direct de l'éducateur.*
- * Les supports pédagogiques sont variés (présence des coins).*
- * Les enfants peuvent communiquer entre eux.*
- * L'éducateur peut avoir une relation individualisée avec chacun des enfants.*
- * Les enfants n'accomplissent pas la même tâche en même temps.*

Pour répondre aux besoins d'expression et d'apprentissage de l'enfant, il est nécessaire d'introduire une autre manière d'aménager la classe.

Celle-ci doit être organisée pour des enfants qui se développent et qui en prennent conscience. Il faudrait donc que le mobilier comme le matériel éducatif évoluent en fonction de l'âge des enfants et de leur progression. L'éducateur et les enfants feront en sorte que l'enrichissement de ce mobilier se poursuive tout le long de l'année.

La disposition du mobilier

Pour instaurer un nouveau rapport éducatif, il est nécessaire de changer la disposition du mobilier en fonction de l'âge des enfants et en fonction des objectifs éducatifs. Dans l'aménagement de sa classe, l'éducateur doit regrouper un certain nombre de tables pour permettre le travail en petits groupes et, petit à petit, introduire d'autres supports éducatifs pour gérer son travail pédagogique (jeux dans les coins, travail dans les ateliers, sorties, éducation physique...). Il ne doit plus considérer, par exemple, le tableau noir comme le support exclusif de toutes ses activités.

L'organisation matérielle et pédagogique de la classe selon les niveaux.

Bien préparer cet enfant à l'enseignement fondamental ne doit aucunement être le prétexte pour commencer à lui inculquer le programme de la première année de l'école fondamentale. Chaque âge a sa propre spécificité. L'éducateur doit penser les activités à partir de cette spécificité. Faire nôtre

chez l'enfant le désir de lire, de déchiffrer les codes, d'explorer le monde environnant est sûrement plus important que de les lui inculquer sans qu'il puisse en avoir une compréhension globale.

Pour mieux préparer l'enfant, il est plus judicieux de créer un climat riche en activités et d'aménager un environnement de qualité et sécurisant susceptible de développer, chez lui, le désir de s'exprimer, d'apprendre, de communiquer, et de coopérer.

Dans le premier niveau³², l'éducateur peut introduire des matelas, des nattes.

Le but est d'aménager la classe de sorte que l'enfant puisse rentrer en contact avec l'éducateur chaque fois qu'il le désire, aller jouer ou se reposer dans un coin, de sorte aussi, que l'éducateur puisse organiser des petits groupes d'enfants plus adaptés aux projets éducatifs.

La fréquentation de l'institution préscolaire amène l'enfant à découvrir un nouveau monde qui le change de son foyer familial. L'éducateur tentera donc de donner à sa classe une physionomie intermédiaire entre le foyer familial et une classe scolaire. Les coins qui seront aménagés rappelleront le cadre familial à l'enfant (coin cuisine, coin poupées...). Il veillera aussi à organiser des activités qui soient attrayantes pour l'enfant et dans lesquelles il trouve du plaisir et de l'intérêt.

La classe est aménagée avec des coins de jeux et des ateliers qui changent en fonction du projet éducatif ou en fonction des périodes de l'année. Ils doivent permettre à l'enfant d'explorer, peu à peu, ses compétences, ses aptitudes, mais aussi ses limites. Toute organisation que l'éducateur propose doit tendre à multiplier les occasions d'actions pour favoriser chez l'enfant le développement moteur et la maîtrise de son corps.

Quant aux activités, elles doivent correspondre aux besoins de l'enfant : besoin de s'appropriier l'espace par le mouvement, besoin de développer son imaginaire par le langage et par différents modes d'expressions (graphiques, plastiques, mimiques...), besoin de décomposer et de reconstruire les matériaux, de modeler la pâte, de découper le papier, le tissu...

L'éducateur organisera ensuite sa classe d'une manière qui va lui permettre d'introduire progressivement des activités de plus en plus structurées avec des petits groupes. Ceci lui permettra, d'une part, de mieux connaître l'évolution de chaque enfant et par conséquent d'ajuster l'activité qu'il lui propose, d'autre part, d'initier les enfants au travail en commun et de découvrir le plaisir de la collaboration et de l'échange.

L'aménagement de l'espace sera donc organisé par l'éducateur de façon à respecter l'équilibre de l'expression spontanée de l'enfant et des activités organisées qui visent l'apprentissage.

³² Aménagement de l'espace dans l'institution préscolaire ; K. El Andaloussi, 1977.

Dans le second niveau³³, l'aménagement doit, comme dans les autres sections, obéir à une véritable organisation matérielle et pédagogique qui mette à la portée des enfants les moyens et les outils éducatifs qui les incitent à parler, à dessiner, à peindre, à se mouvoir, à chanter et à apprendre.

Dans la mesure où l'enfant va rejoindre par la suite l'école fondamentale, l'éducateur veillera à introduire, de plus en plus, des activités dirigées avec beaucoup de précaution, de souplesse et de vigilance, car c'est à cette âge là, en particulier, que les enfants les moins avantagés ont besoin de son aide.

À côté des coins qui forment les lieux de vie, l'éducateur introduira peu à peu l'usage de la forme scolaire en utilisant le tableau comme un des supports pour la réalisation des activités éducatives sans en faire, pour autant, l'unique point de mire.

Dans l'aménagement de la classe, l'éducateur veillera à donner un aspect plus organisé, sans tomber dans la rigidité du schéma classique, dans la mesure où l'enfant à cet âge est plus apte à intégrer les consignes et les règles et à coopérer plus facilement avec les autres enfants. Il convient de laisser une large place aux activités et aux jeux à partir desquels l'intelligence de l'enfant se développe.

L'organisation matérielle de la classe doit donc tenir compte de ces principes tout en mettant l'accent sur les activités de plus en plus systématisées. L'éducateur veillera à changer la physionomie de la classe et à la faire évoluer en fonction des progrès réalisés par les enfants et des projets éducatifs qu'il propose.

III. 4. GESTION ET AMENAGEMENT DU TEMPS

L'emploi du temps permet d'organiser les journées de classe au préscolaire. Il constitue un **CADRE GENERAL** qui doit être géré avec souplesse par l'éducateur. Il faudra **toujours** prendre en considération le rythme biologique de l'enfant. En effet, il existe au cours de la journée des pics et des creux de vigilance. On constate une baisse du rendement et des performances intellectuelles en fin de matinée et en début d'après-midi. Ces moments ne sont pas favorables à l'attention soutenue que requiert de nouveaux apprentissages. Par ailleurs, la durée des activités doit toujours être modulée en fonction de l'âge des enfants, de la manifestation de leur intérêt et des signes de fatigue qu'ils expriment (agitation, bâillement...).

Des aménagements peuvent être apportés à l'emploi du temps selon les spécificités de l'institution : disponibilité de l'espace permettant l'éducation physique, jours ouvrables de l'institution...

³³ op. cit.

L'aménagement du temps doit permettre une diversité dans :

la forme du travail (travail collectif, travail en petits groupes et travail individuel),

l'occupation de l'espace (coin regroupement, coins de jeux, ateliers, autour des tables),

les fonctions sollicitées (intellectuelles, créatrices, sociales, imaginatives, physiques, sensorielles...).

Les repères horaires sont très importants pour l'enfant. La régularité, la stabilité, la répétition de certaines activités dans le déroulement d'une journée de classe le sécurise et l'aide à mieux se situer dans le temps grâce à la prise de repères.

Les différents domaines disciplinaires sont déjà présents dans le préscolaire même s'ils sont encore très imbriqués les uns aux autres (langage, lecture, graphisme/écriture, mathématiques, éveil scientifique, technologie, éducation religieuse civique et citoyenne, éducation à la santé, arts plastiques, éducation physique, sensibilisation à une langue étrangère...). Il faudra donc veiller à leur répartition au cours de la semaine. Chaque champ disciplinaire nécessite la construction d'une progression des apprentissages planifiée sur le cycle du préscolaire.

L'organisation du temps dans la classe doit rester très souple. Elle permet avant tout de fixer des balises à l'éducateur. Une définition stricte du temps aboutirait à une rigidification de la pratique et ne laisserait plus de place à l'initiative et à la créativité des enfants et de l'éducateur.

Dans un souci de reconnaissance de ce secteur, la rentrée scolaire doit se faire le même jour que celle du primaire soit « le deuxième mercredi de septembre » comme le mentionne la charte. Le volume horaire hebdomadaire d'enseignement doit se situer autour de 25 heures. Dans le respect de cette enveloppe horaire hebdomadaire, la semaine peut être organisée sur 5 ou 6 jours, en journée coupée ou en journée continue. Rappelons qu'à cet âge l'enfant est en pleine croissance et reste particulièrement fatigable aussi les dépassements d'horaire doivent-ils se faire en faveur d'activités culturelles et sportives, ils sont alors considérés comme temps parascolaire. Le volume horaire annuel d'éducation préscolaire est d'environ 850 heures.

Quelle que soit la répartition horaire choisie par l'établissement en accord avec la communauté, l'éducateur doit pouvoir justifier, autant que possible, du respect minimal de cette enveloppe horaire.

III. 4. 1. MODELE D'EMPLOI DU TEMPS NIVEAU 1 ET 2

MATIN

8h30-9h	Accueil individuel des enfants dans la classe <i>Activités libres</i> en attendant que le groupe soit complet : jeux éducatifs, jeux dans les coins, dessins libres, finition de travaux en cours ...									
9h - 9h30	Regroupement des enfants <i>Activités rituelles</i> : mise à jour des étiquettes de présence, comptine numérique, calendrier, horloge météo, tableau des responsabilités, présentation de la journée ... <i>Activités langagières</i> : discussion autour du projet en cours, récitation d'une comptine ou d'une sourate, jeux de langage...									
9h30 - 10 h	Activités physiques									
10h - 10h 15	Activités de soins et d'hygiène Passage aux toilettes, lavage des mains, goûter									
10h 15-10H30	Récréation									
10h30 - 10h40	Regroupement des enfants Présentation du travail en groupes, répartition des enfants									
10h40 - 11h20	Activités en groupes									
	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Groupe animé par l'éducateur (voir répartition)</th> <th>Groupe autonome (voir répartition)</th> <th>Activités libres</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Langue orale Initiation lecture Initiation production d'écrits Activité graphique dirigée Mathématiques</td> <td>Peinture / Dessin Collage, /découpage Modelage Exercice graphique</td> <td>Jeux éducatifs (puzzles, loto memory...) Coins de jeux Bibliothèque...</td> </tr> <tr> <td colspan="3" style="text-align: center;">RANGEMENT</td> </tr> </tbody> </table>	Groupe animé par l'éducateur (voir répartition)	Groupe autonome (voir répartition)	Activités libres	Langue orale Initiation lecture Initiation production d'écrits Activité graphique dirigée Mathématiques	Peinture / Dessin Collage, /découpage Modelage Exercice graphique	Jeux éducatifs (puzzles, loto memory...) Coins de jeux Bibliothèque...	RANGEMENT		
Groupe animé par l'éducateur (voir répartition)	Groupe autonome (voir répartition)	Activités libres								
Langue orale Initiation lecture Initiation production d'écrits Activité graphique dirigée Mathématiques	Peinture / Dessin Collage, /découpage Modelage Exercice graphique	Jeux éducatifs (puzzles, loto memory...) Coins de jeux Bibliothèque...								
RANGEMENT										
11h 20 - 11h 30	Regroupement des enfants Bilan ou exposition des travaux. jeux de doigts, comptines, poésie, chansons...									
APRES-MIDI										
14h-14h30	Accueil des enfants dans la classe <i>Activités libres</i> en attendant que le groupe soit complet : jeux éducatifs, jeux dans les coins finition de travaux en cours ...									
14h30 - 14h40	Regroupement des enfants Mise à jour des étiquettes de présences, Présentation du travail en ateliers, répartition des enfants									
14h40 - 15h30	Ateliers									
	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Atelier dirigé par l'éducateur (voir répartition)</th> <th>Ateliers autonomes (voir répartition)</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Activité scientifique/éducation à la santé Activité technologique Education au civisme et à la citoyenneté Education islamique Arts plastiques avec présentation d'une technique</td> <td>Peinture Dessin Collage Bricolage Travaux manuels...</td> </tr> <tr> <td colspan="2" style="text-align: center;">RANGEMENT</td> </tr> </tbody> </table>	Atelier dirigé par l'éducateur (voir répartition)	Ateliers autonomes (voir répartition)	Activité scientifique/éducation à la santé Activité technologique Education au civisme et à la citoyenneté Education islamique Arts plastiques avec présentation d'une technique	Peinture Dessin Collage Bricolage Travaux manuels...	RANGEMENT				
Atelier dirigé par l'éducateur (voir répartition)	Ateliers autonomes (voir répartition)									
Activité scientifique/éducation à la santé Activité technologique Education au civisme et à la citoyenneté Education islamique Arts plastiques avec présentation d'une technique	Peinture Dessin Collage Bricolage Travaux manuels...									
RANGEMENT										
15h30 - 15h45	Récréation									
15h45 - 16h	Activités de soins et d'hygiène Passage aux toilettes, lavage des mains, goûter									
16h - 16h 30	Activité collective Rondes chantées, mimes, jeux d'attention, Kim, jeux collectifs...									
16h 30 - 16h 50	Regroupement Conte, lecture d'un livre, écoute d'une musique, marionnettes, devinettes, imagier ...									
16h 50 - 17h	Bilan de la journée, prévisions pour le lendemain									

III. 4. 2. ORGANISATION HEBDOMADAIRE DU TRAVAIL EN GROUPES

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	
MATIN						
GRUPE A	Expression/communication	Ateliers autonomes	Mathématiques	Ateliers autonomes	Education Religieuse citoyenne et civique	Ateliers autonomes
GRUPE B	Ateliers autonomes	Expression/communication	Ateliers autonomes	Mathématiques		Ateliers autonomes
APRES- MIDI						
GRUPE A	Ateliers autonomes	Eveil scientifique et technologique		Arts plastiques	Ateliers autonomes	
GRUPE B	Eveil scientifique et technologique	Ateliers autonomes		Ateliers autonomes	Arts plastiques	

III. 4. 3. LES DIFFERENTS MOMENTS DE LA JOURNEE

L'ACCUEIL

Au préscolaire, l'arrivée des enfants est un moment très important. Certains petits éprouvent encore des difficultés à se séparer de leur maman. Le moment de l'accueil constitue un relais entre la maison et l'école. L'éducatrice doit prendre le temps de saluer et d'échanger quelques propos avec chaque enfant de sa classe. Pour certains d'entre eux, ce petit dialogue constitue la seule prise de parole spontanée de la journée. Au fur et à mesure de leur arrivée, les enfants s'installent dans la classe. Des activités autonomes sont mises à leur disposition en attendant que tous les élèves arrivent.

- jeux éducatifs : individuels tels que puzzles, tangram... ou collectifs. Dans ce cas, on amènera les enfants à jouer à 2, peut-être à 3 ou plus avec des petits jeux de société fabriqués en classe : jeu de bataille, jeu de l'oie, jeu de dominos, de dés...

- dessins, coloriage

- coins jeux (coin poupée, coin garage, coin cuisine...)

Les enfants choisissent eux-mêmes leur activité mais il faut éviter qu'ils changent trop d'activité. Ils peuvent aussi aller dans la bibliothèque de la classe. Les enfants disposant d'un casier individuel, peuvent terminer un travail non achevé la veille. Ils doivent être de plus en plus autonomes et s'organiser seuls.

De cette façon, l'éducatrice se rend disponible pour recevoir individuellement chaque enfant. C'est également l'occasion pour elle d'échanger quelques informations avec les parents.

LE RANGEMENT

Ce sont les enfants qui sont directement impliqués dans le rangement du matériel après son utilisation. C'est la raison pour laquelle il est important que le matériel et les jeux soient toujours placés à la portée des enfants.

LE REGROUPEMENT (travail en grand groupe)

Le rassemblement de tous les enfants se fait dans un coin de la classe prévu à cet effet. Il peut s'agir d'un lieu matérialisé par une grande natte sur laquelle les enfants s'assièrent ou de bancs disposés en rectangle. La proximité physique que créé ce regroupement permet une communication plus facile que l'éparpillement des enfants dans la classe. Elle permet aussi aux enfants de prendre conscience qu'avec leur éducatrice ils appartiennent à la même communauté scolaire. Du coin regroupement, les enfants doivent avoir une vue sur les affichages fonctionnels de la classe (les calendriers, horloge météo, tableau de présence, règlement...) et sur le tableau noir. Ce coin regroupement est le point stratégique de la classe. C'est là que tout se discute, tout se décide, tout s'organise, tout s'évalue...

Cet espace est le siège :

- des rituels (date, météo, appel)
- du règlement de la classe (comment se comporter en classe ?)
- de l'organisation (l'éducatrice présente les différentes activités qui vont se dérouler, informe sur le nombre d'enfants par activité et les répartit. Dans la mesure du possible, l'éducatrice permet aux enfants de choisir l'activité qu'ils souhaitent faire sachant qu'au terme de la semaine, tous les enfants devront avoir accompli les mêmes travaux sur feuille).
- des discussions (sur ce que nous avons fait, ce que nous allons faire...)
- des prises de décision (mise en place des projets...)
- des moments de plaisir collectifs (récit de conte, chants, comptines...)
- des échanges d'information (sur les événements importants concernant l'enfant, l'institution ou le monde extérieur)

Tout au long de la journée, les enfants naviguent entre ce point de rassemblement et les espaces d'activités (autour des tables, dans les ateliers ou dans les coins de jeux). Après chaque récréation, les enfants se retrouvent dans le coin regroupement pour planifier la suite des activités.

LES ACTIVITES RITUELLES

Ces activités rituelles, comme leur nom l'indique, constituent un rite pour les enfants. Elles ont lieu chaque matin au même moment, en général après l'accueil et après le rangement de la classe.

Elles englobent l'appel, le comptage des enfants, la date indiquée de différentes façons puis la météo. Les activités rituelles leur permettent de mieux s'intégrer au groupe classe, de mieux se connaître grâce à l'appel, de mieux se situer dans le temps et aussi d'apprendre à dénombrer. Les enfants se familiarisent à un ensemble d'instruments : calendrier, éphéméride, horloge météo, bande numérique, étiquette prénom... et apprennent à manier des supports écrits. Ces différentes tâches sont effectuées différemment selon l'âge des enfants. Par exemple, en fin de préscolaire, les enfants sont capables d'écrire la date du jour au tableau.

LES ACTIVITES PHYSIQUES

L'éducatrice organise des séances quotidiennes d'éducation physique en utilisant l'espace disponible au sein de l'institution préscolaire: jardin, cour intérieure, terrasse, couloir, salle de classe vide... S'il n'existe aucun espace, l'éducatrice utilise les espaces avoisinants l'institution : ruelle piétonnière, place publique, terrain vague, jardin public... en prenant des précautions de sécurité.

Les activités physiques s'appuient sur le désir de découverte et le besoin de mouvements de l'enfant. En effet, c'est un explorateur infatigable à la conquête de toutes ses fonctions motrices: il court de plus en plus vite, saute de plus en plus loin, prend des risques mesurés... les activités motrices amènent l'enfant à adopter **des comportements moteurs adaptés à toutes les situations de la vie quotidienne**: monter un escalier sans appui, enjamber un obstacle, s'orienter, évaluer les distances... Il acquiert peu à peu une motricité générale efficace. Ses gestes deviennent plus coordonnés et sont effectués avec aisance.

Les activités motrices permettent le développement et le fonctionnement de l'organisme de l'enfant. En effet, l'exercice physique entraîne une accélération et une amplification des fonctions respiratoire et circulatoire, il tonifie la musculature et l'ossature et il assure le développement des centres nerveux (il existe une corrélation entre le travail musculaire et le travail cérébral). L'exercice physique exerce une influence sur la croissance et le maintien en bonne santé de l'enfant.

Les activités motrices permettent à l'enfant de découvrir son corps et à s'approprier toutes ses possibilités motrices. A travers la motricité, l'enfant prend conscience de toutes les fonctions que lui offre son corps (s'étirer, se balancer, s'élancer...) et de ses limites, il en devient progressivement le maître.

Les activités motrices permettent à l'enfant de construire son raisonnement et sa compréhension du monde. C'est d'abord avec son corps que l'enfant expérimente l'espace. Il va progressivement apprendre à **se situer dans l'espace, à s'orienter et à évaluer les distances**. Toutes ces acquisitions nécessitent du temps, de l'entraînement, des essais et... des erreurs.

Pour construire ces séances, l'éducatrice n'hésite pas à **utiliser tout le matériel disponible dans l'environnement de l'institution**: bancs, chaises, escaliers, rubans...

LES ACTIVITES EN GROUPES ET LES ATELIERS

Le travail en petit groupe facilite la communication avec les enfants. Elle permet à l'éducatrice d'être plus attentive à chaque élève. Certaines activités nécessitent un accompagnement quasi individuel qui serait impossible à réaliser avec l'ensemble de la classe. Grâce à cette proximité avec l'apprenant, l'éducatrice peut repérer l'évolution de chacun, ses difficultés et proposer des solutions individualisées. Pour l'enfant, le travail en groupe est plus sécurisant. Certains oseront prendre la parole dans cette situation mais ne diront pas un mot dans le grand groupe.

L'éducatrice mène **2 grands groupes de travail** qui vont fonctionner en parallèle. Un groupe est animé par l'éducatrice et un groupe travaille de façon autonome. Au cours d'une même journée un groupe d'enfants se retrouvera tantôt en activité animée par l'éducatrice tantôt en activité autonome. L'alternance de ces groupes de travail permet à tous les enfants d'avoir participé aux mêmes activités au terme de la semaine.

Dès que les enfants ont achevé leur tâche et rangé le matériel qu'il a utilisé, ils ne restent pas les bras croisés en attendant leurs petits camarades. Au contraire, afin d'éviter un attentisme destructeur de toute initiative et de toute autonomie, l'enfant sait à l'avance ce qu'il peut faire. L'enfant peut se rendre dans les coins de jeux, prendre un livre ou un jeu éducatif sans déranger les autres enfants.

Pour mettre en place un atelier, l'éducatrice regroupe quelques tables et met à la disposition des enfants le matériel nécessaire. Chaque après-midi, plusieurs ateliers fonctionnent en même temps. Le travail en atelier aboutit à une production. C'est le type d'atelier qui détermine la nature de la production finale. (peinture, dessin, coloriage, graphisme, écriture, découpage, collage, modelage, enfilage, productions d'écrits...).

Le travail en atelier est soit autonome soit dirigé.

- **dans les ateliers autonomes**, l'éducatrice donne les consignes aux enfants avant le démarrage puis, les enfants réalisent librement leur tâche. Pour la réussite de ces ateliers, l'éducatrice doit s'assurer que tout le matériel est disponible, que les enfants ne sont exposés à aucun danger et qu'ils ont bien compris la consigne. Si l'enfant a besoin d'un renseignement, d'une aide, il peut s'adresser aux membres de son groupe. Ils doivent également savoir ce qu'ils peuvent faire quand ils ont achevé leur activité. (prendre un livre ou un jeu éducatif, aller dans les coins de jeux...) afin de ne pas déranger les autres enfants.

Ils acquerront ainsi une autonomie de plus en plus importante à condition que les consignes soient clairement données.

Le travail de groupe permet donc les échanges, les contestations, la confrontation des procédures et des points de vue.

Il permet de faire appel au comportement coopératif. Les groupes sont en général hétérogènes (plus de richesse dans les confrontations), mais l'éclatement en groupes de niveau pourra intervenir de façon ponctuelle.

- **dans l'atelier dirigé**, l'éducatrice est présente, elle anime l'activité. Il peut s'agir d'une production d'écrits qui nécessite sa présence « d'écrivain public », de la présentation d'une nouvelle technique de travail, ou encore d'un atelier occasionnel comme l'atelier cuisine.

Les enfants sont toujours impliqués, selon le tableau des responsabilités, dans l'installation et le rangement du matériel nécessaire au fonctionnement de l'atelier.

Il faut veiller à ce que les enfants tournent dans les ateliers, de façon à ce qu'ils aient effectué l'ensemble des activités proposées au cours de la semaine.

LA RECREATION

Les récréations sont des pauses indispensables dans la journée de l'enfant. L'enfant a besoin de s'aérer et de se mouvoir sans contrainte. Ces moments récréatifs ne doivent pas être confondus avec les séances d'éducation physique qui ont des finalités pédagogiques construites et progressives.

La récréation est un moment important de socialisation où l'enfant doit trouver sa place dans le groupe tout en respectant le règlement.

Les récréations doivent être scrupuleusement respectées pour le bien-être physique et psychique de l'enfant. Elles sont de 15 minutes le matin et de 15 minutes l'après-midi. Durant les récréations, les enfants jouent librement, c'est à dire qu'aucun jeu dirigé ne leur est proposé. Elles ne doivent pas être confondues avec les séances d'éducation physique et sportive.

Le rôle de l'éducateur consiste à veiller à la sécurité des enfants et à résoudre éventuellement les conflits qui peuvent se déclarer.

LES ACTIVITES DE SOINS ET D'HYGIENE

Après la séance d'éducation physique et après chaque récréation, il faut proposer aux enfants le passage aux toilettes et le lavage des mains. Au début, les enfants ont besoin de l'aide de l'adulte pour ouvrir ou fermer un bouton, monter la fermeture... Il faut progressivement encourager l'autonomie de l'enfant. Le lavage des mains pour être efficace doit se faire à l'eau et au savon. Le jeune enfant a souvent besoin de démonstrations pour acquérir les mécanismes d'un lavage de qualité.

IV. LES GRANDS DOMAINES DISCIPLINAIRES

IV. 1. LES ACTIVITES D'EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE

La vision prônée dans le cadre de la stratégie s'inscrit dans la mise en place d'un préscolaire de qualité, qui aide l'enfant à développer toutes ses potentialités, dans le respect de ses besoins et de ses droits.

Parmi les besoins fondamentaux de l'enfant, tous les spécialistes s'accordent pour reconnaître le besoin de mouvements et d'activités comme essentiel.

En effet, l'activité corporelle du jeune enfant est nécessaire à son développement et à son éducation. L'enfant d'âge préscolaire approche le monde avec sa globalité motrice, affective, émotive et cognitive.

Dans ce contexte et pour mener à bien son projet d'éducation, le pédagogue devra garder constamment à l'esprit cette approche globale et complexe de l'apprentissage pour le jeune enfant.

Le degré de maturité nerveuse et de coordinations motrices peut être très variable chez des enfants de 4 à 6 ans, et parfois entre des enfants du même âge. Souvent ils abordent l'action en fonction du but qu'ils cherchent à atteindre, avec trop d'élan. Le contrôle du mouvement, l'adéquation de l'énergie à l'effet recherché n'interviennent que plus tard.

En effet, si à cet âge la locomotion de base (marche, course) est coordonnée lorsque les conditions de l'activité sont habituelles, les obstacles, les contraintes et les imprévus remettent vite en cause un équilibre et une coordination encore fragiles. Les freinages, les changements de direction, les accélérations, posent des problèmes moteurs nouveaux que l'enfant ne résoudra qu'à force de tâtonnements et d'expérimentations. Cette situation se complique quand la locomotion de base se complémente d'une action supplémentaire telle que déplacer un objet en le tirant, en le poussant, en le portant, grimper ou descendre une pente (en portant son cartable) ou des escaliers...

Cet apprentissage se fera par « essais et erreurs » successifs, par une adaptation progressive et globale de ses activités à son environnement. Cette maturation et cette coordination prendront pour l'enfant beaucoup plus de temps et d'effort si l'institution préscolaire lui interdit tout mouvement et réduit ses activités motrices au strict minimum.

On ne répétera jamais assez, que c'est par l'action que le jeune enfant explore l'environnement, se confronte à ses difficultés et entre en relation avec les autres.

L'action motrice est à l'institution préscolaire, un support important de construction de tous les apprentissages. Il convient donc de donner l'opportunité à l'enfant d'expérimenter une quantité importante de mouvements dans son aspect global et ludique, en utilisant et en aménageant le milieu et l'environnement pour créer de réelles conditions d'exercice de la motricité, dans une pratique diversifiée et multiforme pour aider l'enfant à vivre son corps de toutes les manières possibles, en tenant compte du plaisir dans l'engagement de l'enfant.

Cette action motrice est organisée sous formes « d'activités motrices » choisies, variées, étudiées, progressives, équilibrées qui contribuent à une **éducation physique** adéquate au préscolaire.

IV. 1. 1. LES OBJECTIFS DE L'EDUCATION PHYSIQUE AU PRESCOLAIRE

De façon générale il est reconnu aux activités d'éducation physique de favoriser le développement harmonieux de l'enfant et la préservation de sa santé. En effet, les activités physiques contribuent au développement anatomique de l'enfant en favorisant la croissance de ses muscles, de ses articulations et de ses os, et la maturation de son système nerveux. Par ailleurs ces activités favorisent l'adaptation physiologique de l'enfant en sollicitant ses grandes fonctions : la fonction respiratoire et circulatoire.

Le développement de plusieurs compétences est également visé, à différents niveaux :

➤ ***Moteurs et psychomoteurs***

Perfectionnement des capacités d'action motrices
adaptation au milieu qu'il soit stable ou instable,
prise de risques mesurés, dans le respect des rythmes de l'enfant.

Développement des conduites motrices efficaces pour les
habilités d'équilibre et d'adresse.

➤ ***Positionnement de soi***

structurations spatiales et temporelles.

Affirmation de la singularité au sein du groupe social :

développement de la personnalité de l'enfant dans la
confiance des possibilités corporelles, et du corps comme
mode d'expression, et de créativité.

Développement de l'autonomie

➤ ***Intégration, socialisation***

Découverte et respect des autres

Elaboration et respect de la règle dans une activité intentionnelle organisée, individuelle ou collective.

Développement des attitudes de solidarité, de collaboration et de lutte contre les exclusions

Participation à des jeux collectifs, des jeux dansés et chantés.

➤ ***Positionnement dans le groupe***

Développement des attitudes de responsabilité

Maîtrise des violences

Respect des intégrités

Socialisation

➤ ***Connaissance et transmission du patrimoine culturel***

Apprendre les danses traditionnelles

Les jeux du patrimoine culturel

Les rythmes

Au préscolaire, des activités d'éducation physique correctement menées doivent aider l'enfant à :

- ✓ Elaborer et dominer un répertoire d'actions motrices élémentaires de base composé d'actions fondamentales : des déplacements (marcher, courir, sauter), des équilibres (se tenir sur un pied), des manipulations (saisir, tirer, pousser), des lancers, des réceptions d'objets...
- ✓ Elargir son champ d'expériences dans des milieux et des espaces qui l'aident à mieux se connaître et à développer ses capacités physiques, qui l'incitent à ajuster et diversifier ses actions,
- ✓ agir face aux obstacles rencontrés en comprenant progressivement ce qu'est prendre un risque calculé
- ✓ réaliser une performance que l'on peut mesurer (athlétisme)
- ✓ manipuler des objets pour s'en approprier ou en inventer des usages
- ✓ découvrir une palette de sensations et d'émotions variées
- ✓ découvrir le plaisir d'évoluer et de jouer au sein d'un groupe
- ✓ apprendre à partager avec ses camarades des moments de jeux collectifs, de jeux chantés et dansés.

IV. 1. 2. APPRENTISSAGES ET COMPETENCES INTERDISCIPLINAIRES

On peut dire que l'éducation physique transmet et fait acquérir des connaissances et des compétences spécifiques. Elle permet aussi des apprentissages et des compétences interdisciplinaires.

Cette polyvalence des apprentissages peut être résumée de la façon suivante :

Connaissances et compétences spécifiques aux conduites motrices	Connaissances et méthodes partagées avec d'autres champs disciplinaires
<ul style="list-style-type: none"> * Construction des maîtrises corporelles * Développement d'habiletés motrices * Enrichissement des potentiels énergétiques (force, résistance ,vitesse) * Jeux traditionnels * Danse, expressions corporelles 	<ul style="list-style-type: none"> * Bases corporelles et logiques de la lecture et de l'écriture * langage, expressions graphiques * introduction aux mathématiques * Développement de projets personnels variés * Démarches, méthodes pour apprendre, autonomie *Gestion de son corps *Hygiène de vie

Les apprentissages de l'enfant passent par le jeu, par le corps et par le vécu de ses sens. Des jeux choisis et organisés de façon à sensibiliser l'enfant aux couleurs ou à un concept mathématique par exemple, seront plus profitables et pertinents que des répétitions interminables qui se basent sur la mémoire seule.

Pour conclure, on peut dire que l'Education Physique dès le préscolaire joue un rôle incontournable pour le développement harmonieux du corps de l'enfant. Elle lui permet l'acquisition de compétences multiples et diverses telles que positionnement de soi dans l'espace et le temps, l'autonomie, la socialisation, la connaissance du patrimoine culturel.

L'Education Physique facilite également l'acquisition de notions de mathématiques, de langage, et l'expression orale, graphique et corporelle , grâce à l'interdisciplinarité.

On ne peut que reconnaître l'importance majeure que revêt la mise en place d'une Education Physique de qualité au niveau préscolaire. Cependant, des conditions minimales doivent être remplies, à savoir :

- **la formation** des éducatrices doit comporter un module qui propose une méthodologie pour aider l'enfant à progresser et à développer toutes les compétences motrices et autres visées par l'EP au préscolaire .
- **l'espace** de l'institution préscolaire doit prévoir la séance d'EP dans des locaux favorables (de préférence clôturés ,nivelés, aérés,)
- **le matériel** à utiliser est minimaliste (traçage sur le sol, sur le mur, utilisation de récupération, et d'objet à moindre coût)
- **le planning de la semaine** doit prévoir une **séance quotidienne** de 20 à 30 mn chaque matinée avec **une planification des activités sur l'année.**

IV. 2. LES ACTIVITES D'EXPRESSION COMMUNICATION

Ce champ disciplinaire occupe une place centrale au préscolaire. Dans sa version classique, il regroupe les activités traditionnelles de langage, de lecture, d'écriture et de production d'écrits. Dans l'option adoptée ici, il comprend également l'expression plastique et artistique au sens large. Le choix de les rassembler visent à souligner les relations et l'interdépendance qui existent entre ces divers apprentissages. Un enfant ne peut être placé en situation d'apprentissage de la lecture et de l'écriture sans aucune préparation préalable.

IV. 2. 1. COMMUNIQUER, LIRE ET ECRIRE

Certains parents et éducateurs veulent brûler les étapes en programmant l'apprentissage direct de la lecture et l'écriture dès le préscolaire. Du jour au lendemain, les enfants vont devoir apprendre à lire et à écrire les lettres de l'alphabet, à raison d'une par semaine, sans être capable de s'exprimer oralement, sans avoir jamais tenu un seul livre dans leurs mains, sans avoir jamais vu un seul adulte de leur entourage lire! Cet apprentissage n'a aucun sens pour eux et peut même s'avérer préjudiciable (échec, dégoût ennui...). En effet, ce même apprentissage sera repris autant de fois que durera la période préscolaire et, encore une fois, de façon formelle, lors de la première année de l'enseignement fondamental. Pourquoi un tel gaspillage de temps et d'énergie ? Pourquoi un tel manque de respect vis à vis de l'apprenant ?

Lire ne peut se réduire à l'apprentissage hebdomadaire d'une nouvelle lettre de l'alphabet qui permettra, au bout du compte le déchiffrage d'un texte (c'est à dire la juxtaposition de sons). **Lire c'est comprendre**, c'est être capable de restituer avec justesse ce que quelqu'un (l'auteur) a voulu dire.

L'acte de lire est un apprentissage complexe qui nécessite une programmation sur plusieurs années. Il met en jeu un ensemble de compétences langagières, sensorielles, motrices, cognitives et affectives qui seront développées tout au long du préscolaire. L'enfant n'apprendra vraiment à lire que lorsqu'il aura atteint un niveau de développement lui permettant d'interpréter et d'assimiler les informations dans sa propre structure personnelle.

Ce long apprentissage du lire et de l'écrire débute au préscolaire en s'appuyant sur les compétences suivantes :

- × *Avoir une bonne maîtrise du langage oral dans la langue maternelle de l'enfant.*

C'est une des fonctions essentielles du préscolaire. C'est durant la période qui s'étale de 2 à 6 ans que le langage occupe le centre du développement de l'enfant. Les enfants arrivent avec des niveaux de langage très différents souvent liés au niveau socioculturel des familles. La façon de s'exprimer au

sein d'une famille diffère de façon importante selon le niveau de scolarité des parents. Dans une famille analphabète, le nombre de mots utilisés est relativement limité, les conversations tournent autour du vécu et elles prennent appui sur l'implicite (*tu sais ce truc, il faut voir avec ce machin...*). La gestuelle et l'intonation occupent une place importante appauvrissant encore davantage la conversation. C'est autour du vécu commun partagé par les membres de la famille, que se forge la compréhension. Tous ces éléments sont peu propices au développement langagier du jeune enfant. Au préscolaire, c'est la stratégie inverse qui doit être adoptée. L'éducatrice veille, en permanence, à développer un **discours explicite** (*les enfants nous allons faire cette activité... tu dis que tu aimes, essaie de me dire pourquoi ?*). L'éducatrice met en mots tous les faits et tous les gestes de la classe. Elle encourage l'enfant à aller plus loin dans son discours, à être le plus précis possible dans ses explications. Elle crée des situations stimulantes qui entraîne des réactions langagières. Lorsque l'enfant raconte quelque chose, l'éducatrice l'aide à prendre conscience que les personnes qui l'écoutent n'ont pas le même vécu que lui. De ce fait, il va devoir bien expliquer pour permettre aux autres de savoir ce qu'il y a dans sa tête. Tous les menus détails de la vie quotidienne doivent être prétexte pour exercer la parole de l'enfant, en effet, comme la marche se construit en marchant, le langage se construit en parlant.

Par ailleurs, certaines activités spécifiques (jeux de langage, comptines, jeux d'écoute, récitation de sourate...) sont programmées quotidiennement afin d'amener l'enfant à progresser dans l'acquisition des outils lexicaux, grammaticaux et discursifs.

× **Comprendre l'intérêt d'apprendre à lire.**

Au préscolaire, l'éducatrice doit susciter chez l'enfant le désir d'apprendre à lire. Pour se faire, elle lui montre les diverses facettes et utilités de la lecture. Bien que l'enfant au préscolaire ne sache pas encore lire, il doit être confronté aux différents types d'écrits de la vie quotidienne et comprendre les fonctions de chacun.

- Des écrits pour vivre en collectivité (le calendrier, les étiquettes prénoms, le règlement de la classe, le tableau des responsabilités, la règle d'un jeu...).
- Des écrits pour communiquer (correspondance avec une autre classe, correspondance avec les parents...)
- Des écrits pour fabriquer (recette de cuisine, fiche de fabrication d'un jouet...)
- Des écrits pour s'informer (journaux, grille de programmes télévisés, affiches de ministère de la santé...)
- Des écrits pour le plaisir (album, fiches de comptines...)
- Des écrits pour découvrir la foi (le Coran)

× *Se familiariser avec les livres*

Dans les familles culturellement défavorisées, les enfants ne sont pas habitués à voir leurs parents manipuler des livres et de façon plus générale utiliser l'écrit dans leur vie quotidienne. L'éducatrice doit guider l'enfant dans sa découverte du livre. Elle donne aux enfants des repères sur l'organisation du livre (titre, nom de l'auteur, couverture, corps du texte...). Elle apprend aux enfants à manipuler les livres, en leur montrant : la façon de tenir le livre, de lire, de tourner les pages et d'en prendre soin.

Au préscolaire, l'enfant a besoin de la médiation de l'adulte pour accéder au contenu des livres. Mais le contact régulier avec l'écrit, la familiarisation avec les livres va développer chez lui le désir d'apprendre à lire.

× *Apprendre à s'exprimer par écrit*

Au préscolaire, l'enfant ne sait pas encore écrire, c'est l'éducatrice qui va occuper le rôle « d'écrivain public » en écrivant sous la dictée des enfants. Cet exercice pratiqué devant les enfants permet de leur faire découvrir :

- **l'intérêt de l'écriture** « *je peux écrire tout ce que tu me dis* »
- **le sens de l'écriture** « *en arabe, j'écris horizontalement de droite à gauche, de haut en bas* ». Une petite flèche peut être collée sur le haut du tableau pour servir de repère aux enfants.
- **l'écart entre l'arabe parlé et l'arabe écrit** : « *l'arabe ne s'écrit pas avec les mêmes mots que l'arabe parlé. Quelquefois les mots se ressemblent beaucoup, quelquefois, ils sont très différents.* »
- **le fonctionnement de l'écrit** : les mots sont écrits dans l'ordre de leur émission. L'enfant va pouvoir en prendre conscience s'il dicte une phrase que l'éducatrice écrit en verbalisant les mots au fur et à mesure.
- **les éléments de l'écrit** : les enfants reconnaissent certaines lettres, la forme générale des mots (surtout s'ils reviennent souvent), la découverte de la ponctuation les aide à découvrir la phrase.

Les écrits présents dans la classe servent de références et de mémoire aux enfants « *maîtresse, je sais déjà écrire ce mot, je vais te montrer où il est.* » Là encore, l'éducatrice encourage ce sens de l'observation en l'utilisant à son tour : « *qui pourrait me dire comment je vais écrire ce mot, je crois que nous l'avons déjà rencontré rappelez-vous, cherchez dans la classe, ...* »

L'écrit est largement présent dans la classe sous formes d'affichage : calendrier, liste des enfants, règlement de la classe, textes des comptines, tableau des responsabilités, règle de jeu, affiche des couleurs, étiquettes mot/image... Ces écrits ne sont pas des décors, ils sont familiers à l'enfant qui doit être capable d'en faire usage à bon escient.

L'écrit est utilisé de façon très fonctionnelle dans la classe. L'écrit est un acte courant de la vie quotidienne. Mais, certains enfants n'ont pas l'occasion dans

leur famille de voir leurs parents avoir recours à cette pratique. L'éducatrice va servir de modèle en recourant le plus souvent possible à l'usage de l'écrit devant les enfants (noter un numéro de téléphone, une idée à ne pas oublier, une proposition ...).

Les écrits produits par les enfants sont mis en valeur et utilisés. Par exemple, les règles de vie de la classe sont, recopiées au propre, puis affichées. Elles servent de références tout au long de l'année. L'histoire inventée par les enfants, est valorisée grâce à la création d'un livre qui est ensuite déposé dans le coin bibliothèque. De temps en temps, l'éducatrice le relit aux enfants.

Assez souvent, à la maison, les enfants font des dessins accompagnés de petits mots, pour leur éducatrice. Ces petits mots sont souvent des gribouillis ou s'entremêlent lettres et chiffres. Ces premières tentatives de production d'écrit méritent des encouragements et un grand intérêt. L'éducatrice se montre curieuse de ce que l'enfant a voulu lui écrire: *« veux-tu me dire ce que tu as voulu m'écrire ? je n'arrive pas à te lire. Si tu veux je vais le réécrire comme ça, je pourrai toujours le relire même si tu n'es pas là. »* Cette valorisation donne envie à l'enfant de progresser dans son apprentissage et lui permet de comprendre que l'écriture est soumise à un code qui doit être respecté.

IV. 2. 2. MAITRISER L'ACTE GRAPHIQUE

Lorsque l'enfant rentre au préscolaire, ses gestes sont encore maladroits. En particulier, les gestes de ses mains manquent de finesse et de précision. Là encore comme pour la lecture, placer d'emblée l'enfant en situation de reproduire des lettres est une incohérence. L'enfant est mis face à une tâche dont il ne comprend pas le sens et dont il ne peut avoir la maîtrise. Cette difficulté majeure peut entraîner chez lui un sentiment d'échec et de dévalorisation de l'estime de soi.

L'acquisition de l'écriture repose sur :

La maîtrise de la motricité fine qui se construit progressivement grâce à la maturation physiologique de l'enfant et à un ensemble d'activités programmées tout au long du préscolaire. On trouve, toutes les activités qui éduquent et affinent les mouvements de la main (manipulation des marionnettes, de la pâte à modeler, enfilage de perles, jeux de doigts, jeux de construction...) et, d'autre part, toutes les activités graphiques à proprement dites qui visent à développer chez l'enfant le contrôle, la précision et la finesse du geste. Ci-après les compétences selon les niveaux visées par les activités autour du graphisme :

	ACTIVITES GRAPHIQUES
NIVEAU 1	GRAPHISME
	Savoir tenir son outil scripteur
	Savoir utiliser différents outils scripteurs
	Savoir tracer sur différents supports
	Suivre un tracé précis
	Savoir colorier : <ul style="list-style-type: none"> • Des formes de plus en plus petites en respectant les contours • Avec une couleur → plusieurs couleurs • De plus en plus de précision
	Savoir reproduire un modèle, des formes, des trajectoires
	Savoir repasser sur les lettres de son prénom Mémorisation des signes graphiques
	Savoir tracer des traits orientés
	Savoir tracer (avec modèle → sans modèle / grand format → petit format) : <ul style="list-style-type: none"> • Gribouillage horizontal , vertical, rotatif • Le point • Le trait vertical, le trait horizontal • Le rond • Le bonhomme • La Ligne ouverte/fermée • La spirale • La ligne ondulée • Les courbes (ponts et arcades) isolées/enchaînées • Les traits obliques • Les boucles • Les signes graphiques combinés • Les lignes brisées angle aigu, angle droit
	Reprise des signes graphiques sur format réduit
	Ecriture sur une ligne
	Savoir repasser sur les lettres de son prénom

	ACTIVITES GRAPHIQUES
NIVEAU 2	GRAPHISME
	Savoir tenir son outil scripteur
	Maîtriser la force des mains, la pression des doigts pour utiliser différents outils scripteurs
	Savoir utiliser différents outils scripteurs
	Savoir tracer sur différents supports
	Suivre un tracé précis
	Savoir colorier : <ul style="list-style-type: none"> • Des formes de plus en plus petites en respectant les contours • Avec une couleur → plusieurs couleurs • De plus en plus de précision
	Savoir reproduire un modèle, des formes, des trajectoires
	Savoir reproduire des formes, des figures, des lettres
	Mémorisation des signes graphiques
	Savoir tracer des traits orientés
	Savoir tracer (avec modèle → sans modèle grand format → petit format) : <ul style="list-style-type: none"> • Gribouillage horizontal, vertical, rotatif • Le point • Le trait vertical, horizontal • Le rond, le bonhomme • La Ligne ouverte/fermée • La spirale, la ligne ondulée • Les courbes (ponts et arcades) isolées enchaînées • Les traits obliques • Les boucles • Les signes graphiques combinés • Les lignes brisées angle aigu, angle droit • L'étoile, la croix, le croisillon • Le carré, le triangle, le rectangle • La canne • Les boucles dans les deux sens • Le croissant, le crochet, le Z • L'escargot dans les deux sens
	Reprise des signes graphiques sur format réduit
	Ecriture sur une ligne
	Ecriture entre deux lignes
	Savoir repasser sur les lettres de son prénom
	Ecriture à la demande de son prénom
	Ecriture de mots et d'autres prénoms
	Comparer différentes graphies
	Reconnaître un mot
	Reproduire des trajectoires, cheminements, labyrinthes
	Reproduire des tracés continus
	Reproduire une courte phrase
	Ecrire quelques mots de mémoire

IV. 2. 3. EXPRESSION PLASTIQUE ET ARTISTIQUE

Afin de développer l'expression de l'imagination et de la sensibilité de l'enfant, l'éducatrice propose des ateliers créatifs quotidiennement. Ces ateliers permettent la production de « tableaux » ou d'objets.

► **Les ateliers permettent l'expression libre de l'enfant.** Il produit spontanément en utilisant les matériaux mis à sa disposition. L'enfant prend plaisir à manipuler, à inventer mais il est encore limité par ses possibilités motrices et par son manque de technique. Ses productions deviendront bien plus riches si elles sont alimentées par :

- des contes, des histoires, des sorties qui développent l'imaginaire,
- des techniques sur la façon d'utiliser les outils pour mieux maîtriser le geste,
- des techniques de fabrication,

► **Les ateliers permettent d'exprimer « quelque chose » (une idée, une émotion...).** Au départ, les productions enfantines se limitent à des gribouillages, assez difficiles à comprendre. Puis, au fur et à mesure que l'enfant grandit ses dessins deviennent de plus en plus figuratifs. A travers ses productions, l'enfant cherche à se représenter et à reproduire son environnement. Les dessins les plus fréquents durant cette période représentent : des personnages, des maisons, le soleil, des animaux, des éléments de la nature (herbe, fleur, arbre...). Dessiner devient un jeu. L'enfant ne se lasse pas de répéter les mêmes représentations jusqu'à parvenir à un trait significatif qui le satisfasse. Son désir de progresser est renforcé grâce aux sollicitations (*qu'as-tu voulu représenter ?*) et aux encouragements de l'éducatrice.

► **Les ateliers proposent à l'enfant une grande diversité dans :**

- les activités proposées (coloriage, peinture, découpage, collage, modelage, bricolage) .
- les outils utilisés (doigts, mains, crayons, craies, feutres, stylets, plumes, bâtonnets, fourchettes...).
- les matériaux mis à disposition (peinture, henné, teinture traditionnelle, graines, petits cailloux, perles, bouts de tissu, laine, terre, pâte à modeler, pâte à sel, sable, coquillages, feuilles d'arbre ou de plante, brindilles, pétales, plumes...)
- les supports retenus, on peut faire varier les formats (plus ou moins grands), les formes (rectangle, cercle, triangle, rond), les couleurs, la texture (lisse, rugueuse)...

► Les ateliers permettent de réaliser des projets personnels ou collectifs

L'enfant sera plus motivé si les activités artistiques s'inscrivent dans le cadre d'un projet, car dans cette perspective, son travail et ses efforts convergent vers une finalité dont il comprend le sens.

Les projets artistiques peuvent être personnels :

- préparer un cadeau pour sa maman
- décorer une carte pour souhaiter une bonne fête à ses parents à l'occasion de Aïd Al Adha, du 1^{er} Moharrem, de Aïd Al Maoulid et de Aïd Al Fitre.

Les projets artistiques peuvent être collectifs :

- réaliser la décoration de sa classe
- faire le décors des coins de jeux
- faire une exposition à la suite d'une sortie.

L'enfant apprend à observer

L'observation aide l'enfant à progresser dans la réalisation de ses productions artistiques. L'éducatrice apprend à l'enfant à affiner son sens de l'observation à travers des activités multiples. Certains jeux sont particulièrement propices au développement du sens de l'observation (Kim vue, jeu du portrait, jeu des paires, loto...). Ils obligent l'enfant à se concentrer sur des détails, à repérer des différences très subtiles et à organiser sa mémoire visuelle.

L'enfant découvre son patrimoine

L'éducatrice du préscolaire puise « son inspiration pédagogique » dans le patrimoine culturel, artisanal et géographique. L'éducatrice permet aux enfants de découvrir ce patrimoine grâce à l'organisation de sorties et de visites. Sortir de l'enceinte de l'institution ne signifie pas nécessairement une grande expédition durant la période préscolaire. Il s'agit beaucoup plus pour l'éducatrice de créer « l'événement » qui motive les enfants et devient une source de nouvelles connaissances autour desquelles les activités vont s'organiser. Même si les lieux de visites, sont des espaces bien connus des enfants, le fait de les découvrir avec des finalités pédagogiques leur attribue une toute autre richesse. En effet, les parents ne pensent pas toujours à expliquer à leurs enfants le monde qui les entoure ou à répondre à leurs questionnements. Ces visites permettent de découvrir :

- les services : l'épicerie, le dispensaire, la boulangerie, le four public, ,...
- les métiers de l'artisanat : la broderie, la poterie, la ferronnerie, la maroquinerie, la marqueterie, le tissage,...
- les sites culturels : monuments, musées, exposition de peinture...
- les sites naturels : forêt, barrage, source, littoral ...

Outre le développement de l'observation, ce travail pédagogique autour du patrimoine permet la valorisation de l'identité culturelle de l'enfant. En effet, souvent les communautés ne sont pas conscientes de la richesse de leur propre patrimoine ou bien elles ont tendance à le dévaloriser.

Tout ce travail de découverte et d'observation enrichit les productions des enfants dans les ateliers.

L'enfant apprend à s'exprimer sur ses productions et sur celles des autres.

Lorsqu'il dessine des éléments de son environnement (personnages, objets, nature...), l'enfant exprime aussi, son monde intérieur : ses émotions, ses sentiments, ses désirs.... Il n'est pas toujours facile de comprendre ce que l'enfant a voulu représenter. L'éducatrice lui demande d'expliquer sa production afin de l'aider à mieux concrétiser ses intentions. Ces dialogues autour des productions permettent de développer des moments de complicité entre l'adulte et l'enfant. L'éducatrice écoute, essaie de comprendre, complète les explications, reprend le récit de l'enfant en formulant des phrases complètes et en utilisant un vocabulaire précis. En accord avec l'enfant, l'éducatrice peut écrire au bas de la feuille une phrase explicative du dessin.

Il est évident qu'attribuer une appréciation ou une note (bonne ou mauvaise) à un dessin d'enfant est dépourvu de bon sens. Il est beaucoup plus important que l'éducatrice lui témoigne de l'intérêt et l'encourage dans ses productions.

L'enfant apprend à devenir critique

Lorsque les enfants travaillent autour d'une même consigne, il peut être très intéressant d'organiser des séances d'exposition des productions. Les enfants sont invités à les observer, à s'exprimer sur les ressemblances, sur les différences et à donner leur avis. Ces moments d'observation puis de discussions ont pour but de permettre aux enfants de découvrir :

- la diversité des productions (*vous avez remarqué les enfants, tout le monde avait la même consigne et pourtant aucun dessin n'est identique à l'autre*)
- l'originalité de l'expression de chacun. (*chacun a exprimé la même chose à sa façon, selon sa vision et selon sa personnalité*)
- le respect de l'autre (*on ne se moque pas, on ne ridiculise pas le travail du petit camarade*).

Par ailleurs, ceci permet également aux enfants de pouvoir exprimer leurs préférences. Mais là encore, l'éducatrice doit les amener à aller plus loin, c'est à dire, à pouvoir justifier leurs préférences. « *Je préfère ce dessin parce qu'il y a beaucoup de rose et que j'aime cette couleur* ».

Ce type « d'exercice » doit être renouvelé, aussi souvent que possible dans les classes préscolaires, car il permet de mettre en place les fondements de la critique positive et constructive.

IV.3. ACTIVITES MATHÉMATIQUES, SCIENTIFIQUES ET TECHNOLOGIQUES

IV.3.1. LES ACTIVITES MATHÉMATIQUES

L'enfant pratique les mathématiques sans le savoir. La vie quotidienne est truffée d'activités de comparaisons, de classements, de mises en correspondance et d'estimations. Les activités normales au sein de l'institution préscolaire n'échappe pas à cette règle. Les activités physiques, langagières, artistiques, scientifiques et technologiques contribuent à la structuration mathématiques de l'enfant. Aussi, l'articulation des contenus mathématiques préscolaires présentée ci-dessous doivent être pris dans une perspective intégrative qui donne la priorité à l'activité et l'action corporelles, physiques et manipulatoires de l'enfant. Pour raisonner et construire progressivement des représentations mentales abstraites, l'enfant doit agir physiquement.

IV.3.1.1. Les notions et les contenus mathématiques au préscolaire

Les notions et les contenus mathématiques pour le préscolaire peuvent être classés en quatre axes :

1. L'ORGANISATION DE L'ESPACE ET DU TEMPS

Se repérer dans l'espace

Déplacement dans l'espace : obéir à des consignes, se déplacer d'un point à un autre, suivre un chemin fléché, flécher un chemin, trouver d'autres chemins entre deux points A et B.

Positions relatives des objets : intérieur-extérieur, à l'intérieur-à l'extérieur, devant-derrrière, sur-sous, haut-bas, en bas-en haut, d'un côté-de l'autre côté, dedans-dehors, dessus-dessous, au dessus-au-dessous, près-loin, de près-de loin, droite-gauche, à droite-à gauche, face à face, dos à dos, ici-là, juste avant-juste après, premier, deuxième troisième....etc.

Reconnaissance des formes : le rond, le triangle, le carré, le losange,....

Se repérer dans le temps

Retracer les faits marquants de la journée, les dessiner

Retrouver l'ordre d'histoires à images séquentielles

Reconstituer la chronologie de la sortie en classant les photos prises

Utiliser d'abord, ensuite, après, puis, pour terminer

Utiliser hier, aujourd'hui, demain, tout à l'heure à bon escient

Manipuler des sabliers, des chronomètre

Suivre l'évolution des plantes qu'on a cultivé dans l'institution

2. LES ACTIVITES LOGIQUES

Classer : par couleur, par forme...

Ranger : notion d'ordre (plus grand que, plus petit que, autant que, plus que, moins que, la première, après, avant, juste après ou avant...)

Sérier : mise en œuvre d'algorithmes (blanc rouge noir/blanc rouge noir...)

Utiliser les symboles et les signes

3. L'APPROCHE DU NOMBRE

Approche fonctionnelle du nombre (ne pas apprendre ce qu'est le nombre mais plus à quoi sert-il) : fabrication et lecture de calendriers, d'éphémérides..., recherche du nombre des absents et des présents en classe, les jeux de cartes, les dominos, les jeux de dés....

Les représentations du nombre

La représentation verbale (comptines, comptage...)

La représentation imagée (comme sur les dominos par exemple)

La représentation écrite (le chiffre 3 par exemple)

4. L'APPROCHE DE LA MESURE

Le poids : utilisation des balances avec des tares (lourd, léger) dans le coin épicerie par exemple.

Les longueurs : utilisation des pas, des mains, de ficelles pour mesurer des objets et des distances.

Les aires : superposition de deux ou plusieurs surfaces prédécoupées pour mesurer des aires.

Les durées : rythmes frappés sur un objet ou un instrument de percussion.

IV. 3. 2. LES ACTIVITES SCIENTIFIQUES ET TECHNOLOGIQUES

Ces activités ne visent pas l'enseignement des sciences aux enfants, mais plutôt à promouvoir l'esprit et la démarche scientifiques à travers l'observation, la manipulation, l'action et la fabrication. Il s'agit d'encourager l'enfant à poser des interrogations, à émettre des hypothèses et des réponses potentiellement vérifiables pour mieux comprendre le monde dans lequel il vit. Dans cette optique, la nouvelle institution d'éducation préscolaire doit être :

- Un lieu d'éveil des sens de l'enfant au monde qui l'entoure.
- Un lieu de stimulation de sa curiosité.
- Un lieu de découverte.
- Un lieu qui favorise le questionnement.
- Un lieu riche qui encourage l'émission d'hypothèses simples et leurs vérifications.
- Un lieu qui favorise l'observation et l'expérimentation.

- Un lieu qui favorise la distinction entre le monde de l'imaginaire fictif et subjectif et le monde scientifique et technologique objectif et logique.
- Un lieu d'apprentissage du respect de soi, de l'autre et de la nature.

IV. 3. 2. 1. Les notions et les contenus pour les activités scientifiques et technologiques

LA VIE DE L'ENFANT

Prendre soin de son propre corps :

besoin de repos après l'effort

Connaître ses besoins :

Besoin de respirer, de se nourrir, de se désaltérer, de dormir...

Besoin de se protéger du froid et de la chaleur par l'habillement.

Connaître ses capacités :

Sentir les changements dans le rythme cardiaque et dans la respiration suivant le type d'activités

Prendre soin de son capital santé :

Approche des notions de nutrition équilibrée, brossage des dents trois fois par jour, lavage des mains..., comprendre la nécessité d'aérer la classe...

Utiliser les sens pour connaître l'environnement :

Utilisation de l'observation, du toucher et du goût dans des situations ludiques ou quotidiennes (le goûter).

Reconnaître les odeurs inhabituelles

Reconnaître les facteurs néfastes pour l'environnement (pollution, médicaments périmés, poissons morts, le plastique, les engrais, les déchets humains et animaux...).

Prendre conscience du schéma corporel et du corps comme moyen :

D'expression, de déplacement, de préhension d'objets proches ou distants, de jeu.

LA VIE ANIMALE

Observer des manifestations de la vie animale dans le milieu proche :

nids d'oiseaux,

prendre soin de bébés d'animaux dans l'institution.

Visites chez des fermiers ou des éleveurs.

Les milieux de vie selon les animaux

Rechercher des informations sur la vie animale :

Dans des livres et des encyclopédies : les règles à respecter pour garder un animal dans l'institution ou la classe.

Comment prendre soin d'un animal qu'on vient d'adopter.

Suivi d'un couple d'animaux qui se reproduisent à un rythme rapide.

Visites chez les éleveurs, les paysans, les fermiers et/ou les vétérinaires du coin.

Intégrer les connaissances

Fabrication d'album qui retrace les étapes de développement et de la vie d'un ou plusieurs animaux.

Fabrication d'album sur les animaux familiers (les animaux terrestres et les animaux de la mer) et/ou les animaux sauvages.

Comprendre la chaîne de productions des produits de consommation courantes (le lait, la viande, les œufs...).

Respecter et acquérir le sens de responsabilité :

Aimer et respecter les animaux et en prendre soin :

adopter un animal,

inventer avec les enfants des histoires et des petites saynètes qui illustrent ces qualités.

LA VIE VEGETALE

Observer, reconnaître et différencier entre les saisons

l'observation des arbres et des fleurs présents dans notre environnement (nom, principales caractéristiques)

Faire germer des fleurs et des légumes dans la classe

les plantations (haricots, patates, pois chiches...)

Rechercher des informations sur la vie végétale :

Dans les livres, les encyclopédies et chez les paysans :

comment planter différentes plantes,

comment semer différentes fleurs et autres plantes (selon le milieu environnant).

Intégrer les connaissances :

Expérimenter :

La tête des plantes au bord de la fenêtre de la classe qui s'orientent vers le soleil ;

L'arrosage excessif noie les plantes.

Le manque d'arrosage sèche les plantes.

respecter et se sentir responsable de la nature :

comprendre que les végétaux sont des entités vivantes (elles se nourrissent, se transforment, se développent et meurent) :

s'occuper quotidiennement des plantes pour les voir grandir (l'ensoleiller, l'arroser régulièrement, la rentrer la nuit pour l'abriter du froid).

L'ENVIRONNEMENT PHYSIQUE ET TECHNOLOGIQUE

Expérimenter, observer et exprimer les changements d'état des liquides et des solides :

Observer l'évaporation de l'eau pendant qu'elle boue lors d'activités de cuisine.

Observer l'eau qui gèle sous l'effet du froid.

Observer l'effet du soleil sur le beurre.

Adopter une approche expérimentale et de découverte :

Jouer avec le déplacement de l'ombre selon la position du soleil.

Jouer avec des bacs à eau :

Transvaser de l'eau dans des ustensiles de tailles et de formes différentes.

Les corps qui flottent et qui coulent.

Jouer avec des aimants :

Chercher une épingle.

Déplacer des petits objets métalliques .

Remplir d'air, d'eau des ballons de baudruche.

Fabriquer des moulin à vent, des avions en papier et des cerfs-volants.

Observer et examiner des objets de l'environnement immédiat de l'enfant :

Nature de l'objet (bois, plastique , métal...) / à sa fonction

L'objet / aux besoins de l'homme.

Mode de fonctionnement.

Utiliser et jouer avec des produits technologiques :

Une machine à écrire, un ordinateur, téléphone, lampe de poche...

Monter et démonter :

Une alarme, une lampe de poche, des jouets...

Fabriquer des produits technologiques :

Un circuit électrique à titre d'exemple

Des objets sur roues (voitures...)

Prendre conscience des dangers que peuvent constituer les objets :

Les dangers qui nous entourent à la maison (réchauds à gaz, prises électriques...) à l'école et à l'extérieur(circulation routière..).

Respecter l'environnement :

Utiliser les poubelles

Contribuer à l'entretien des lieux (la classe, l'institution, les plantes...).

Embellir l'environnement (fleurs, plantes, dessins...)

IV. 5. EDUCATION RELIGIEUSE CITOYENNE ET CIVIQUE

Former au civisme et à la citoyenneté constitue une problématique nouvelle au Maroc. Dans cet apprentissage, le système éducatif a un rôle important à jouer bien qu'il ne puisse pas tout faire à lui tout seul, l'espace social et familial ayant, eux aussi, une part de responsabilité. C'est dès son entrée dans le système éducatif que l'enfant découvre la vie en collectivité et se trouve confronté aux règles qui la régissent. Il va aussi devoir apprendre les comportements qui permettent de vivre en harmonie avec les autres. Ces toutes premières confrontations avec les autres, avec les lois, avec les droits et les devoirs... constituent déjà les bases de l'éducation civique.

L'éducation civique et citoyenne est un très large domaine qui vise à permettre à l'enfant :

- d'acquérir des valeurs universelles, nationales et islamiques (respect de l'autre, entraide, tolérance, goût de l'effort...)
- de développer des attitudes et des comportements permettant de mettre en actes ces valeurs.
- de s'instruire, de développer ses connaissances afin de construire ses idées et ses jugements de manière autonome.
- de connaître et d'exercer ses droits et ses devoirs à la lumière de la convention relative aux droits de l'enfant et de la déclaration universelle des droits de l'homme.
- de s'initier à des pratiques démocratiques, en particulier à travers l'usage du langage et à travers la participation à la gestion de la vie de la classe.

Ces objectifs témoignent des grandes missions visées par le système éducatif à savoir :

- **transmettre un ensemble de valeurs communes** à toute la Nation qui permettront de vivre dans un climat de paix, de tolérance et de respect.
- **former le futur citoyen** en vue de lui permettre de s'informer, de penser, de s'exprimer et de décider par lui-même afin de participer, une fois adulte, activement à la vie de la Cité.

On voit donc que **l'éducation civique est à la fois une éducation morale et politique** des nouvelles générations qui visent à former les citoyens qui conduiront le Maroc de demain.

Certes, ces fondements nous éclairent sur le cadre et les finalités de l'éducation civique, cependant de multiples freins sociaux tels que notre vision de l'être humain, le statut de l'enfant ou encore des freins pédagogiques tels que les méthodes d'enseignement, les modalités d'enseignement peuvent ralentir (voire empêcher) la procédure de mise en acte des objectifs de cette éducation.

III. 4.1. QUELLES METHODES PEDAGOGIQUES ?

Les pratiques pédagogiques témoignent des valeurs de l'enseignant et plus largement des valeurs sociétales. L'acte pédagogique n'est pas neutre, il met l'éducatrice devant des choix méthodologiques (traditionnel ou moderne) qui permettent ou pas l'éclosion du petit citoyen.

L'organisation spatiale de la classe peut favoriser :

La communication des enfants ou le à l'adulte,

La prise d'initiative des enfants ou le monologue de l'enseignant,

La responsabilisation des enfants ou leur soumission.

La gestion des relations et le règlement des conflits peut reposer sur :

la violence verbale ou physique ou permettre la discussion et la négociation

la justice ou le privilège.

La gestion de la classe peut être de type autocratique ou de type participatif.

IV. 4. 2. QUELLE FORME DONNER A L'EDUCATION A LA CITOYENNETE ?

L'éducation à la citoyenneté débute dès le préscolaire, elle représente une composante importante de la socialisation de l'enfant. La socialisation doit amener l'enfant à vivre avec ses pairs dans un climat de paix et de respect mutuel en s'initiant aux notions de droits et de devoirs. Cette socialisation va se faire progressivement, grâce à la maturation psychologique de l'enfant et à la richesse des expériences qui pourront être vécues au préscolaire et dans l'entourage familial.

C'est au quotidien, dans la pratique de classe et dans la gestion des multiples événements qui ponctuent la vie de la classe, que l'éducateur donne pleinement son sens à l'éducation civique et citoyenne. Le type de pratique pédagogique privilégié, la mise en œuvre du pouvoir que le statut d'éducateur lui donne, jouent un rôle essentiel de démonstration auprès des enfants. C'est dans la dynamique de l'action et dans l'exemplarité que s'effectuent les leçons de citoyenneté les plus magistrales. L'éducatrice ne peut à la fois être détenteur d'un discours et acteur de comportements d'incivisme et d'injustice qui se situent aux antipodes de son discours. Ces contradictions sont totalement perçues par l'enfant qui finit, à son tour, par tenir un discours sur des actes qui ne seront jamais mis en œuvre. C'est pourquoi, accepter de transmettre aux enfants les valeurs citoyennes implique une réflexion sur ses propres valeurs, ses représentations et son éthique.

Enfin, une dernière question subsiste concernant la citoyenneté accordée à l'enfant.

Le rôle du système éducatif ne peut se limiter à préparer l'enfant au citoyen qu'il sera demain. Car dans ce cas là, toutes les activités de civisme consisteraient « à faire semblant », à jouer au citoyen sans vraiment l'être, à tout savoir sans jamais vraiment pratiquer... Les droits de l'enfant ne seraient jamais qu'une projection dans le futur.

Considérons plutôt l'enfant dans l'institution préscolaire comme un **apprenti citoyen**. Apprenti car il est dans une situation de construction de savoir, de savoir faire et de savoir être qui lui donne le droit de tâtonner, de changer, de progresser... On ne peut le tenir pleinement responsable de ses erreurs. Mais pas de quiproquo, l'enfant est tout de même citoyen, c'est à dire qu'il exerce, au sein de l'institution, l'ensemble de ses droits. Il ne fait pas semblant : l'école lui offre son premier terrain expérimental. Cette micro société favorise l'exercice de sa citoyenneté. **L'enfant, « apprenti citoyen » agit en apprenant et apprend en agissant.**

IV. 5. EDUCATION A LA SANTE

De nombreuses mères de famille analphabètes sont dans l'incapacité de transmettre à leurs enfants bon nombre de connaissances et de savoir-faire sanitaires indispensables pour leur permettre de jouir d'une bonne santé. L'environnement, quant à lui, ne cesse de se dégrader en raison de la poussée démographique, de l'urbanisation, du développement des industries, de l'augmentation des déchets et de l'absence de prise de conscience des populations mettant en péril la santé de tous. Le domaine de la santé est devenu un champ complexe où s'imbriquent de multiples facteurs que les structures sanitaires ne peuvent, à elles seules, prendre en charge. La santé est de plus en plus une affaire collective et multisectorielle qui exige une implication accrue de chaque citoyen. C'est pourquoi l'éducation à la santé doit être introduite dès le préscolaire afin d'accompagner les enfants vers une gestion optimale et autonome de leur capital santé et de leur environnement. L'institution préscolaire est un lieu particulièrement propice à la mise en place de l'éducation à la santé qui s'appuie autant sur la connaissance que sur la pratique. La capacité d'apprentissage de l'enfant, sa perméabilité aux idées nouvelles, sa curiosité naturelle font de l'âge préscolaire une période idéale

pour la mise en place d'habitudes d'hygiène et pour l'apprentissage de comportements favorables à la santé.

IV. 5. 1. LES GRANDS AXES DE L'EDUCATION A LA SANTE

Les grands axes qu'il serait souhaitable de développer sont comme suit :

Connaître son corps

- Savoir reconnaître les différentes parties de son corps : la tête, le cou, le genou, le pied...
- Dénommer les différentes parties de son corps : parties externes et quelques parties internes (cœur, les intestins, les os...)
- Approfondir la connaissance des 5 sens.
- Sentir les battements de son cœur dans des situations diverses.
- S'interroger sur le fonctionnement de son corps : les mouvements de son corps, le rythme cardiaque...

Apprendre les règles d'hygiène corporelle

- Nommer les objets de toilette
- Expliquer l'usage de chaque objet
- Exprimer des sensations quand on est sale, quand on est propre.
- Apprendre à se laver les mains de manière efficace
- Savoir expliquer le rôle du lavage des mains.

Apprendre les règles d'hygiène bucco-dentaire

- Apprendre à se brosser les dents de manière efficace
- Savoir expliquer les conséquences d'une mauvaise hygiène dentaire
- Connaître les aliments néfastes à la dentition
- Connaître les pratiques néfastes à la dentition
- Savoir se moucher

Apprendre les règles d'hygiène vestimentaire

- Savoir adapter ces vêtements aux conditions climatiques.
- Comprendre l'intérêt d'utiliser des vêtements d'intérieur.
- Comprendre l'intérêt d'utiliser des chaussures à l'extérieur de la maison.

Savoir s'alimenter

- Reconnaître les aliments crus et les aliments cuits
- Reconnaître les aliments sucrés et les aliments salés
- Reconnaître l'origine des aliments
- Nommer des fruits
- Nommer des légumes
- Découvrir les groupes alimentaires
- Apprendre à classer les aliments qui composent un menu.
- Suivre le chemin des aliments à partir d'une représentation du corps.

- Exprimer des sensations de faim.
- Comprendre l'importance du petit déjeuner

connaître les dangers des médicaments

- Reconnaître une ordonnance et sa fonction
- Décoder quelques informations sur une ordonnance
- Repérer des informations sur une boîte de médicaments
- Connaître les dangers des médicaments.

Connaître les métiers de la santé

- Comprendre le métier du médecin, du dentiste et du pharmacien.
- Nommer quelques instruments du médecin
- Savoir expliquer leur usage

Repérer les dangers domestiques

- Nommer des objets dangereux
- Savoir expliquer les raisons de leur dangerosité.
- Nommer des produits dangereux
- Savoir expliquer les raisons de leur dangerosité.

Apprendre des comportements de prudence dans la rue

- Savoir traverser la rue.
- Expliquer les dangers de la rue.
- Adopter des comportements sécuritaires dans la rue ou sur la route

Prendre soin de son environnement

- Nommer des objets nécessaires à l'entretien de la maison
- Apprendre à utiliser la poubelle
- Participer au rangement de la classe
- Elaborer des règles de vie relatives à l'entretien de l'école

apprendre quelques mesures préventives

- Apprendre quelques mesures préventives face au rhume, aux poux...
- Apprendre des comportements de prudence face à la pédophilie

Il est à noter que l'éducation à la santé au préscolaire ne se limite pas aux activités menées avec les enfants. Chaque fois que possible, ce travail est élargi aux parents et particulièrement aux mères. En effet, l'éducatrice peut profiter des projets pédagogiques développés avec les enfants sur le thème de la santé pour impliquer les parents. Pour cela, elle peut organiser des réunions en vue de présenter le projet de santé. Elle profite de ce cadre pour communiquer aux mères des connaissances qui les aideront à protéger la santé de leurs enfants et à leur assurer un bon développement. En effet, l'enfant qui fréquente l'institution préscolaire a encore besoin de la présence d'un adulte pour l'accomplissement de nombreux soins car il n'a pas encore atteint

l'autonomie nécessaire (lavage des mains, brossage des dents, hygiène corporelle...).

L'éducatrice peut également, en fonction des événements qui surviennent dans la vie quotidienne de l'institution, organiser des réunions sur un thème particulier. Le mois de Ramadan donne l'occasion de parler des besoins de sommeil et de l'alimentation chez l'enfant. L'apparition d'un problème de santé particulier dans une classe (les poux, les rhumes...) permet d'en discuter et d'impliquer les parents dans l'organisation de solutions. Dans ces réunions, l'éducatrice communique des informations aux mères et les aide à exprimer leurs difficultés et leurs questions.

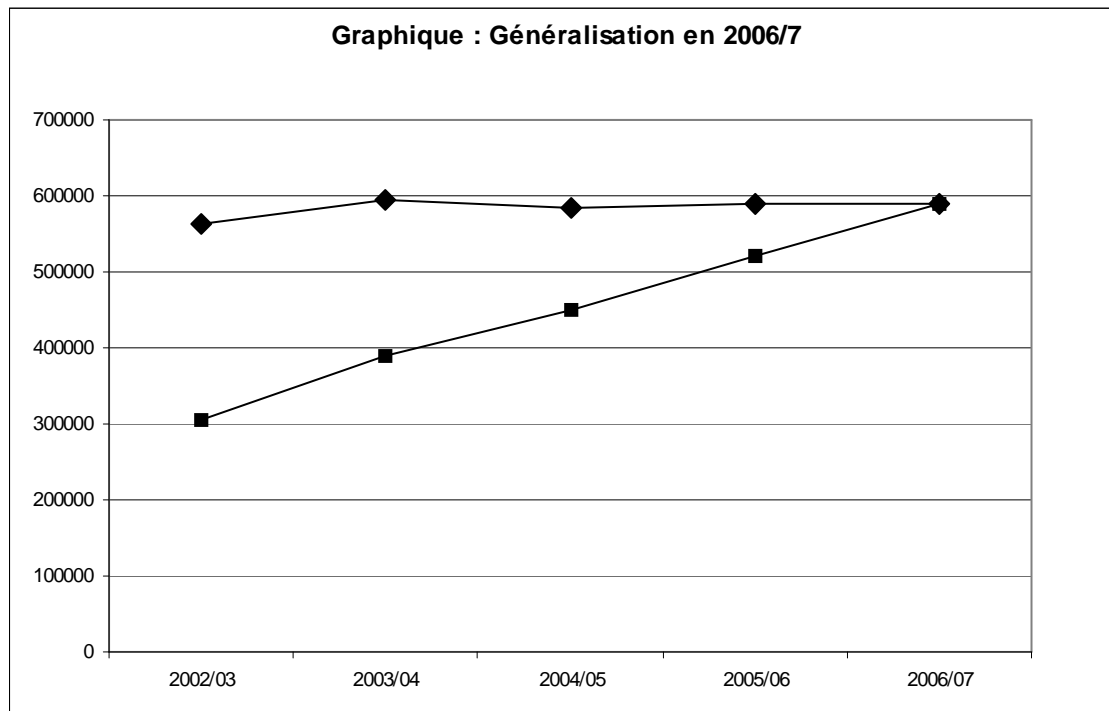
Ces réunions peuvent aussi être animées par le père ou la mère d'un enfant appartenant au personnel soignant ou par un professionnel de la santé qui travaille dans le dispensaire du quartier.

De nombreux domaines de la santé nécessitent une collaboration étroite entre les parents et l'éducatrice afin que les efforts des uns ne soient pas détruits par l'absence d'intérêt des autres. L'enfant doit percevoir une continuité entre ce qu'il apprend à la maison et ce qu'il apprend dans l'institution préscolaire et, inversement.

V. BESOINS GLOBAUX EN VUE DE LA GENERALISATION

V.1. SCENARIO DE GENERALISATION EN 2006/2007

Selon le scénario de généralisation à l'horizon 2006/07, le rythme annuel de la préscolarisation sera de 12 points (voir graphique I).



V. 2. BESOINS EN LOCAUX ET EN EDUCATEURS

Tableau n° 4. Evolution des besoins globaux et nets en locaux et en éducateurs

	2002/03	2003/04	2004/05	2005/06	2006/07
taux Préscol (5ans)	54%	65,50%	77%	88,50%	100%
Population 5 ans	563212	594015	582908	588500	590200
préscolarisés	304134	389080	448839	520823	590200
Locaux requis	10138	12969	14961	17361	19673
Educateurs nécessaires	15207	19454	22442	26041	29510
Besoins nets en locaux	266	2831	1992	2400	2312
Besoins nets en éducateurs	399	4247	2988	3599	3469

Afin d'atteindre l'objectif de généralisation de l'enseignement préscolaire à l'année 2006/07, il faudrait 9801 locaux additionnels et 14702 éducateurs nouveaux d'ici l'année horizon. Le tableau ci dessus donne l'évolution des besoins additionnels annuels en infrastructure et en ressources humaines.

Traduits en termes financiers, les besoins additionnels en locaux et en éducateurs s'élèvent à 180 millions de Dhs courants à l'année horizon. Il faut dire que les salaires représentent une part très faible dans ce montant global (3.8%). Notons au passage que nous n'avons pas tenu compte des dépenses de formation initiale et continue des éducateurs.

Tableau n° 5. Evolution du coût de la généralisation du préscolaire (en DH courants)

	2002/03	2003/04	2004/05	2005/06	2006/07
Masse salariale(*)	798000	8494000	5976000	7198000	6938000
Construction et équipement. ³⁴	15960000	169860000	119520000	144000000	138720000
Equipement pédagogique	3990000	42465000	29880000	36000000	34680000
Total général	20748000	220819000	155376000	187198000	180338000

(*) dans cette estimation, il n'a pas été tenu compte des dépenses de formation initiale/continue

³⁴ base de calcul (en dur)

- ♦ constructions : 40.000 Dh par local en dur (une salle + bloc sanitaire + cour de 90m² en moyenne)
- ♦ Equipement de base : 20.000 Dh par classe
- ♦ Equipement pédagogique : 15.000 Dh par classe
- ♦ Salaire d'un éducateur : 2000 Dh par mois sur 10 mois

EN GUISE DE CONCLUSION

1. LES ACQUIS

Sans chercher à être exhaustif, on peut citer comme acquis stratégiques :

- ⇒ La prise de conscience de l'ensemble des composantes concernées par le préscolaire de l'importance de l'éducation préscolaire dans le processus de développement global.
- ⇒ La prise de conscience de l'importance de l'accès généralisé à l'éducation préscolaire dans l'efficience du système d'éducation et de formation et pour l'égalité des chances.
- ⇒ La reconnaissance par l'État de sa responsabilité dans la garantie de l'égalité des chances.
- ⇒ Le passage réussi d'une **logique de prérogatives exclusives** à une **logique de responsabilité partagée**, avec la volonté affichée de coopérer et de créer des synergies.
- ⇒ La vertu retrouvée de la politique de proximité et de la culture de partenariat tout azimut.
- ⇒ L'engagement volontaire et volontariste des intervenants institutionnels dans un long processus d'implication, sous les auspices de la COSEF, qui a abouti, avec l'aide des consultants, à l'articulation commune :
 - D'une conception renouvelée et élargie de la place, du statut et des finalités de l'éducation préscolaire, issue de la charte nationale d'éducation et de formation.
 - D'une conception de l'éducation préscolaire qui allie la dimension préparation à l'école (**dimension enseignement**) et la dimension préparation du citoyen futur (**dimension socialisation-éducation**) à la lumière du projet de société articulé par la charte nationale d'éducation et de formation.
 - D'objectifs généraux pour l'éducation préscolaire, réactualisés et élargis à la lumière des finalités ;
 - D'une vision pédagogique centrée sur l'enfant selon le modèle développé par le MENJ dans le cadre du projet GKPS/ATFALE depuis 1990.

- Des normes pour une nouvelle institution d'éducation préscolaire à la lumière des besoins et des spécificités des enfants d'âge préscolaire d'un côté et des contraintes du secteur dans notre pays (structures, équipement, gestion du temps et de l'espace...) de l'autre.
 - Des domaines disciplinaires intégratifs répondant aux finalités et aux objectifs de l'éducation préscolaire et aux spécificités de l'enfant.
 - La prise en compte de la richesse linguistique et culturelle de la société, avec la reconnaissance de la langue maternelle de l'enfant (dialectal, amazighe) comme langue de travail pédagogique au sein de l'institution préscolaire avec une introduction progressive à l'arabe classique.
- ⇒ Une approche stratégique de développement de l'éducation préscolaire qui interpelle tous les intervenants et tous les partenaires.
- ⇒ La conceptualisation de structures de coordination et de suivi chargées de promouvoir l'éducation préscolaire au niveau national, régional et provincial (Haute Commission Nationale pour l'Education Préscolaire, les Commissions centrale, régionale et provinciale pour le préscolaire).
- ⇒ L'engagement à généraliser le préscolaire en 2006.
- ⇒ L'engagement du MENJ à ouvrir 1500 classes préscolaires intégrés à partir de cette année scolaire.

2. LES MESURES URGENTES

2. 1. mise sur pied des instances de coordination

1. Constitution de LA HAUTE COMMISSION NATIONALE POUR LE PRESCOLAIRE :

La commission Spéciale pour l'éducation et la Formation
 Ministère de l'Education Nationale et de la Jeunesse
 Le ministère des Habous et des Affaires Islamiques
 L'institution de l'Entraide Nationale
 Le Ministère de l'intérieur
 Le Ministère de la Santé
 Le ministère de l'Agriculture
 Les représentants des élus
 Les collectivités locales
 L'Institut Royal de la Culture Amazighe
 Les organisations de la société civile.

2. Appropriation par l'ensemble des intervenants dans le secteur des finalités, des objectifs, de la vision et des normes de la nouvelle institution nationale d'éducation préscolaire.

3. Constitution des SOUS-COMMISSIONS MIXTES POUR LE DEVELOPPEMENT DU PRESCOLAIRE :

la Commission Centrale pour le Préscolaire

la Commission Régionale pour le Préscolaire

la Commission Provinciale pour le Préscolaire

Ces commissions sont constituées par les responsables du secteur préscolaire du Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse, du Ministère des Habous et des Affaires Islamiques et de l'Entraide Nationale. Ces commissions sont renforcées par des représentants :

du Ministère de la Santé

du Ministère de l'Agriculture

des collectivités locales

des associations.

4. Unification des modalités d'encadrement pédagogique par la constitution d'équipes d'encadrement pédagogique mixte.

2. 2 . la rationalisation de la mise en œuvre des actions de proximité

1. La mise en œuvre des modalités de mise en commun des moyens, des locaux, des espaces et des compétences relevant des différents intervenants institutionnels au service du développement de l'éducation préscolaire. Opérationnellement, il s'agit d'établir des conventions de partenariat qui formalisent cette coopération entre le MENJ, le MHAI, le M.S.P., l'E.N.

2. La coordination avec les services gouvernementaux responsables du recensement général pour y insérer des critères et des indices pertinents pour le préscolaire :

⇒ L'indice des revenus des ménages ruraux .

⇒ L'analphabétisme.

⇒ La couverture en institutions préscolaires.

3. Elaboration d'une carte préscolaire (âge, sexe, région, commune) .

4. Elaboration d'une carte de distribution des institutions préscolaires au niveau local et régional.

5. L'outillage légal des collectivités locales par le Ministère de l'Intérieur pour les inciter à ouvrir des classes préscolaires communales et embaucher les éducateurs nécessaires.

6. L'élaboration de conventions types pour finaliser les partenariats avec les associations de développement local.

2. 3. renforcement de la cohérence entre les différentiels intervenants

7. Organisation de sessions de familiarisation des responsables au niveau central, régional et provincial avec les caractéristiques de la nouvelle institution nationale d'éducation préscolaire (délégués, directeurs et responsables centraux, régionaux et provinciaux) de tous les intervenants institutionnels dans le secteur.
8. sessions de formation au profit des cadres chargés de l'encadrement pédagogique aux niveaux provincial et local de tous les intervenants institutionnels (responsables pédagogiques, Inspecteurs, conseillers...).
9. Sessions de formation des professionnels de l'éducation préscolaire aux nouvelles orientations issues de la stratégie et aux caractéristiques et normes de la nouvelle institution nationale d'éducation préscolaire (directeurs d'école et/ou d'institutions préscolaires, animateurs de centres de ressources, formateurs de formateurs, responsables d'institutions privées).

2. 4. sensibilisation et mobilisation

10. diffusion d'un guide de la stratégie de développement de la nouvelle institution nationale d'éducation préscolaire.
11. intégration de l'éducation préscolaire dans la campagne de généralisation de l'éducation fondamentale.
12. Organisation de campagnes de sensibilisation et de mobilisation des parents dans le milieu rural (moussems, souks, dispensaires crieur public).
13. Lancement de la campagne de sensibilisation et de mobilisation dans les différents média.

2. 5. formation

14. Organisation de cycles de formation initiale au sein des institutions de formation pédagogiques relevant du MENJ.
15. Organisation de sessions de recyclage pour les éducateurs et les éducatrices ayant déjà bénéficié de la formation sur le tas dans les centres de ressources.

16. généralisation et équipement des centres de ressources surtout dans les régions prioritaires.
17. Accélération du rythme de la formation sur le tas dans les centres de ressources en accordant les moyens nécessaires.

2. 6. les conventions

18. Entre les différents intervenants dans le secteur à la lumière des conclusions de la stratégie (MENJ, MHAI, Entraide Nationale, Ministère de la Santé, collectivités locales...).

Comme on peut le constater, tout reste à faire et le processus n'est qu'à son début, pourtant un atout de taille pousse à l'optimisme. En effet, le plus important acquis est à notre avis d'ordre psychologique. La volonté affichée de tous les participants aux journées nationales sur le préscolaire de généraliser ce cycle d'éducation et de travailler ensemble, révèle les prémisses prometteuses d'un changement des mentalités..... salutare.

Bibliographie

- ATFALE-GKPS (1995), Proposition de stratégie intégrée pour le développement du préscolaire. Document non publié.
- ATFALE : Rapports d'activités du projet MEN-GKPS/ATFALE/la Fondation B. VAN LEER ; 1996-2002. documents non publiés.
- ATFALE : Eléments d'une stratégie de Développement du Préscolaire Rural, MEG/USAID/ATFALE 2001 document interne.
- BENELAZMIA, A. (1998) : La situation de l'école coranique au Maroc ; UNICEF, Rabat.
- BENELAZMIA, A (2002). Proposition d'une stratégie de promotion du secteur préscolaire MEN/DAE / UNICEF, Rabat
- BOUZOUBAA, K. ; FAIQ, M. , (1997) : L'Activité Mathématique ; Gaetan Morin Maghreb.
- CHATURVEDI, E., B.C. SRIVASTAVA, J.V. SINGH et M. PRASAD. 1987 'Impact of six years'exposure to the ICDS Scheme on Psychosocial Development.' Indian Pediatrics 24 : 153-64.
- CHEDATI, B., FAIQ, M., (2003) : L'Enseignement Préscolaire, Etat des Lieux, COSEF/MENJ.
- CHEDATI, B. (2002) : Etude diagnostique des systèmes d'enseignement préscolaire au Maroc ; MEN/DAE / UNICEF, Rabat
- CHEDATI, B (1999), proposition d'une stratégie rationnelle de développement de la scolarisation en milieu rural de la province d'El Kalâa des Sraghnas, PNUD, document non publié.
- CHEDATI, B (1995), Fille ou garçon : le même rendement ? in *Femme et éducation*, éditions le Fennec, casablanca.
- DODSON; F. : Tout se joue avant 6 ans ; Réponses/Robert Laffont, Paris ; 1972.
- EL ANDALOUSSI, B. (1997) : L'Enfant et la Santé ; Gaetan Morin Maghreb.
- EL ANDALOUSSI, B. (1997) : Le Jeu dans l'Institution Préscolaire; Gaetan Morin Maghreb.
- EL ANDALOUSSI, B. (1998) : La Situation du Préscolaire au Maroc ; Actes du colloque international sur l'éducation préscolaire : problématiques et perspectives ; ATFALE/F.S.E. /Services Culturels Français / Fondation Bernard Van Leer ; Rabat.
- EL ANDALOUSSI, K. (1995) : Développement de la recherche-action et contribution à l'innovation de l'éducation préscolaire au Maroc ; Thèse d'Etat, U. de Mons.
- EL ANDALOUSSI, K. (1997) : Aménagement de l'espace dans l'institution préscolaire ; Gaetan Morin Maghreb.

- EL ANDALOUSSI, K. (1999) : Petite enfance et éducation préscolaire au Maroc in Culture, enfance et éducation préscolaire ; coordonné par G. Brougère et S. Rayna, UNESCO, Université Paris-Nord , INRP
- FAIQ, M (1996), Etude évaluative de la phase de diffusion du Projet Koranic Preschools, Imprimerie Najah Al Jadida, casablanca.
- FAIQ, M. (1997) ; Suivi et évaluation pour le préscolaire ; Gaetan Morin Maghreb.
- FAIQ, M. (1998) : Témoignage sur le bilinguisme préscolaire ; Actes du colloque international sur l'éducation préscolaire : problématiques et perspectives ; ATFALE/F.S.E. /Services Culturels Français / Fondation Bernard Van Leer ; Rabat
- FAIQ, M (2000), : Pour un enseignement fondamental avec une composante préscolaire ", in *Contribution du réseau d'experts nationaux sur la situation actuelle et les voies de rénovation de l'éducation et la formation*, COSEF, Tome 1.
- FAIQ, M (2000), : Le préscolaire au Maroc, Situation actuelle et perspectives ; in *Contribution du réseau d'experts nationaux sur la situation actuelle et les voies de rénovation de l'éducation et la formation*, COSEF, Tome 1.
- FAIQ, M., EL ANDALOUSSI, B. (2001), : Projet Educatif pour la Promotion du Préscolaire, Commune de Zoumi, Rapport de synthèse et de suivi ; ASSBI/UNICEF/ATFALE. Document non publié.
- FAIQ, M. (2001) : Projet de Développement du préscolaire Rural, Rapport de Synthèse ; MEG/USAID/ATFALE. Document interne
- GLEWWE, P. ; JACOBY, H. G. et KING, E. M. (2001) : Early Childhood Nutrition and Academic Achievement : A Longitudinal Analysis ; *Journal of Public Economics*, vol 81 (3), pp. 345-368
- SYLVA, K; : Un Banquet Médiéval avec ses Barons, ses Troubadours et ses Ménestrels, in Rayna, S et Coll. : L'Education Préscolaire : Quels Objectifs Pédagogiques ? INRP/Nathan, 1996, pp. 85 - 101.
- WAGNER, D ; Spratt, J. : Cognitive Consequences of Contrasting Pedagogies : The Effects of Quranic Pre-Schooling in Morocco ; *Child Development*, vol. 58 (1987); pp 1209-19.

- COSEF/MENJ: Synthèse des travaux des ateliers de la 1^{ère} journée nationale sur le préscolaire 2003. (document dactylographié en arabe).
- COSEF/MENJ: Synthèse des travaux des ateliers de la 2^{ème} née nationale sur le préscolaire 2003. (document dactylographié en arabe).

- ENTRAIDE NATIONALE: Rapport sur l'Enseignement Préscolaire à l'Entraide Nationale 2002-2003 (document dactylographié en arabe).
- Ministère de l'Education Nationale/ UNICEF(1993), Etude évaluative des actions du MEN pour le développement du préscolaire coranique, imprimerie Al Maârif Al Jadida, Rabat.
- MEN: Evaluation du Niveau d'Acquisition des Elèves de 4^{ème} Année Fondamentale, MEN/UNESCO/UNICEF; Al Maarif Al Jadida, Rabat, 1996.
- MEN: Analyse du fonctionnement du premier cycle de l'enseignement fondamental. MEN/IREDU, 1997.
- MENJ: Orientation et objectifs généraux pour l'enseignement du préscolaire ; MEN/DAE, Rabat 2001.
- MENJ: Le Programme de l'Enseignement Préscolaire et Primaire ; Rabat mars 2002.
- MENJ: L'évaluation externe du Programme 97 SN/BAJ « Appui à l'enseignement en milieu rural ». MENJ/DESE / Service de Coopération et d'Action Culturelle ; Janv.2002
- MENJ: Rapport sur la situation de l'Enseignement Préscolaire DEA, 2003 (Document dactylographié en arabe).
- MENJ: Fiche diagnostique de l'Enseignement Préscolaire DCPEP, 2003 (document dactylographié en arabe).
- MENJ: Données sur l'action éducative et sociale en faveur de l'enfance d'âge préscolaire. Secrétariat d'Etat chargé de la Jeunesse 2003 (document dactylographié en arabe).
- MINISTERE DES HABOUS ET DES AFFAIRES ISLAMIQUES: L'Enseignement préscolaire Traditionnel 2003. Document dactylographié en arabe.
- S.E.C. DE LA JEUNESSE: Données sur l'Action Educative et Sociales en faveur de l'Enfance d'âge Préscolaire 2003. Document dactylographié en arabe.
- <http://www.worldbank.org/children/benefitsben2.html>

ANNEXE

المملكة المغربية

اللجنة الخاصة بالتربية والتكوين

وزارة التربية الوطنية والشباب

حصيلة
اليوم الدراسي الوطني الثاني
حول استراتيجية النصوص
بالتعليم الأولي

الثلاثاء 27 ماي 2003

الورشة الأولى :
مخطط تفعيل استراتيجيات التعليم الأولي

حصيلة أعمال الورشة الأولى

أولا : اقتراحات عامة

1- المناهج والتكوين

- 1-1- توحيد المناهج مع ضرورة مراعاة الخصوصيات والبيئات المختلفة
- 1-2- تركيز المناهج والبرامج على الأنشطة المختلفة المساهمة في بناء الشخصية عن بعدها الشمولي
- 1-3- استحضار البعدين (التربوي والتعليمي) في بناء المناهج
- 1-4- إدراج مفهوم التنشئة الاجتماعية في مكونات الاستراتيجية
- 1-5- الرفع من مستوى تكوين المربين والمربين وتأهيلهم
- 1-6- تأهيل المشرفين التربويين
- 1-7- توحيد الطرق والأساليب البيداغوجية مع مراعاة مبدأ المرونة والاجتهاد
- 1-8- الاستفادة من التجارب الرائدة
- 1-9- التأهيل التعليم الأولي لمسيرة إدماج اللغة الأمازيغية في المرحلة الابتدائية انطلاقا من الموسم الدراسي القادم 2004/2003.

2- الخريطة والفضاءات

- 2-1- تحديد خريطة توزيع الفئات العمرية المستهدفة
- 2-2- ضبط خريطة توزيع المؤسسات على المستوى المحلي والإقليمي، وتحديد مؤسسات الروافد
- 2-3- تأهيل المؤسسات الموجودة للإيفاء بالالتزامات المستقبلية
- 2-4- استغلال جميع الفضاءات المتاحة

3- التنسيق والتنظيم

- 3-1- توحيد المتدخلين والتنسيق بين القطاعات المهتمة
- 3-2- إشراك الآباء وخصوصا (الأمهات) والاستفادة من خبراتهن المختلفة
- 3-3- التركيز على وسائل الاعلام المختلفة وضرورة انطلاق حملات التعبئة العامة في أقرب وقت.
- 3-4- ربط التعليم الأولي بالتعليم الابتدائي
- 3-5- تسوية الوضعية القانونية لجميع الشركاء والفاعلين والمهتمين
- 3-6- إصدار قرار عن الجماعات المحلية لفتح أقسام خاصة بالتعليم الأولي.
- 3-7- إشراك المعهد الملكي للثقافة الأمازيغية في جميع العمليات التدخلية.

4- التحفيز والدعم

- 1-4- البحث عن صيغ متنوعة ومقاربات متعددة لبلورة مفهوم التحفيز.
- 2-4- تشجيع القطاع الخاص وفق معايير مضبوطة والتزامات واضحة.
- 3-4- المرونة في شروط فتح مؤسسات التعليم الأولي.
- 4-4- البحث عن صيغ للتخفيض من أعباء الأسر الفقيرة.
- 5-4- البحث عن أساليب لتحفيز العاملين بالقطاع.
- 6-4- التركيز على العنصر النسوي وتشجيعه خصوصا في المجال القروي.
- 7-4- التركيز على الجمعيات وتشجيعها لدعم أهداف الاستراتيجية خصوصا في المجال القروي.

ثانيا : دعم مخطط الاستراتيجية

1- التدابير الإجرائية

- 1-1- العمل على أجراة الأهداف الواردة في الاستراتيجية وفق دفتر تحملات.
- 2-1- التركيز على أهمية ربط التعليم الأولي بالتعليم الابتدائي.
- 3-1- الحث على الاستفادة من التجارب المميزة الحالية، والعمل على دعمها وتقريبها وتعميمها.
- 4-1- التركيز بشكل أساسي على توفير مؤسسات التعليم الأولي بالعالم القروي والمناطق الهامشة
- 5-1- التنسيق الأفقي والعمودي عن طريق لجن قطاعية مشتركة تتمتع بالصلاحيات الإدارية والمالية الكاملة لاتخاذ القرار المناسب.
- 6-1- العمل على جرد وحصر التجارب الناجحة والعمل على تعميمها والاستفادة منها.
- 7-1- دعم وتطوير مؤسسات التعليم الأولي القائمة مع ضرورة توفير شرط التجانس والتناعم بين الإمكانيات المتاحة ومتطلبات الجودة.

2- المناطق ذات الأولوية

- 1-2- المناطق القروية والأرياف
- 2-2- الأحياء الهامشية وأحزمة الفقر

3- الفئات ذات الأولوية

- 1-3- التنسيق مع القطاع الحكومي المختص لإدراج معايير ومؤشرات تتعلق بالفئات المستهدفة في مجال الإحصاء الوطني العام.
- 2-3- إعداد خريطة شاملة ودقيقة تعمم على المستوى المحلي والإقليمي والجهوي مع ضرورة مراعاة المتغيرات التالية :
 - الاختلالات المسجلة على مستوى (الجنس والتوزيع الجغرافي)
 - مؤشر (التدخل القروي، والوسط الاقتصادي والاجتماعي ونسبة تفشي الأمية، ونسبة تغطية مؤسسات التعليم الأولي).

4- سياسة القرب

- 1-4- ضرورة مراعاة الفروق الفردية الاجتماعية والاقتصادية وخصوصية البيئات المختلفة.
- 2-4- ضرورة تدخل الدولة وباقي القطاعات المهمة لدعم سياسة القرب.
- 3-4- بلورة سياسة القرب من خلال استشارة وإشراك واسعيين للفاعلين الميدانيين : (الأباء خصوصا (الأمهات)، التعاونيات، الجمعيات، الجماعات المحلية،... إلخ).
- 4-4- تشكيل لجان وفرق عمل ميدانية مشتركة تتمتع بجميع الصلاحيات التدبيرية.
- 5-4- تعزيز التغذية الراجعة بالاستفادة من الملاحظات والاقتراحات الميدانية لتنقيح وتطوير الاستراتيجية باستمرار.

5- التعميم

- * تحديد سقف التعميم في أفق (2006)، مع مراعاة الشروط التالية.
- * تأهيل المؤسسات.
- * تصفية الوضعية الحالية.
- * الشروع في التنفيذ الفعلي مع بداية الموسم التربوي 2004/2003.
- * تفعيل آليات الشراكة والتعاون والتمويل.
- * منح الصلاحيات الضرورية لاتخاذ القرار على المستوى المحلي.
- * وضع خريطة تربوية لجميع المناطق التي تتوفر على التعليم الأولي.

الورشة الثانية : مقومات المؤسسة الوطنية الجديدة

حصيلة أعمال الورشة الثانية

1- الشروط الداعمة

- 1-1- توحيد مصدر الترخيص والتبسيط المساطر مع مراعاة الخصوصية الجغرافية والثقافية للمناطق.
- 2-1- دعم مراكز موارد التعليم الأولي بالوثائق التربوية الداعمة وتخصيص اعتمادات مالية وموارد بشرية.
- 3-1- إعطاء الأولوية للعالم القروي والشبه الحضري لتطبيق مبدأ تكافؤ الفرص.
- 4-1- نشر ثقافة ما قبل المدرسية وتحسيس الآباء والأولياء بأهميتها عبر كل الوسائل والقنوات التواصلية : (جمعيات الآباء والوسائل السمعية البصرية).

2- المناهج والبرامج

- 1-2- تحديد مواصفات الطفل المستهدف في مرحلة التعليم الأولي
- 2-2- تحديد المعالم الأساسية للأنشطة التربوية.
- 3-2- إعداد مناهج تربوي للتربية ما قبل المدرسية، يراعي خصوصيات الطفل ووسطه المحلي مع تفادي قدر الإمكان الكتب الجاهزة التي تعيق التكوين التربوي السليم المنسجم مع احتياجات الأطفال الفعلية.
- 4-2- وضع دفتر تحملات يحدد الضوابط والمواصفات التي تتلاءم وخصوصية الطفل.
- 5-2- مراعاة وضعيات الأطفال ذوي الاحتياجات الخاصة.
- 6-2- الاعتماد على اللغة الأم والاستئناس بلغات أخرى قصد التواصل.

3- الموارد البشرية

- 1-3- إحداث بنيات جهوية للتكوين الأساسي والمستمر للمربين وكل الفاعلين والمهتمين بهذا القطاع.
- 2-3- استثمار مراكز التكوين العمومية والخاصة.
- 3-3- تكوين مربين ومتخصصين في مجال ذوي الاحتياجات الخاصة.
- 4-3- إحداث هيئة مشتركة للإشراف التربوي للتربية ما قبل المدرسية تضم المتفقدين التربويين ومنسقي مراكز التكوين.
- 5-3- وضع ضوابط بيداغوجية لتقويم الممارسات المهنية للمربين والمشرفين.

4- تدبير الفضاء الدراسي والإيقاعات الزمنية

انفتاح المؤسسات ما قبل المدرسية على الفضاءات المتواجدة بالمؤسسات الابتدائية العمومية المستقبلية.

الورشة الثالثة : التعبئة، والشراكة والتمويل

- * مجموعة الجماعات المحلية
* مجموعة الأبنك والمقاولات
* مجموعة التعليم الخصوصي والجمعيات
* مجموعة القطاعات الحكومية

حصيلة أعمال المجموعات

أولا : التعبئة

1- المرتكزات الأساسية للخطة التواصلية للتعبئة

- 1-1- تحسيس المواطن المغربي بأهمية التعليم الأولي.
- 1-2- إبراز أهمية التعليم الأولي في التنمية الشاملة.
- 1-3- اعتماد استراتيجيات القرب من خلال التمييز الإيجابي بين العالمين القروي والحضري وبين الذكور والإناث تقليصا للفوارق.
- 1-4- التزام كافة الخطط بالغايات الكبرى للتعليم الأولي.
- 1-5- تكييف الخطط التواصلية حسب الأوضاع الجهوية والمحلية واستثمار كافة الوسائل والمنابر لهذا الغرض.
- 1-6- تحديد وتدقيق نموذج موحد لمؤسسة التعليم الأولي تفاديا للاختلافات القائمة في المصطلحات والمضامين.
- 1-7- ترسيخ ثقافة المقاولات والمواطنة وثقافة الاحتضان.

2- الوسائل والوسائط والقنوات التواصلية الأكثر نجاعة

- 1-2- ساطحات آلية وطنية للتتبع الإجراءات المفتوحة للنصوص بالتعليم الأولي.
- 2-2- التأكيد على تحيين استراتيجيات وزارة التربية الوطنية والشباب في مجال تعميم التمدرس بالتعاون مع الجماعات المحلية لتشمل التعليم الأولي.
- 2-3- تحيين الدورية المشتركة بين وزارة التربية الوطنية والشباب ووزارة الداخلية للتعبئة من أجل تعميم التعليم الأولي.
- 2-4- نشر الدراسات والتعريف بالمنجزات أي تحققت بوزارة التربية الوطنية والشباب في مجال التعليم الأولي.
- 2-5- إشراك العاملين في مجال التعليم الأولي في بلورة النصوص الإدارية والقانونية.
- 2-6- قيام اللجنة الوطنية العليا الخاصة بالتعليم الأولي بوضع خطة وطنية شاملة للنهوض بالتعليم الأولي تحدد فيها المسؤوليات والتزامات والأهداف والوسائل وتنسق أعمالها وزارة التربية الوطنية والشباب.
- 2-7- وضع دليل للخطة التواصلية على صعيد الجهات والأقاليم واستثمار كل قنوات الاتصال.
- 2-8- إحداث قناة تربوية لدعم مشروع إصلاح المنظومة التربوية عامة والتعليم الأولي خاصة.

3- المساهمة القطاعية في دعم الخطة التواصلية

أ- الجماعات المحلية

- 3-1- وضع برنامج لتحسيس السكان وأولياء الأمور والمنتخبين بأهمية التعليم الأولي.
- 3-2- تنويع وسائل التحسيس.
- 3-3- اعتماد آليات تنسجم وخصوصيات المناطق.
- 3-4- إشراك وسائل الإعلام السمعية والبصرية والمقروءة.
- 3-5- توظيف الإعلانات والملصقات الإشهارية.
- 3-6- إصدار نشرات ومجلات دورية للجماعات المحلية تبرز اهتمامها بالتعليم الأولي.
- 3-7- توظيف وحدات متنقلة للتعليم الأولي بالجماعات المحلية النائية من أجل التحسيس بأهمية هذا التعليم.
- 3-8- تهيئ دليل للاستراتيجية الوطنية للتعليم الأولي يوزع على الجماعات المحلية تحت إشراف الولايات والعمالات.
- 3-9- تنظيم دورات تحسيسية لفائدة المستشارين الجماعيين.
- 3-10- إشراف الجماعات المحلية على تنظيم حملات تحسيسية.
- 3-11- توفير وسائل ولوازم الحملات التحسيسية (لافتات، ملصقات، إلخ).

ب - الأبنك والمقاولات

- 3-1- تنظيم حملات للتعبئة موجهة إلى القطاعين المقاولاتي والبنكي تهدف إلى :
 - ترسيخ ثقافة المقاولات المواطنة وثقافة الإحتضان.
 - إبراز أهمية التعليم الأولي في التنمية الشاملة.
- 3-2- مساهمة القطاعين المقاولاتي والبنكي في تنظيم حملات للتعبئة من خلال :
 - استعمال إمكاناتها الذاتية من وكالات وغيرها.
 - استعمال وسائل الإعلام السمعي والبصري والمكتوب.
 - استغلال كل التظاهرات الثقافية والسياحية والرياضية والفنية... إلخ.
 - إدماج حملات القطاع البنكي والمقاولاتي في إطار خطة تعبوية مندمجة تتولى التنسيق والتكامل بين كافة المتدخلين (محليا، إقليميا، جهويا، وطنيا).
 - تنظيم حملات تعبوية بناء على مخطط عمل واقعي قابل للإنجاز وذو أهداف محددة المعالم.

ج - التعليم الخصوصي والجمعيات

- 3-1- تنظيم حملات إعلامية شاملة للتحسيس بأهمية التعليم الأولي.
- 3-2- تنظيم أيام مفتوحة بالمؤسسات الموجودة.
- 3-3- تنظيم القوافل المتنقلة.
- 3-4- استعمال وسائل الإعلام المختلفة.

د - القطاعات الحكومية

- 3-1- ضرورة اضطلاع الدولة بتحمل مسؤولياتها كامل في دعم مشروع النهوض بالتعليم الأولي بتوفير كافة الشروط وتسريع المساطر، وإصدار القوانين والمذكرات المساعدة على تشجيع المساهمة في تحقيق هذا الهدف.

3-2- ضرورة تحمل جميع الوزارات لمسؤولياتها في هذا المجال وذلك يحث جمعيات الأعمال الاجتماعية التابعة لها على العناية بهذا المجال واحتضان الأقسام المدمجة وخاصة في العالم القروي، وبلورة مشاريع طموحة وعملية تترجم المرتكزات التي تعتمدها الخطة الوطنية الشاملة.

3-3- قيام اللجنة الوطنية العليا الخاصة بالتعليم الأولي والتي تضم كافة الوزارات المعنية بوضع خطة وطنية شاملة للنهوض بالتعليم الأولي تحدد فيها المسؤوليات والالتزامات والأهداف والوسائل، وتنسق أعمالها وزارة التربية الوطنية والشباب ضمانا للتربية الموحدة، على أن تتبثق عن هذه الخطة خطط وزارية تراعي خصوصية كل وزارة من جهة، كما تتبثق عنها خطط جهوية وأخرى محلية تراعي الخصوصيات الجهوية الإقليمية.

4- النقاط الحساسة والفترات المناسبة للتعبئة التواصلية

4-1- التركيز على الوسط القروي وهوامش المدن في تدخلات الإدارة والجمعيات اعتمادا على مقاربة تشاركية.

4-2- التركيز على الفتيان بشكل خاص.

4-3- استثمار :

- أيام الأبواب المفتوحة خلال الدخول المدرسي لتحسيس بأهمية التعليم الأولي.
- حملات التلقيح.
- المواسم والأسواق بالعالم القروي.

ثانيا : الشراكة والتمويل

أ – الجماعات المحلية

1- وضع اتفاقية إطار للشراكة بين وزارة التربية الوطنية والشباب ووزارة الداخلية على غرار الشراكات الخاصة (بتعميم الكهرباء وتوفير الماء الشروب بالعالم القروي) يتم تنفيذها على شكل شراكة ثلاثية بين الجماعات المحلية ونيابات وزارة التربية الوطنية والشباب وجمعيات المجتمع المدني.

2- إصدار نصوص قانونية، تمكن الجماعات المحلية من القيام بواجبها للمساهمة في تمويل التعليم الأولي وفق مقتضيات الميثاق الوطني للتربية والتكوين.

3- ضمان تحويل الاعتمادات للجماعات المحلية من أجل تمويل التعليم الأولي.

4- إحداث صندوق وطني تساهم فيه كل الجماعات المحلية من أجل إعادة توزيع مداخيله على الجماعات المحلية الأكثر احتياج، تطبيقا لمبدأ التمييز الإيجابي.

5- وضع فائض الموارد البشرية للجماعات المحلية، رهن إشارة مؤسسات التعليم الأولي بعد تكوينها وتأهيلها.

توصيات عامة

- الاعتناء بالأطفال ذوي الحاجات الخاصة، بتمكينهم من الاستفادة من التعليم الأولي.
- الاهتمام بأبناء الجالية المغربية بالخارج خلال مرحلة التعليم الأولي، ليتشبعوا بثقافة بلدهم الأصلي.

ب- الأبنك والمقاولات

- 1- دعوة القطاعين إلى تمويل مشاريع تنمية التعليم الأولي وذلك بالإسهام في :
 - 1-1- إحدات مؤسسات للتعليم الأولي أو توسيع الموجود منها.
 - 1-2- احتضان مؤسسات تعليمية.
 - 1-3- التكفل بمصاريف التمدرس بالمناطق ذات الأولوية الاجتماعية والتربوية.
 - 1-4- عقد شراكات متعددة الأنماط مع القطاعات الحكومية والجماعات المحلية والجمعيات المتدخلة في مجال تنمية وتعميم التعليم الأولي بناء على دفاतर تحملات ضابطة للالتزامات كل طرف من الأطراف.
 - 1-5- منح امتيازات تحفيزية تشجع القطاعين البنكي والمقاولاتي على الانخراط في عملية دعم وتعميم التعليم الأولي.
 - 1-6- إدماج التعليم الأولي في جميع المدارس الجماعية (Madrast.com).
 - 1-7- إدماج تنمية التعليم الأولي في مشاريع لجن دعم المؤسسات التعليمية المحدثة في إطار جمعية (مدرسة / مقولة) - (الجسر).
- 2- منح امتيازات تفضيلية للمستثمرين والمقاولين الشباب في مجال تنمية التعليم الأولي.
- 3- إحدات جائزة وطنية للقطاعين البنكي والمقاولاتي تشمن مجهوداتهما في مجال تعميم التعليم الأولي.

ج - التعليم الخصوصي والجمعيات

- 1- وضع نص مرجعي إطار الاتفاقيات الشراكة المبرمة بين الجمعيات والمؤسسات والإدارة بصفة عامة، خصوصا وزارة التربية الوطنية والشباب.
- 2- وضع دفتر تحملات يحترم خصوصيات الجهات والأقاليم.
- 3- التأكيد على مبدأ الشراكة في موضوع تدبير مؤسسات التعليم الأولي، مع إقرار نظام تتحمل فيه الدولة أكبر قسط من التمويل بواسطة دعم مالي للجمعيات الفاعلة.
- 4- ضبط أنواع المتدخلين الإداريين وغيرهم ومدى مساهمتهم في تحقيق تعميم التعليم الأولي.
- 5- تكييف القوانين وتنشيط المساطير للتشجيع على الاستثمار في ميدان التعليم الأولي.
- 6- التزام القطاع الخاص باحتضان أقسام التعليم الأولي بالوسط القروي.

د - القطاعات الحكومية

- 1- تخصيص نسبة معينة من الميزانية السنوية للقطاعات الحكومية لدعم استراتيجية تطوير التعليم الأولي.
- 2- إحدات صندوق وطني تشرف عليه وزارة التربية الوطنية والشباب لترجمة مبدأ التمييز الإيجابي وضمان صيغ تكافؤ الفرص بين الجهات وبين المدن واليوادي، وتشجيعا للفئات المحتاجة.
- 3- حث جميع الوزارات والإدارات ومؤسسات المجتمع المدني والجمعيات الإنتاجية على وضع إمكاناتها وفضاءاتها في خدمة استراتيجية النهوض بالتعليم الأولي.
- 4- حث المنعشين العقاريين على دعم توجهات استراتيجية النهوض بالتعليم الأولي في مختلف المشاريع التي يشرفون عليها.

